Munibe Monographs. Anthropology and Archaeology Series • 2 (2024) • 171-307 • Donostia-San Sebastián • ISSN 2530-4720 - eISSN 2530-4739

La grotte d'Oxocelhaya : catalogue de l'art pariétal

La cueva de Oxocelhaya: catálogo de arte parietal

The Oxocelhaya cave: rock art catalogue

Otsozelaiako kobazuloa: labar artearen katalogoa

MOTS CLÉS : Oxocelhaya, grotte, art pariétal, catalogue, paléolithique.
PALABRAS CLAVE: Oxocelhaya, cueva, arte parietal, catálogo, paleolítico.
KEY WORDS: Oxocelhaya, cave, rock art, catalogue, paleolithic.
GAKO-HITZAK: Otsozelaia, kobazuloa, labar artea, katalogoa, paleolitoa.

Diego GARATE[1] et Olivia RIVERO[2]

RÉSUMÉ

Les recherches mises en œuvre dans la grotte d'Oxocelhaya ont permis de dresser un inventaire exhaustif des manifestations graphiques pariétales. Celui-ci diffère de manière notable des travaux publiés surtout en ce qui concerne les éléments peints en rouge. Nous avons identifié 246 entités graphiques dans les 7 secteurs de la grotte étudiés (nous n'avons pas eu l'autorisation d'accéder à la partie Hariztoya). Les graphies figuratives sont au nombre de 22 - des chevaux pour la plupart - tandis qu'il y a 226 non figuratives, surtout des taches rouges.

RESUMEN

La investigación llevada a cabo en la cueva de Oxocelhaya nos ha permitido realizar un inventario exhaustivo de las manifestaciones gráficas de la cueva, que difiere significativamente de las obras públicadas, especialmente en lo que se refiere a los elementos pintados en rojo. Hemos identificado 246 entidades gráficas en los 7 sectores de la cueva estudiados (no hemos contado con el permiso del propietario del sector de Hariztoya). Los grafismos figurativos son un total de 22 -en su mayoría caballos-, mientras que los no figurativos sobre todo manchas rojas-, son 226.

ABSTRACT

The research in the Oxocelhaya cave has allowed us to make an exhaustive inventory of the cave's graphic manifestations, which differs significantly from published works, especially concerning the elements painted in red. We have identified 246 graphic entities in the 7 sectors of the cave studied (we did not have permission from the owner of the Hariztoya section). The figurative graphics total 22 -mostly horses-, while the non-figurative ones -most of them red spots-, are 226.

LABURPENA

Otsozelaia kobazuloan egindako ikerketek kobazuloaren agerpen grafikoen inbentario zehatza egin ahal izan dute, argitaratutako obretatik nabarmen ezberdintzen dena, batez ere gorriz margotutako elementuei dagokienez. Aztertutako kobaren 7 sektoreetan 246 entitate grafiko identifikatu ditugu (ez dugu Hariztoya zatiaren jabearen baimenik izan). Grafiko figuratiboak 22 dira guztira -gehienak zaldiak-, eta ez-figuratiboak -puntu gorri gehienbat- 226 dira.

[1] Instituto Internacional de Investigaciones Prehistóricas de Cantabria (IIIPC) Universidad de Cantabria Avda. Los Castros 52 39005 Santander, Cantabria.
[2] Dpto. Prehistoria, Historia Antigua y Arqueología Universidad de Salamanca.

https://doi.org/10.21630/mmaas.2024.2.12

(cc) BY-NC-ND

1. INTRODUCTION

Les recherches mises en œuvre dans la grotte d'Oxocelhaya ont permis de dresser un inventaire exhaustif des manifestations graphiques pariétales. Celui-ci diffère de manière notable des travaux publiés (Larribau, 2011) surtout en ce qui concerne les éléments peints en rouge.

Nous avons identifié 246 entités graphiques dans les 7 secteurs de la grotte étudiés (nous n'avons pas eu l'autorisation d'accéder à la partie Hariztoya). Il y a un total de 22 graphiques figuratifs - principalement des chevaux -, tandis que les motifs non figuratifs - surtout les taches rouges - sont au nombre de 226.

Thème / Secteur	Cheval	Biche	Bison	Macaroni	Vulve	Tache/s	Trait/s	Point/s	Total
Pagode						17	2	1	20
Chinoise									
Salle du Tunnel						2	2		4
Diverticule Larribau	1		1			27	14	6	49
Galerie Larribau	7					3		4	14
Père Noël			1	1	1	65	3	5	76
Passage du Lithophone						59	2		61
Galerie Laplace	7	1	1			5	6	2	22
TOTAL	15	1	3	1	1	178	29	18	246

Tabl. 1 : Décompte des graphies pariétales à Oxocelhaya.

2. SECTEUR PGC (PAGODE CHINOISE)

La salle de La Pagode Chinoise se trouve dans la partie centrale de la grotte d'Oxocelhaya, avant la salle du Père Noël et après la limite avec la propriété d'Hariztoya. Elle fait partie du parcours des visites touristiques, le sol est aménagé et des escaliers ont été aménagés pour faciliter le passage. Seules les parties latérales ont été moins modifiées.

Il s'agit d'une grande salle de 40 mètres de largueur finissant sur une formation de calcite qui ferme cette salle. Des grandes et spectaculaires formations de calcite (piliers et colonnes) masquent la forme originale du réseau calcaire. Le plafond se trouve à 8-10 mètres d'hauteur dans la partie centrale. Il y a un diverticule latéral à droite et un autre à gauche. Le début de la salle est plus vaste et encombré de grands blocs.

L'accès actuel à la salle du Père Noël est un orifice artificiel aménagé pour les visites touristiques. Il est difficile de connaître le passage original mais seuls un laminoir et une chatière latérale sont possibles. L'accès vers Hariztoya est fermé par un mur et un grand grillage. La visibilité est totale dans le secteur grâce au développement rectiligne sauf pour la partie initiale à gauche encombrée de blocs et les deux diverticules latéraux.

Aucun vestige archéologique n'a été découvert associé à l'art pariétal.

Les entités graphiques répertoriées dans la Pagode Chinoise sont au total 20. Il s'agit des graphies non figuratives surtout peintes en rouge. Nous avons reconnu 7 panneaux dont 3 concentrent la plupart des entités (PGC.B, PGC.C et PGC.F). Plusieurs de ces panneaux sont cachés dans des diverticules (PGC.A y PGC.B), entre les blocs (PGC.C) ou en hauteur (PGC.D).

Thème / Panneau	Cheval	Bison	Biche	Tache/s	Ligne/s	Point/s	Total
A				1			1
B				6			6
C				4			4
D				1		1	2
E					1		1
F				5			5
G					1		1
TOTAL				17	2	1	20

Tabl. 2 : Décompte des graphies pariétales de la Pagode Chinoise.

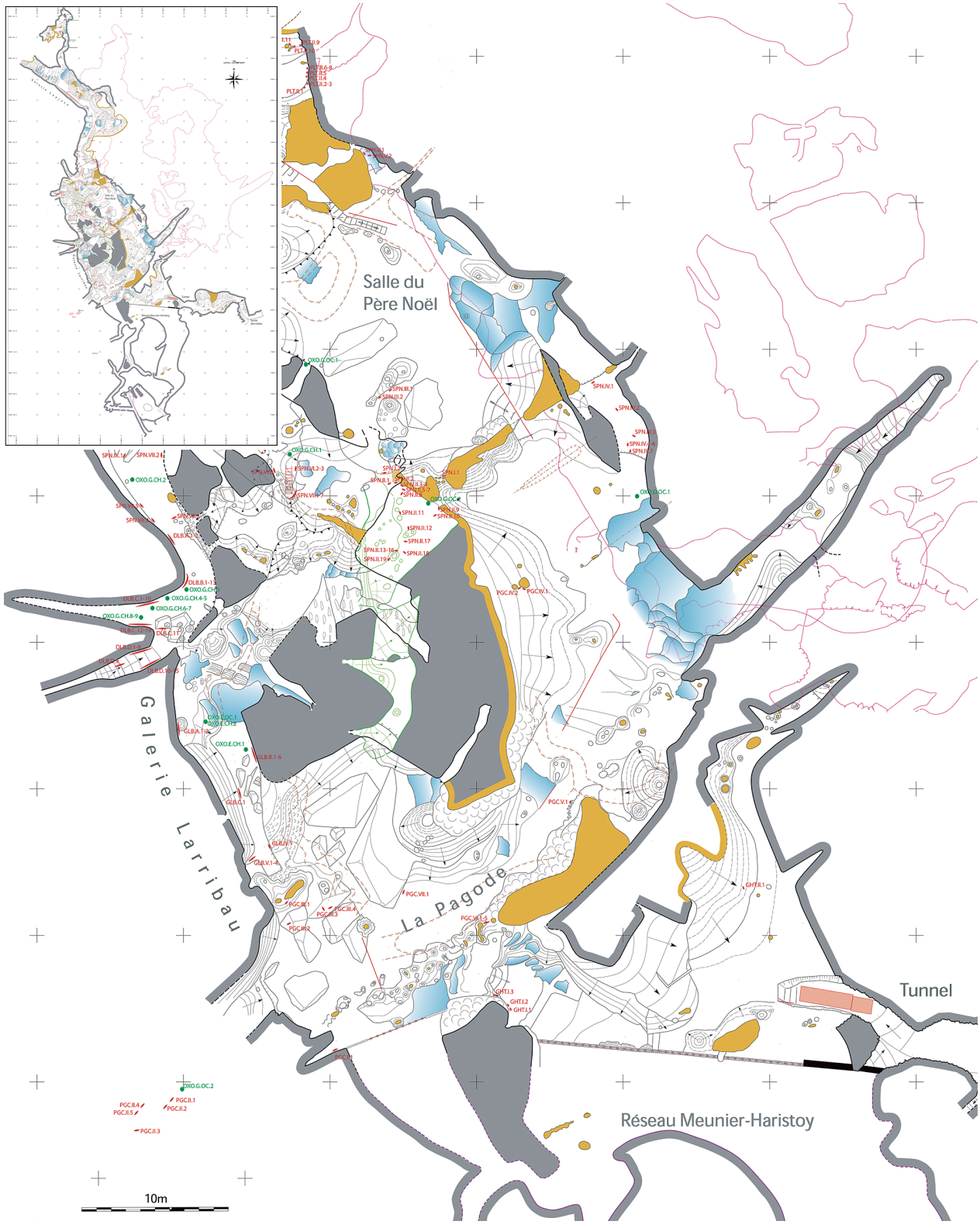


Fig. 1 : Topographie du secteur PGC.

2.1. Panneau PGC.A. : 2 x 1 m

Il se situe sur la paroi gauche au début de la grande salle de La Pagode, à côté de la grille qui sépare le secteur Hariztoya du reste de la grotte. Elle reste cachée entre des colonnes de calcite et grands blocs tombés.

La seule entité graphique se trouve sur la paroi gauche d'un petit diverticule, faite d'un calcaire très fissuré tandis que la paroi opposée est recouverte par la calcite. D'après la situation actuelle, l'entité graphique a été réalisée en position debout.

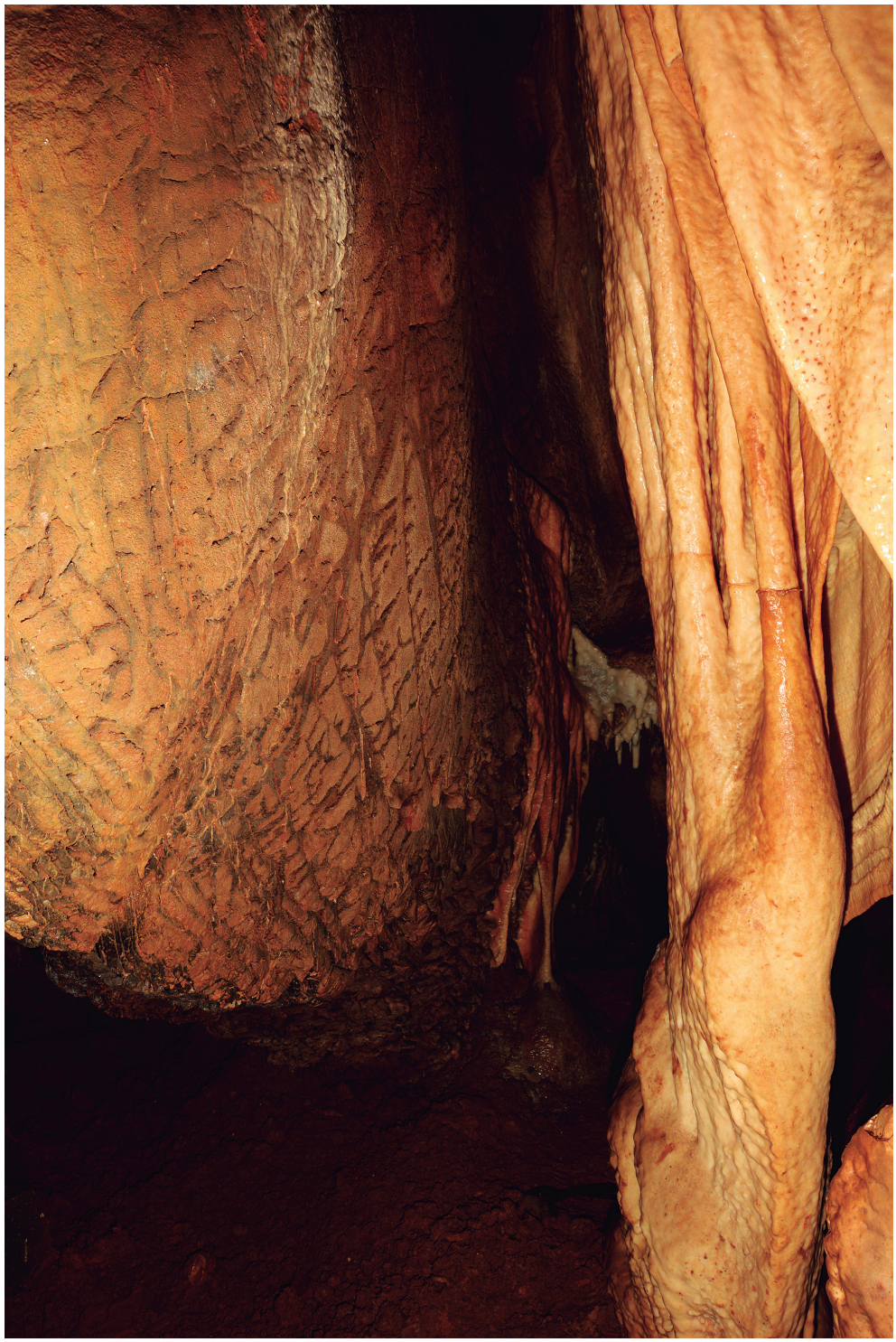


Fig. 2 : Photographie du diverticule où se trouve le panneau PGC.A (D. Garate).

Graphie PGC.A.1 (inédite). : 2 x 2 cm ; H : 100 cm

> Tache rouge sur une protubérance de la roche.

La peinture a été appliquée diluée sur la paroi calcaire gauche présentant de grosses fissures transversales. La matière colorante est mal conservée.

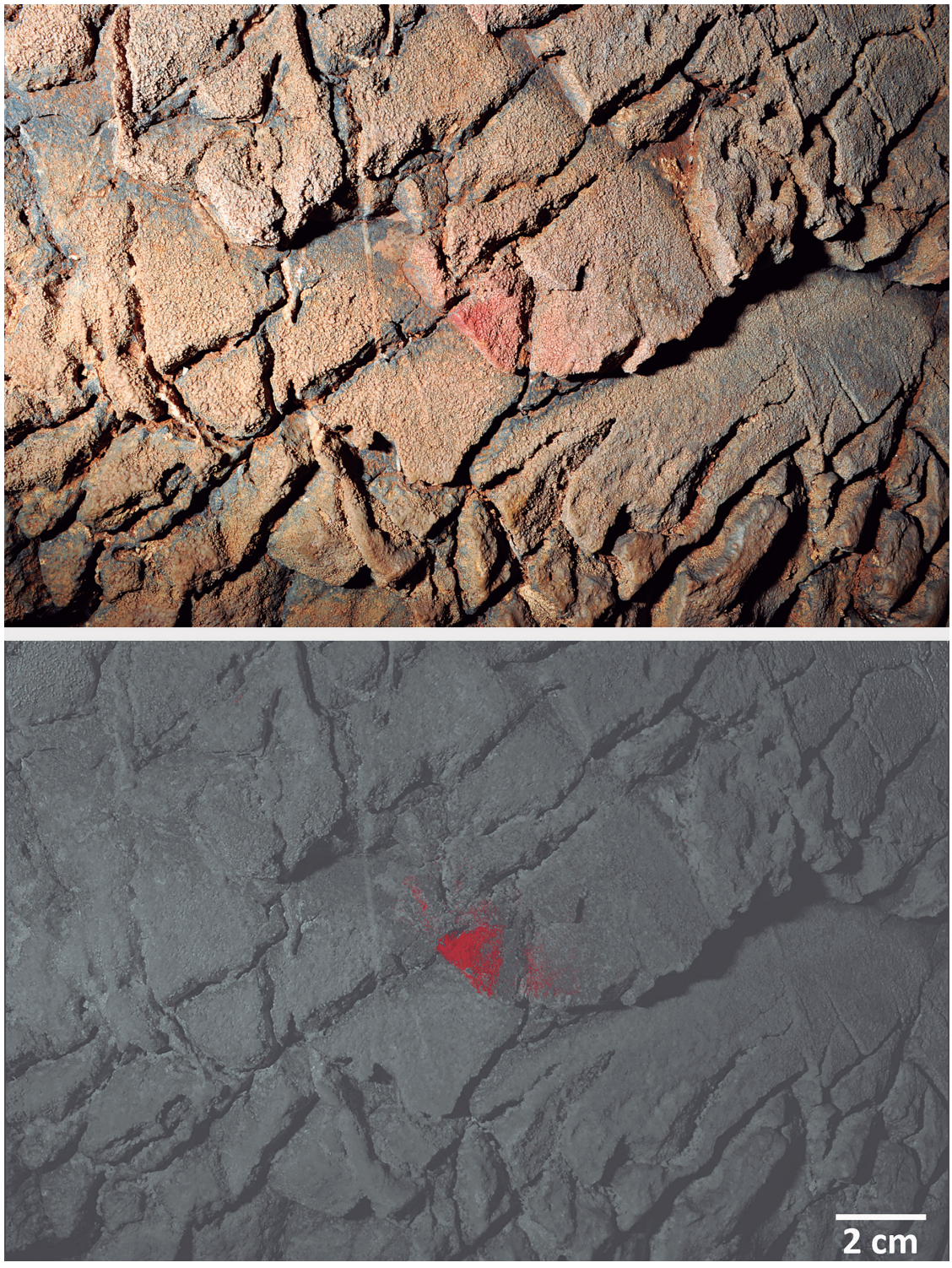


Fig. 3 : Photographie et relevé de l'entité graphique PGC.A.1 (D. Garate).

2.2. Panneau PGC.B. : 15 x 2 m

Il se situe sur la paroi gauche au début de la grande salle de La Pagode, à côté de la grille qui sépare le secteur Hariztoya du reste de la grotte. Elle reste cachée entre des colonnes de calcite et grands blocs tombés.

Les entités graphiques se trouvent sur les deux parois au fond d'un diverticule. Le calcaire y est très fissuré avec quelques coulées de calcite. Le plafond et le fond du diverticule sont entièrement recouverts de calcite. D'après la situation actuelle, les entités graphiques ont été réalisées en position debout.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des entités graphiques.



Fig. 4 : Photographie du diverticule où se trouve le panneau PGC.B (D. Garate).

Graphie PGC.B.1 (inédite) : 2 x 3 cm ; H : 10 cm

> Tache rouge sur une protubérance de la roche.

Peinture appliquée diluée sur la paroi gauche, calcitée et argileuse. La matière colorante est couverte par une tache de carbure.

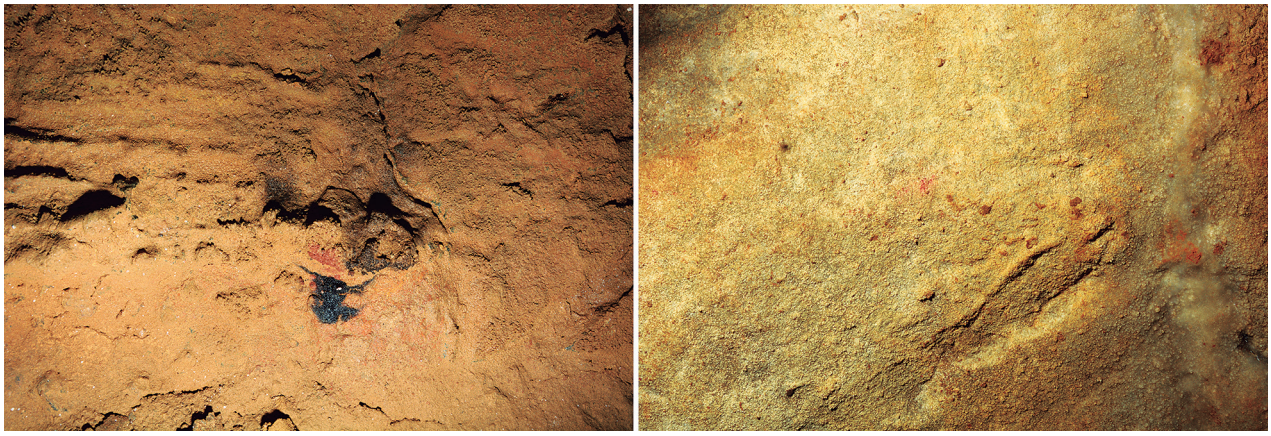


Fig. 5 : Photographies des entités graphiques PGC.B.1. et PGC.B.2 (D. Garate).

Graphie PGC.B.2 (inédite) : 1 x 0,5 cm ; H :150 cm

> Microtache sur la calcite.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche, calcitée et argileuse. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PGC.B.3 (inédite) : 4 x 4 cm ; H : 70 cm

> Badigeon rouge très effacé dans une convexité.

Peinture appliquée diluée sur la paroi gauche avec des coulées de calcite. La matière colorante est mal conservée

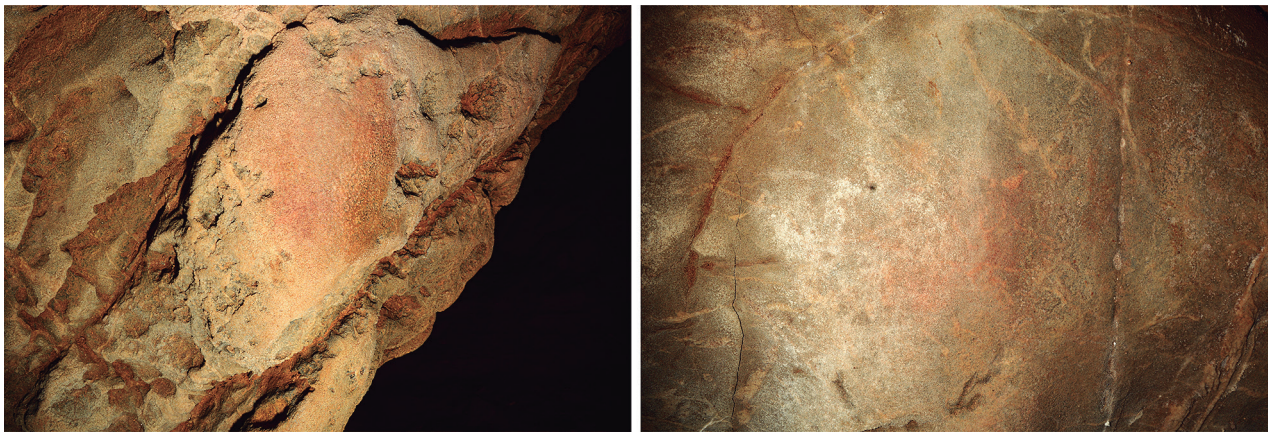


Fig. 6 : Photographies des entités graphiques PGC.B.3. et PGC.B.4 (D. Garate).

Graphie PGC.B.4. (inédite) : 15 x 12 cm ; H : 130 cm

> Badigeon rouge très effacé dans une convexité.

Peinture appliquée diluée sur la paroi gauche. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PGC.B.5. (inédite) : 9 x 5 cm ; H : 88 cm (Figure 148)

> Taches rouges très effacées.

Peinture appliquée diluée sur la paroi gauche calcitée et argileuse. La matière colorante est mal conservée.

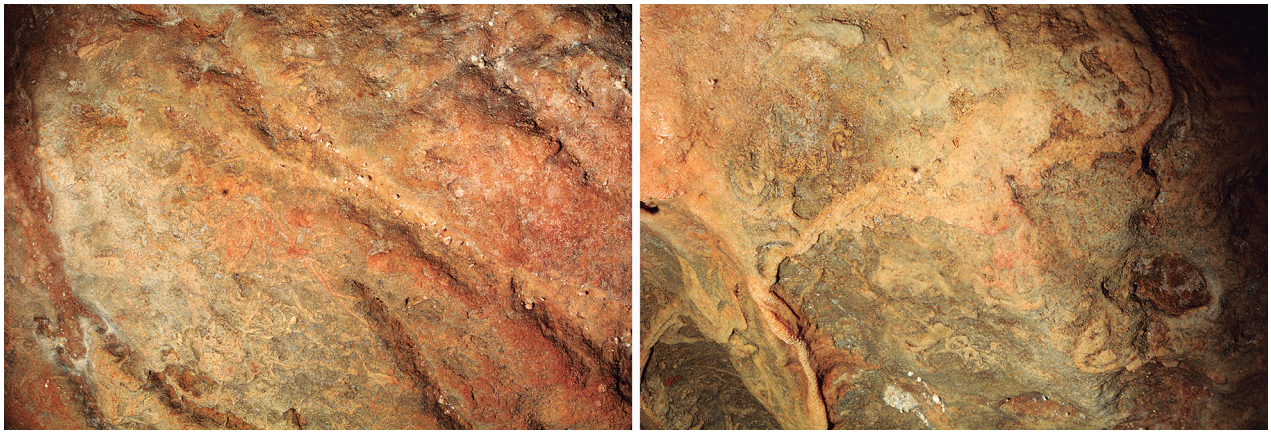


Fig. 7 : Photographies des entités graphiques PGC.B.5. et PGC.B.6 (D. Garate).

Graphie PGC.B.6. (inédite) : 4 x 5 cm ; H : 102 cm

> Taches rouges très effacées.

Peinture appliquée diluée sur la paroi gauche, calcitée et argileuse. La matière colorante est mal conservée.

2.3. Panneau PGC.C. : 8 x 10 m

Il se situe sur la paroi gauche au début de la grande salle de La Pagode, dans la partie centrale mais elle reste cachée entre des colonnes de calcite et grands blocs tombés.

Les entités graphiques se trouvent sur la face intérieure des grands blocs tombés du plafond. D'après la situation actuelle, elles ont été réalisées couché au sol.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des entités graphiques.

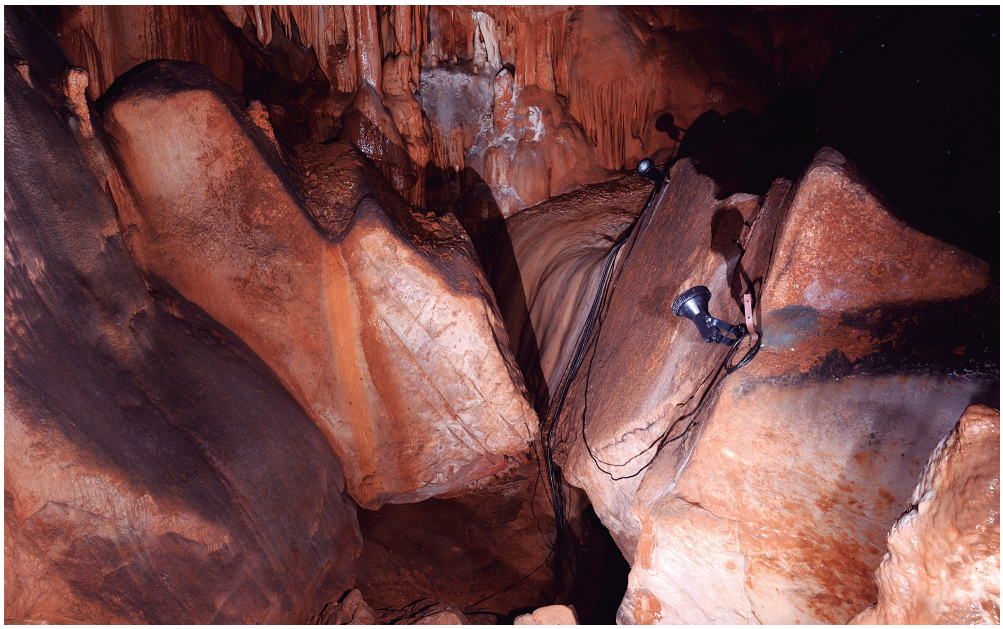


Fig. 8 : Accès à l'espace entre les blocs où se trouve le panneau PGC.C (D. Garate).

Graphie PGC.C.1. (inédite) : 30 x 30 cm ; H : 80 cm

> Vestiges rouges très atténués dans une concavité.

Peinture appliquée diluée sur la paroi gauche, calcitée et argileuse qui monte vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 9 : Photographies des entités graphiques PGC.C.1. et PGC.C.2 (D. Garate).

Graphie PGC.C.2. (inédite) : 20 x 22 cm ; H : 45 cm

> Vestiges rouges très perdues dans le plafond d'un bloc en passant dessous.

Peinture appliquée diluée au plafond d'un bloc de calcaire recouvert d'une fine couche de calcite. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PGC.C.3. (inédite) : 5 x 37 cm ; H : 106 cm

> Vestiges rouges sur les protubérances de la surface.

Peinture appliquée diluée au plafond d'un bloc de calcaire recouvert d'une fine couche de calcite. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 10 : Photographies des entités graphiques PGC.C.3. et PGC.C.4 (D. Garate).

Graphie PGC.C.4. (inédite) : 90 x 55 cm ; H : 70 cm

> Vestiges rouges très effacés sur le plafond du bloc.

Peinture rouge appliquée diluée au plafond d'un bloc de calcaire recouvert d'une fine couche de calcite. La matière colorante est mal conservée.

2.4. Panneau PGC.D : 2 x 2 m

Les entités graphiques ont été réalisées sur la paroi gauche au fond de la grande salle de La Pagode, à l'intérieur d'une ouverture située à quelques 4 mètres de hauteur communiquant avec la salle du Père Noël. Cet espace est occupé par des dépôts de calcite qui se prolongent jusqu'au plafond et qui permettent d'accéder au panneau. D'après la situation actuelle, les entités graphiques ont été réalisées en position assise.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des entités graphiques.



Fig. 11 : Photographie de l'accès au panneau PGC.D (D. Garate).

Graphie PGC.D.1. (inédite) : 1 x 1 cm ; H : 84 cm

> Point rouge sur une concavité verticale.

Peinture appliquée diluée sur la paroi gauche, calcitée et argile. La matière colorante est bien conservée.



Fig. 12 : Photographies des entités graphiques PGC.D.1 et PGC.D.2 (D. Garate).

Graphie PGC.D.2. (inédite) : 16 x 19 cm ; H : 105 cm

> Microtaches rouges très dispersées sur la calcite.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche, calcitée. La matière colorante est mal conservée.

2.5. Panneau PGC.E : 2 x 2 m

Il se situe dans la paroi droite au fond de la grande salle de La Pagode, dans le chemin de la visite touristique.

L'entité graphique se trouve sur la paroi faite de coulées successives de calcite dans la partie dite du « Lithophone ». D'après la situation actuelle, les entités graphiques ont été réalisées en position debout.



Fig. 13 : Photographie de l'accès au panneau PGC.E (D. Garate).

Graphie PGC.E.1. (inédite) : 3 x 1 cm ; H : 74 cm

> Deux traits parallèles courts et inclinés (0'5x1 cm chaque un).

Peinture rouge appliquée diluée sur le coulée, calcitée et argile. La matière colorante est bien conservée.



Fig. 14 . Photographie de l'accès au panneau PGC.E (D. Garate).

2.6. Panneau PGC.F. : 3 x 10 m

Il se situe sur la paroi droite au début de la grande salle de La Pagode, dans la partie qui connecte Le Tunnel avec la sortie artificielle de la grotte.

Les entités graphiques sont sur de grandes colonnes de calcite juxtaposées qui séparent les deux secteurs. D'après la situation actuelle, elles ont été réalisées en position debout ou élevée.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des entités graphiques.



Fig. 15 : Vue des colonnes qui composent le panneau PGC.F (D. Garate).

Graphie PGC.F.1. (inédite) : 17 x 20 cm ; H : 195 cm

> Vestiges rouges très effacés sur la partie basse d'une colonne de calcite de 3 m de hauteur et 40 cm de diamètre dans la zone centrale de la concentration de ces colonnes.

Peinture appliquée diluée sur le support de la zone centrale dans la concentration des colonnes calcitiques. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 16 : Photographie de l'entité graphique PGC.F.1 (D. Garate).

Graphie PGC.F.2. (inédite) : 60 x 13 cm ; H : 150 cm

> Vestiges rouges très effacés mais homogènes sur la totalité de la colonne de calcite de 2 m de hauteur et 20 cm de diamètre.

Peinture appliquée diluée sur le support de la zone centrale dans la concentration des colonnes calcitiques. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 17 : Photographie des entités graphiques PGC.F.2. et PGC.F.3 (D. Garate).

Graphie PGC.F.3. (inédite) : 61 x 15 cm ; H : 150 cm

> Vestiges rouges très effacés mais homogènes sur la totalité de la colonne de calcite de 2 m de hauteur et 30 cm de diamètre.

Peinture appliquée diluée sur le support de la zone centrale dans la concentration des colonnes calcitiques. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PGC.F.4. (inédite) : 27 x 26 cm ; H : 120 cm

> Vestiges rouges très effacés mais homogènes sur la totalité de la colonne de calcite de 2 m de hauteur et 60 cm de diamètre.

Peinture appliquée diluée sur le support de la zone centrale dans la concentration des colonnes calcitiques. La matière colorante est mal conservée et couverte par l'argile récente.



Fig. 18 : Photographie de l'entité graphique PGC.F.4 (D. Garate).

Graphie PGC.F.5. (inédite) : 60 x 19 cm ; H : 300 cm

> Vestiges rouges très effacés mais homogènes sur la totalité de la colonne de calcite de 2 m de hauteur et 60 cm de diamètre.

Peinture appliquée diluée sur le support de la zone centrale dans la concentration des colonnes calcitiques. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 19 : Photographie de l'entité graphique PGC.F.5 (D. Garate).

2.7. Panneau PGC.G. : 3 x 2 m

Il se situe dans la partie centrale au début de la grande salle de La Pagode, sur le flanc d'un bloc visible depuis le parcours touristique. D'après la situation actuelle, les entités graphiques ont été réalisées en position debout ou élevée.



Fig. 20 : Bloc effondré du panneau PGC.G (D. Garate).

Graphie PGC.G.1 (Figure 1 : Larribau, 2011) : 36 x 22 cm ; H : 160 cm

> Traits digitaux sinueux faits aux doigts.

Gravure digitale sur le support, un grand bloc de forme subrectangulaire. Les traits sont très altérés à cause des frottages récents.



Fig. 21 : Photographie de l'entité graphique PGC.G.1 (D. Garate).

3. SECTEUR GHT (GALERIE HARIZTOYA ET TUNNEL)

La salle de la Galerie Hariztoya et le Tunnel se situent dans la partie initiale de la grotte, avant la salle de La Pagode Chinoise et après l'entrée naturelle de la grotte d'Oxocelhaya-Hariztoya. Elle fait partie du parcours des visites touristiques ; le sol y est aménagé et des escaliers ont été aménagés pour faciliter la circulation des personnes. Une grille divise la salle en deux propriétés.

Il s'agit d'une petite salle de quelques 20 mètres de largueur fermée par des formations de calcite qui séparent cette salle de La Pagode Chinoise. L'espace se réduit progressivement en raison des coulées de calcite.

L'accès actuel à travers de la salle de La Pagode Chinoise se fait entre des colonnes de calcite coupées pour faciliter le parcours touristique. Après cette salle un tunnel artificiel permet la sortie des visiteurs. La visibilité est totale dans le secteur grâce au développement rectiligne sauf dans la partie finale où le sol monte jusqu'au plafond de manière progressive.

Aucun vestige archéologique n'a été découvert associé à l'art pariétal.

Une quantité beaucoup plus faible d'entités a été repérée dans la salle du Tunnel, mais elle fait partie d'une salle plus grande qui appartient à la propriété voisine d'Hariztoya. Un premier panneau (GHT.A) se situe dans le parcours touristique à côté de la grille tandis que l'autre (GHT.B) est au fond de la salle, dans un endroit très étroit.

Thème / Panneau	Vulve	Bison	Macaroni	Tache/s	Ligne/s	Point/s	Total
A				2	1		3
B					1		1
TOTAL				2	2		4

Tabl. 3 : Décompte des graphies pariétales de la salle du Tunnel.

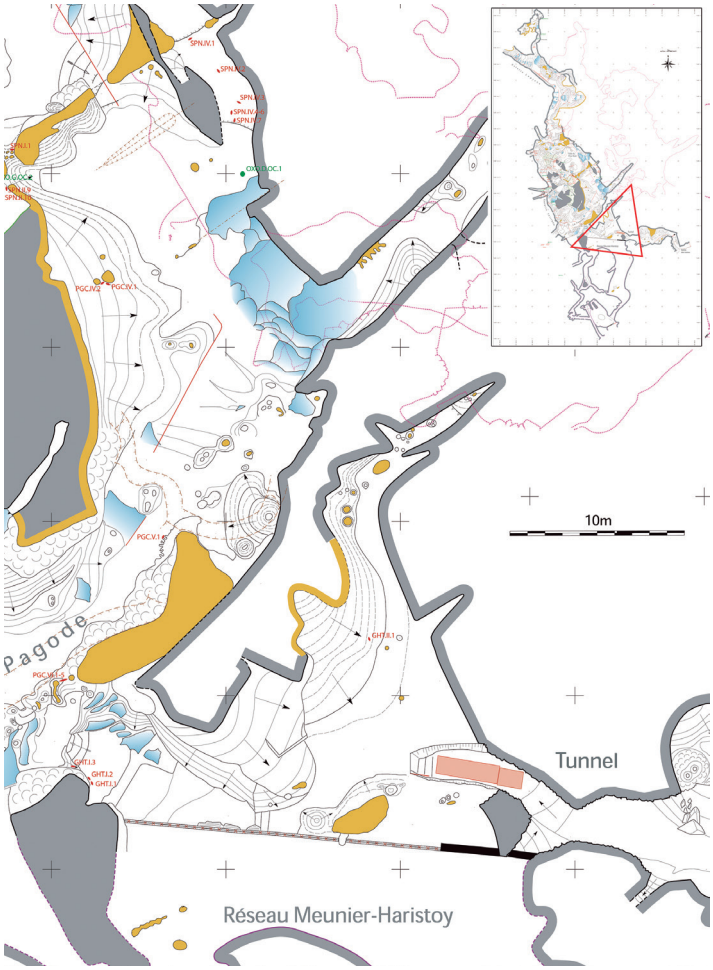


Fig. 22 : Topographie du secteur GHT.

3.1. Panneau GHT.A. : 4 x 1 m

Il est situe à côté de la grille, sur un grand pendant de calcaire dans la continuation de la salle de l'autre côté de la grille.

Les entités graphiques sont sur des parois calcaires très fissurées et altérées en raison de la construction du mur et de la grille. D'après la situation actuelle, l'entité graphique a été réalisée en position debout ou légèrement inclinée.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des entités graphiques.



Fig. 23 : Photographie du diverticule où se trouve le panneau GHT.A (D. Garate).

Graphie GHT.A.1. (inédite) : 5 x 3 cm ; H : 110 cm

> Vestiges rouges très effacés.

Peinture appliquée diluée diluée sur la paroi calcaire très calcitée. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 24 : Photographie des entités graphiques GHT.A.1. et GHT.A.2 (D. Garate).

Graphie GHT.A.2. (inédite) : 5 x 11 cm ; H : 110 cm

> Deux traits rouges quasiment disparus.

Peinture appliquée diluée sur la paroi calcaire très calcitée. La matière colorante est mal conservée

Graphie GHT.A.3. (inédite) : 20 x 316 cm ; H : 42 cm

> Vestiges rouges très effacés.

Peinture appliquée diluée sur la paroi calcaire très calcitée. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 25 : Photographie de l'entité graphique GHT.A.3 (D. Garate).

3.2. Panneau GHT.B. : 2 x 2 m

Il a été réalisé au plafond au fond de la salle sur une grande coulée de calcite qui la sépare de La Pagode Chinoise et où le sol se transforme en une rampe glissante de calcite

L'entité graphique se trouve dans le plafond de la partie finale de la salle. D'après la situation actuelle, elle a été réalisée en position couchée sur la rampe de calcite.



Fig. 26 : Photographie du diverticule où se trouve le panneau GHT.B (D. Garate).

Graphie GHT.B.1. (inédite) : 21,5 x 3 cm ; H : 110 cm

> Traits digitaux courbes faits au doigt.

Gravure digitale réalisée au plafond final de la salle, là où le sol remonte du fait de la coulée de calcite. Les traits sont bien conservés.



Fig. 27 : Photographie de l'entité graphique GHT.B.1 (D. Garate).

4. SECTEUR DLB (DIVERTICULE LARRIBAU)

Le diverticule Larribau se situe dans le parcours moyen de la grotte. Il s'agit d'une étroiture latérale qui ne fait pas partie des visites touristiques.

Le diverticule est en parallèle à la galerie Larribau avec un accès indépendant mais 2 petites chatières connectent les deux espaces. Sa séparation par rapport à la galerie est la conséquence de la formation des coulées de calcite qui ferment les deux secteurs. C'est une galerie étroite de 15 m de déroulement en courbe s'achevant sur en deux chatières impraticables. Le sol est très argileux et l'espace très humide avec des formations actives de spéléothèmes.

L'accès au diverticule se fait après le chaos de blocs au fond de la salle du Père Noël. Vers le fond, un passage direct à cette galerie s'ouvre dans la paroi gauche. Il y a deux autres chatières très petites qui arrivent d'après la galerie Larribau. Au fond du Diverticule il n'y a aucune sortie praticable. La visibilité dans le diverticule est très faible du fait de sa morphologie.

Aucun vestige archéologique n'a été découvert associé à l'art pariétal.

Les entités graphiques répertoriées dans le diverticule Larribau sont au nombre de 49, distribuées en 4 panneaux différents. Pour la plupart, il s'agit de taches et de lignes rouges très dégradées. Nous avons rejeté quelques interprétations de J.D. Larribau (2011) comme le dit « félin » ou « fantôme » (DLB.B.4) et le bison (DLB.B.1) auquel il ajoute des gravures et taches rouges qui nous avons considérées à part.

Thème / Panneau	Cheval	Bison	Biche	Tache/s	Ligne/s	Point/s	Total
A	1				1		2
B		1		4	6	2	13
C				14	4	1	19
D				9	3	3	15
TOTAL	1	1		27	14	6	49

Tabl. 4 : Décompte des graphies pariétales du diverticule Larribau.

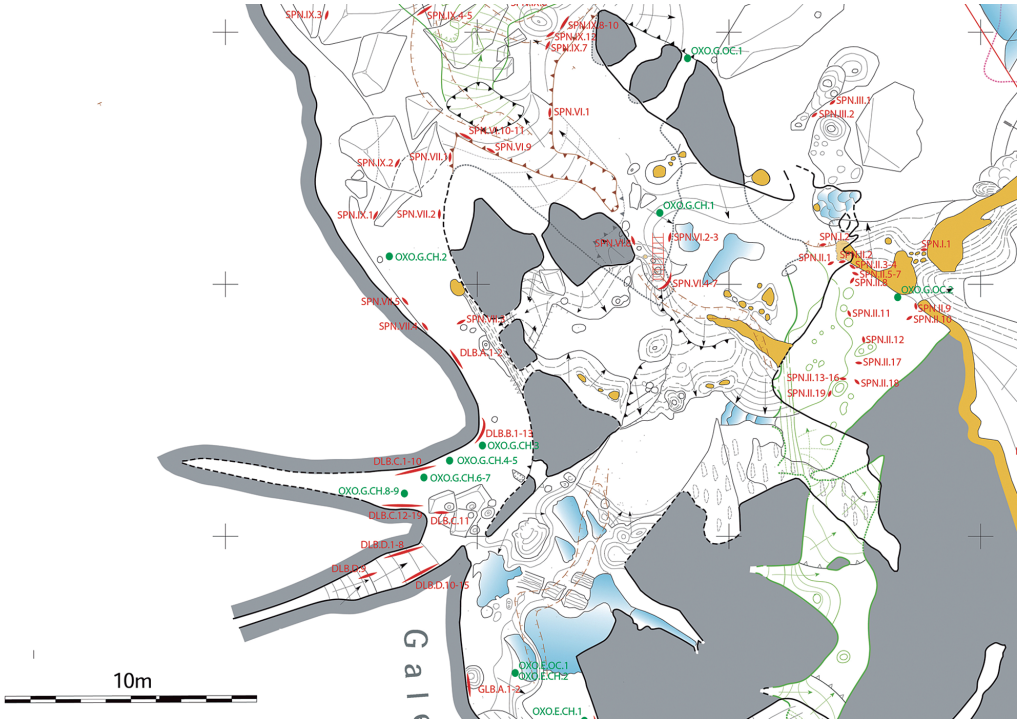


Fig. 28 : Topographie du secteur DLB.

4.1. Panneau DLB.A. : 1 x 1 m

Il se situe dans la paroi droite peu après de l'entrée du diverticule par l'accès de la salle du Père Noël. Le support calcaire est recouvert par de couches de calcite blanchâtre épaisses. D'après la situation actuelle, les peintures ont été réalisées dans une position confortable, probablement debout.

Il s'agit d'un animal qui regarde à droite et, à un niveau inférieur, de quelques traits difficiles d'identifier.



Fig. 29 : Photographie du panneau DLB.A (D. Garate).

Graphie DLB.A.1. (Figure 13 : Prudhomme, 1989 ; 16 : Larribau, 2011) : 25 x 18 cm ; H : 125 cm

> Cheval horizontal oriente vers la droite.

Arrière train de chaval où sont visibles le dos, la croupe et le ventre. La figure a été réalisée avec un fin trait noir, possiblement avec de la peinture appliquée à sec. Le support de calcaire gris est recouvert par plusieurs couches de calcite postérieures à la représentation qui a disparu partiellement. De fait une coulée de calcite à droite et une autre à gauche l'ont masquée et elle était peut être beaucoup plus complète à l'origine.

Graphie DLB.A.2. (Figure 14 : Prudhomme, 1989 ; 15 : Larribau, 2011) : 15 x 6 cm ; H : 80 cm

> Lignes noires.

Deux traits, l'un horizontal plus large et l'autre vertical plus court se recoupant à droite. La figure a été réalisée avec un fin trait noir, possiblement avec de la peinture appliquée à sec. Le support de calcaire gris est recouvert par plusieurs couches de calcite postérieures à la représentation qui a disparu partiellement. De fait une coulée de calcite à droite et une autre à gauche l'ont masquée et elle était peut être beaucoup plus complète à l'origine.



Fig. 30 : Photographie et relevé des entités graphiques DLB.A.1 et DLB.A.2 (M. Peyroux ; relevé : D. Garate).

4.2. Panneau DLB.B. : 1 x 1 m

Il se trouve dans la paroi droite dans la partie moyenne là où la galerie devient courbe. Le support calcaire est recouvert par de couches de calcite blanchâtre épaisses. D'après la situation actuelle, les peintures ont été réalisées dans une position confortable, probablement debout. Quelques taches et lignes rouges sont à un niveau supérieur accessible grâce aux bocs tombés au sol.

Il s'agit d'un animal noir qui regarde à gauche et, à droite, et de quelques traits ayant peut-être appartenue à une autre figure désormais disparue.



Fig. 31 : Photographie du panneau DLB.B (D. Garate).

Graphie DLB.B.1. (Figure 12 : Prudhomme, 1989 ; 14 : Larribau, 2011) : 40 x 31 cm ; H : 145 cm

> Bison noir orienté vers le gauche.

Bison noir partiel qui conserve la bosse, le dos, une patte arrière et le ventre. Des traits gravés pourraient faire partie de la tête. La figure a été réalisée avec un fin trait noir, possiblement avec de la peinture appliquée à sec. La figure s'appuie sur la corniche supérieure du panneau. Le support de calcaire gris est recouvert par plusieurs couches de calcite postérieures à la représentation qui a disparu partiellement. La matière colorante est très mal conservée et cachée par la calcite.

Graphie DLB.B.2. (Figure 14 : Prudhomme, 1989 ; 15 : Larribau, 2011 : 18 x 7 cm ; H : 135 cm

> Ligne courbe noire qui apparemment n'appartient pas au bison précédent.

La figure a été réalisée avec un fin trait noir, possiblement avec de la peinture appliquée à sec. Le support de calcaire gris est recouvert par plusieurs couches de calcite postérieures à la représentation qui a disparu partiellement. Une coulée de calcite à droite a caché la peinture, peut-être plus complète à l'origine.

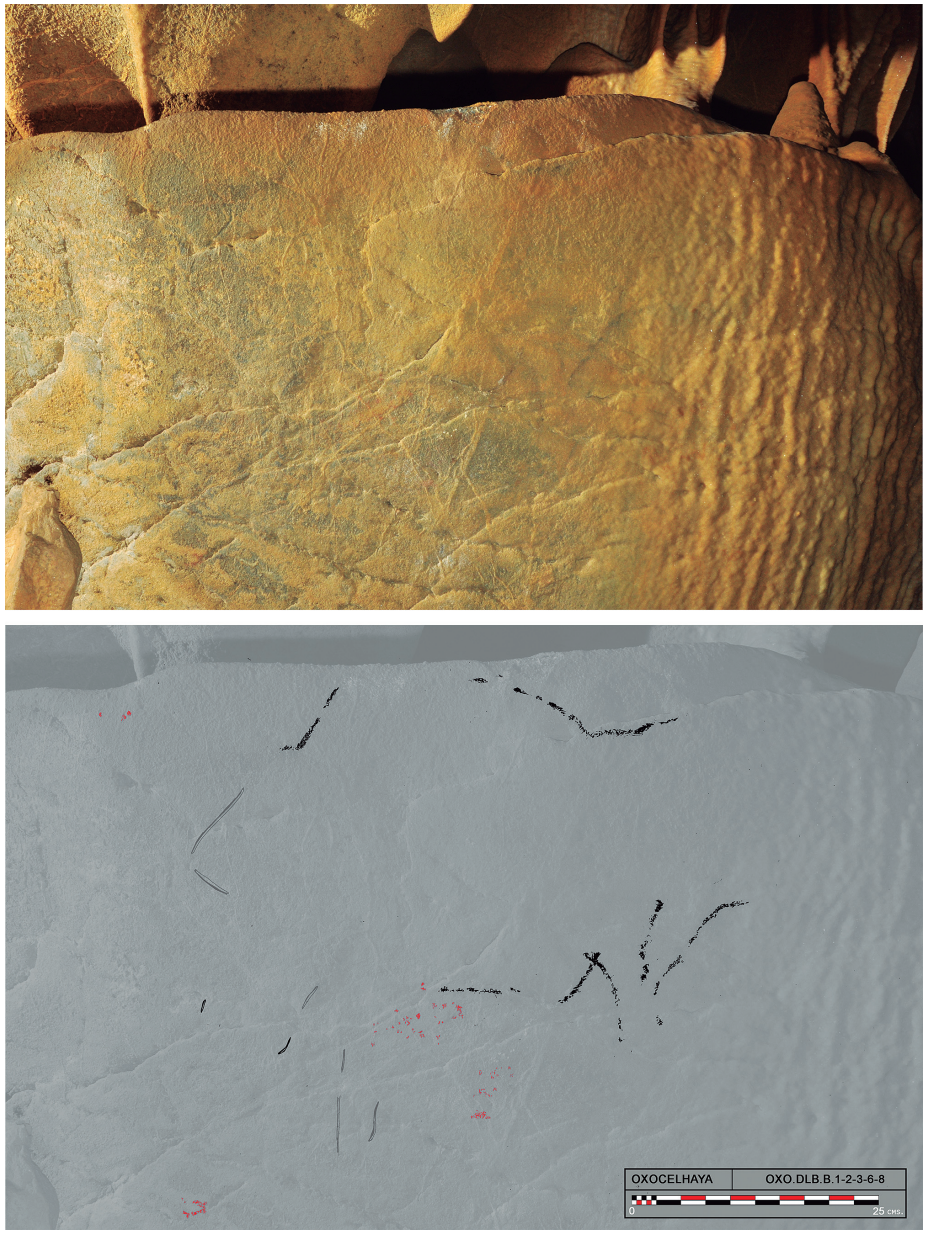


Fig. 32 : Photographie et relevé des entités graphiques DLB.B.1, DLB.B.2, DLB.B.3, DLB.B.6 et DLB.B.8 (M. Peyroux ; relevé : D. Garate).

Graphie DLB.B.3. (Figure 14 : Prudhomme, 1989 ; 15 : Larribau, 2011) : 9 x 3 cm ; H : 150 cm

> Ligne gravée.

Ligne courbe transversale qui pourrait faire partie du bison. D'autres traits courts sont visibles un peu plus bas. Il s'agit d'une gravure unique et profonde au sillon bien conservé. Le support est un calcaire gris recouvert par plusieurs couches de calcite.



Fig. 33 : Photographie de l'entité graphique DLB.B.3 (M. Peyroux).

Graphie DLB.B.4. (Figure 11 : Prudhomme, 1989 ; 13 : Larribau, 2011) : 10 x 10 cm ; H : 105 cm

> Trois séries de lignes parallèles gravées, une droite et l'autre plus courbe.

C'est une gravure de trait unique et profonde au sillon bien conservé. Le support est un calcaire gris recouvert par plusieurs couches de calcite.

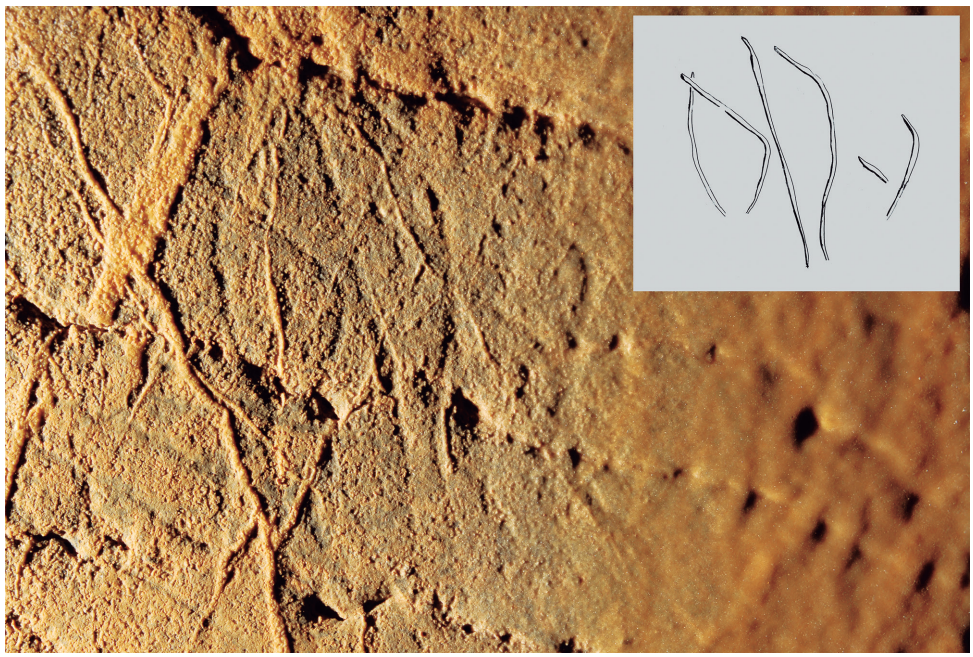


Fig. 34 : Photographie et croquis de l'entité graphique DLB.B.4 (O. Rivero et D. Garate ; relevé : O. Rivero).

Graphie DLB.B.5. (Figure 10 : Prudhomme, 1989 ; 12 : Larribau, 2011) : 11 x 11 cm ; H : 75 cm

> Deux lignes courbes parallèles horizontales et deux rectilignes, également parallèles, à une extrémité. Nous ne pouvons pas écarter une représentation animale cachée par la calcite.

Il s'agit d'une gravure unique et profonde au sillon bien conservé. Le support est un calcaire gris recouvert par plusieurs couches de calcite.

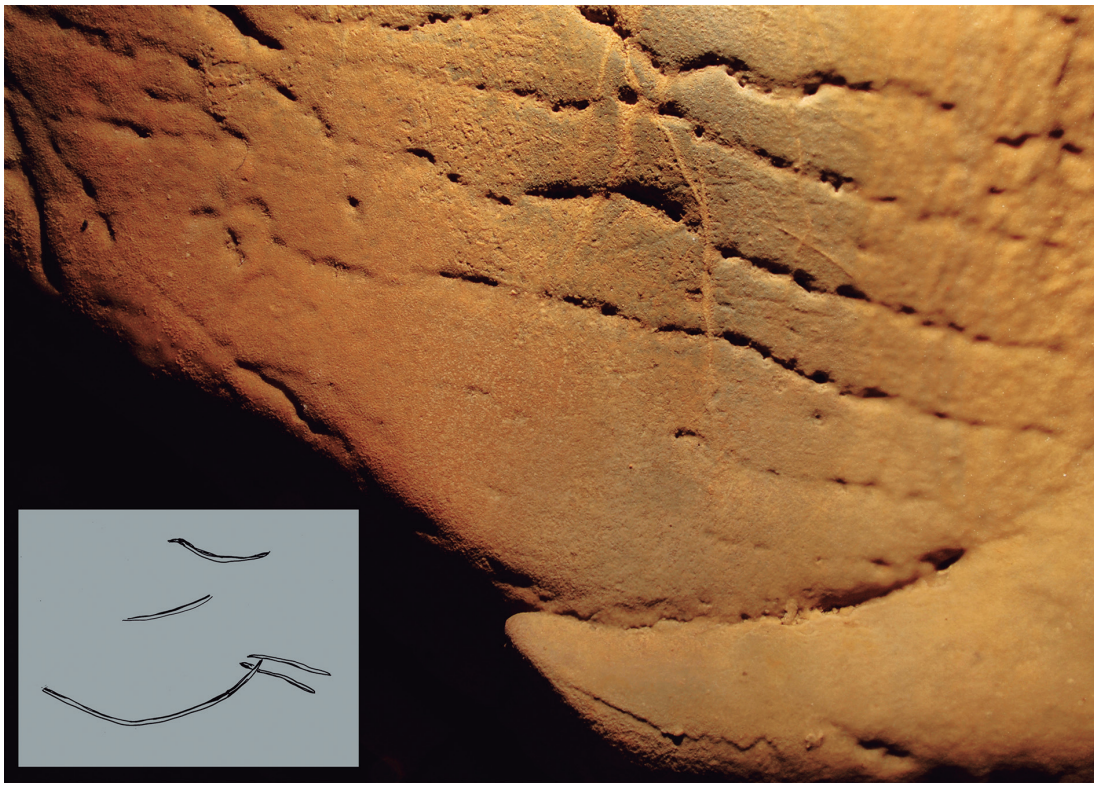


Fig. 35 : Photographie et croquis de l'entité graphique DLB.B.5 (O. Rivero et D. Garate ; relevé : O. Rivero).

Graphie DLB.B.6. (inédite) : 10 x 7 cm ; H : 137 cm

> Taches informes rouges.

Peinture appliquée diluée sur la paroi de calcaire gris recouvert par plusieurs couches de calcite. La matière colorante a quasiment disparu.

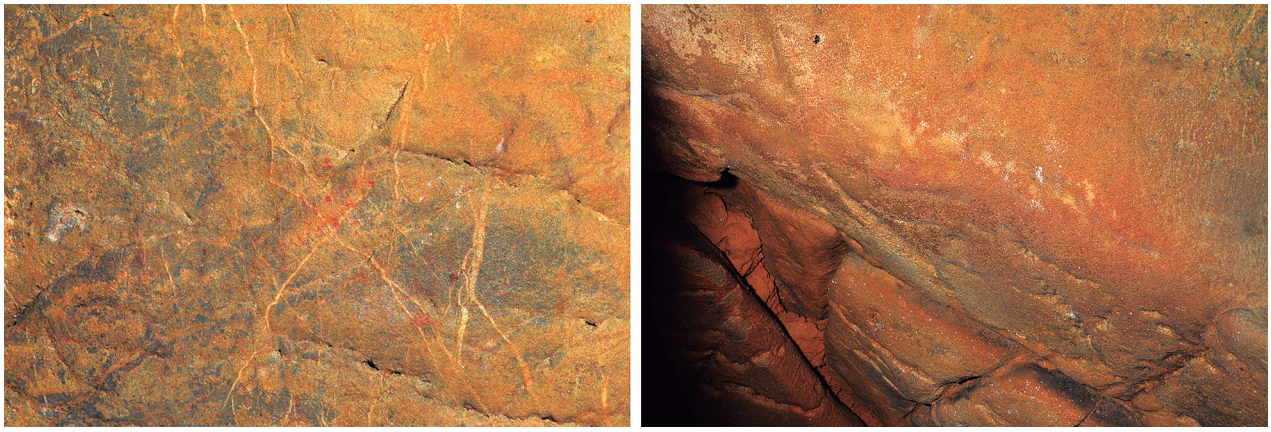


Fig. 36 : Photographie des entités graphiques DLB.B.6. et DLB.B.7 (D. Garate).

Graphie DLB.B.7. (inédite) : 20 x 5 cm ; H : 79 cm

> Tache informe rouge.

Peinture appliquée diluée sur la paroi de calcaire gris qui est recouvert par plusieurs couches de calcite. La matière colorante a quasiment disparu.

Graphie DLB.B.8. (inédite) : 2,5 x 0,5 cm ; H : 130 cm

> Deux traits subparallèles et horizontaux rouges.

Peinture appliquée diluéedans la paroi. Il s´agit de une calcaire gris qui est recouvert par plusieurs couches de calcite.

La matière colorante est mal conservée.

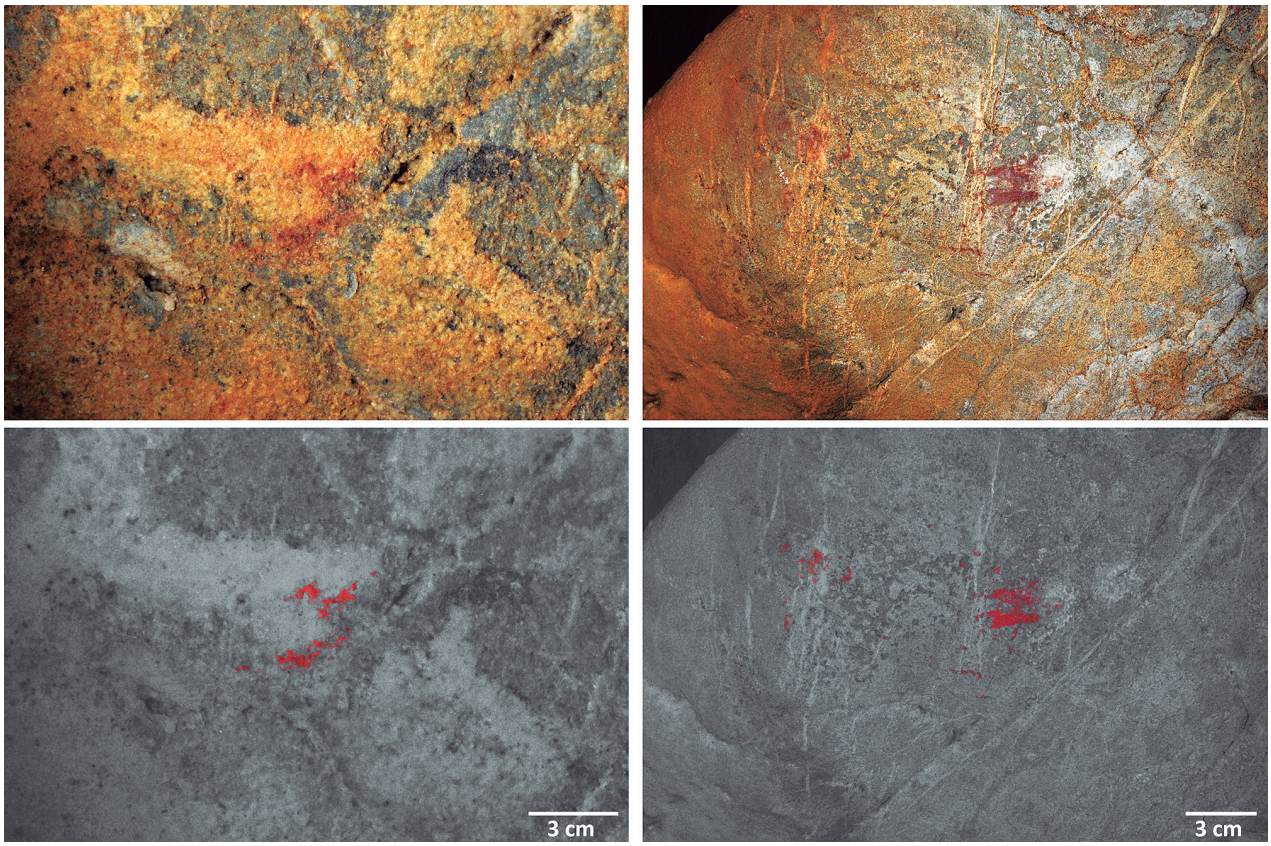


Fig. 37 : Photographies et relevés des entités graphiques DLB.B.8. et DLB.B.9 (D. Garate).

Graphie DLB.B.9. (inédite) : 4 x 5,5 cm ; H : 139 cm

> Deux traits parallèles et horizontaux rouges avec quelques petites taches dispersées autour.

Peinture appliquée diluée sur la paroi. Il s´agit d'une calcaire gris qui est recouvert par plusieurs couches de calcite postérieures à la représentation. La matière colorante est bien conservée pour les deux traits parallèles mais les taches le sont moins.

Graphie DLB.B.10. (inédite) : 1 x 1 cm ; H : 190 cm

> Petit point rouge et une tache rouge très effacée à côté.

Peinture appliquée diluée dans le support, une stalactite sur le panneau. La matière colorante est mal conservée.

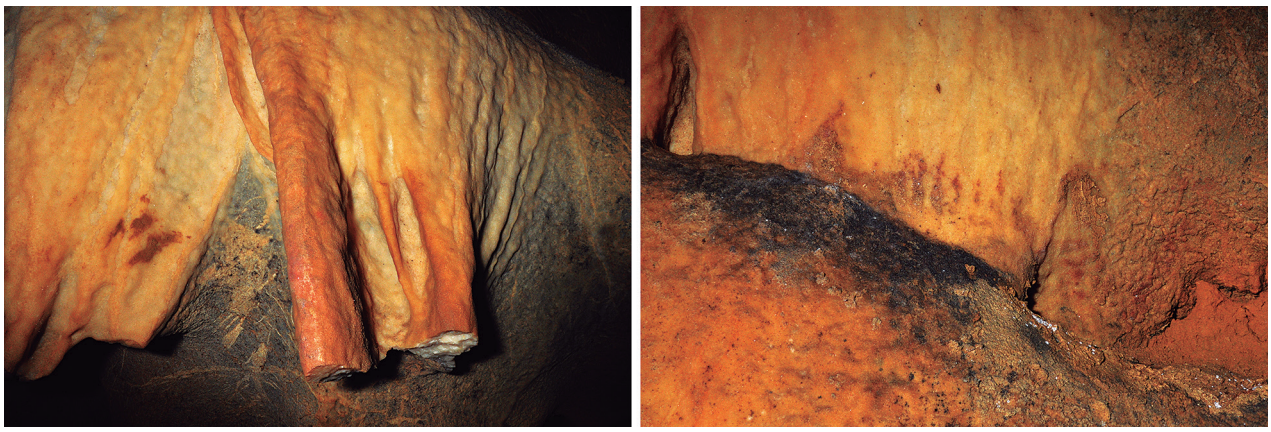


Fig. 38 : Photographie des entités graphiques DLB.B.10. et DLB.B.11 (D. Garate).

Graphie DLB.B.11. (inédite) : 16 x 4 cm ; H : 226 cm

> Une série de petits traits rouges.

Peinture rouge appliquée diluée sur une coulée de calcite à un niveau plus haut du panneau et dans une partie saillante de la roche. La matière colorante est peu abondante et ne recouvre pas l'argile.

Graphie DLB.B.12. (inédite) :15 x 6 cm ; H : 260 cm

> Tache verticale rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcaire gris qui est recouvert par plusieurs couches de calcite. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 39 : Photographie des entités graphiques DLB.B.12. et DLB.B.13 (D. Garate).

Graphie DLB.B.13. (inédite) : 4 x 4 cm ; H : 280 cm

> Tache rouge.

Peinture rouge appliquée diluée dans le support. Elle se trouve dans un pli du calcaire gris. La matière colorante a quasiment disparu et elle est partiellement recouverte par de la calcite active.

4.3. Panneau DLB.C. : 4 x 1 m

Il s'agit de presque vingt taches et lignes rouges sans aucune organisation visible situées dans une chatière très étroite, impraticable après quelques 4 mètres, s'ouvrant dans la paroi droite au fond du diverticule. Le calcaire y est recouvert par plusieurs couches de calcite.

D'après la situation actuelle, les peintures ont été réalisées dans une position gênante, probablement allongé.



Fig. 40 : Photographie d'accès au panneau DLB.C (D. Garate).

Graphie DLB.C.1. (inédite) : 4 x 2 cm ; H : 78 cm

> Petite tache informe dans le rebord d'une stalactite.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière, où la calcite argileuse est encore active. La matière colorante a quasiment disparu.



Fig. 41 : Photographie des entités graphiques DLB.C.1. et DLB.C.2 (D. Garate).

Graphie DLB.C.2. (inédite) : 10 x 5 cm ; H : 55 cm

> Deux traits transversaux.

Peinture rouge appliquée à sec sur la paroi droite de la chatière où le calcaire est recouvert par une couche de calcite blanchâtre. La matière colorante est très mal conservée.

Graphie DLB.C.3. (inédite) : 4 x 4 cm ; H : 75 cm

> Petit point rouge au bord du panneau.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière, où le calcaire est recouvert par une couche de calcite blanchâtre. La matière colorante a quasiment disparu.



Fig. 42 : Photographie des entités graphiques DLB.C.3. et DLB.C.4 (D. Garate).

Graphie DLB.C.4. (inédite) : 15 x 14 cm ; H : 60 cm

> Lignes obliques convergentes rouges.

Peinture rouge appliquée en sec sur la paroi droite de la chatière où le calcaire est recouvert par une couche de calcite blanchâtre. La matière colorante est mal conservée.

Graphie DLB.C.5. (inédite) : 6 x 6 cm ; H : 50 cm

> Tache informe.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière, où le calcaire est recouvert par une couche de calcite blanchâtre. La matière colorante a quasiment disparu.



Fig. 43 : Photographie des entités graphiques DLB.C.5. et DLB.C.6 (D. Garate).

Graphie DLB.C.6. (inédite) : 5 x 5 cm ; H : 40 cm

> Tache informe rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière, où le calcaire est recouvert par une couche de calcite blanchâtre. La matière colorante a quasiment disparu.

Graphie DLB.C.7. (inédite) : 7 x 8 cm ; H : 60 cm

> Tache informe rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière, où le calcaire est recouvert par une couche de calcite blanchâtre. La matière colorante est recouverte par la calcite quasiment dans sa totalité.

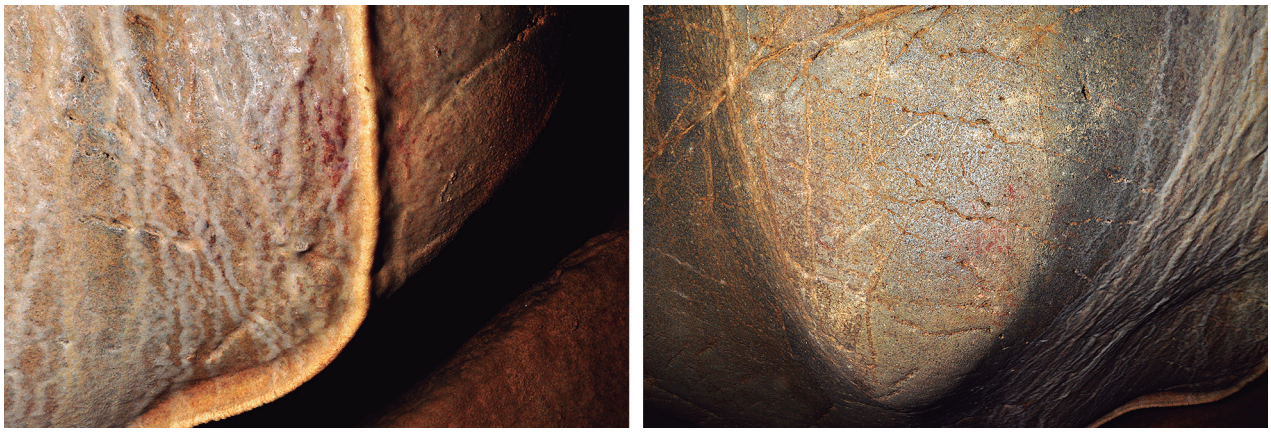


Fig. 44 : Photographie des entités graphiques DLB.C.7. et DLB.C.8 (D. Garate).

Graphie DLB.C.8. (inédite) : 6 x 7 cm ; H : 62 cm

> Tache arrondie rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur un saillant de la roche calcaire de la paroi droite de la chatière. La matière colorante est très mal conservée.

Graphie DLB.C.9. (inédite) : 3 x 2,5 cm ; H : 97 cm

> Trois traits horizontaux et parallèles rouges.

Peinture rouge appliquée en sec sur la paroi droite de la chatière. La matière colorante est partiellement couverte par la calcite.

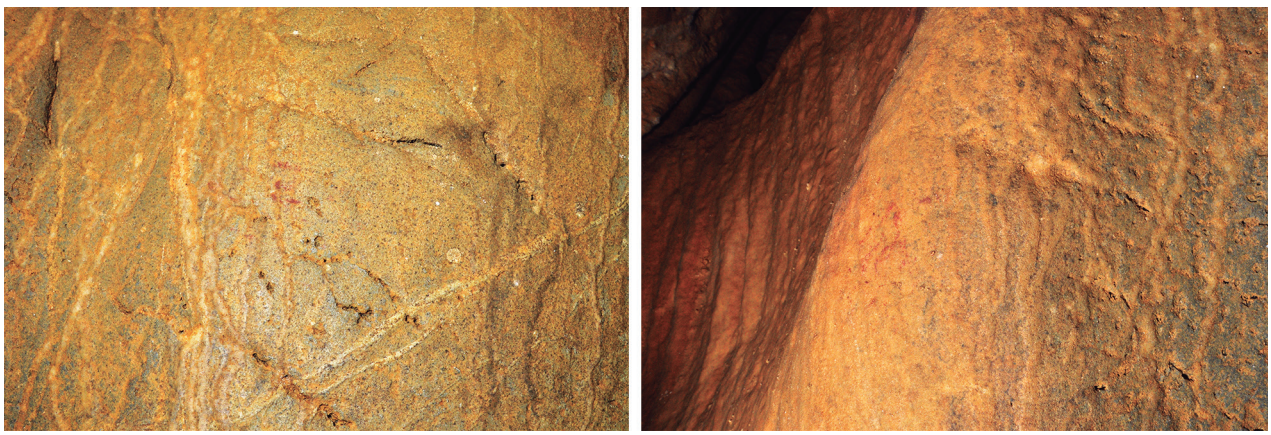


Fig. 45 : Photographie des entités graphiques DLB.C.9. et DLB.C.10 (D. Garate).

Graphie DLB.C.10. (inédite) : 4 x 4 cm ; H : 85 cm

> Tache informe rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur un saillant de la roche calcaire de la paroi droite de la chatière. La matière colorante est très mal conservée.

Graphie DLB.C.11. (inédite) : 20 x 8 cm ; H : 105 cm

> Tache informe rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur un bloc qui limite l'accès à la chatière. La matière colorante est partiellement couverte par la calcite.



Fig. 46 : Photographie des entités graphiques DLB.C.11. et DLB.C.12 (D. Garate).

Graphie DLB.C.12. (inédite) : 6 x 1 cm ; H : 50 cm

> Très petites taches rouges verticales.

Peinture rouge appliquée au bord d'une coulée verticale de calcite située sur la paroi gauche de la chatière. La matière colorante est très mal conservée.

Graphie DLB.C.13. (inédite) : 18 x 7 cm ; H : 66 cm

> Très petites taches rouges vertiales.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche de la chatière recouverte par des couches de calcite argileuse. La matière colorante est très mal conservée.



Fig. 47 : Photographie des entités graphiques DLB.C.13. et DLB.C.14 (D. Garate).

Graphie DLB.C.14. (inédite) : 5 x 3 cm ; H : 88 cm

> Très petites taches rouges verticales.

Peinture rouge appliquée diluée sur paroi gauche de la chatière recouverte par des couches de calcite argileuse. La matière colorante est très mal conservée.

Graphie DLB.C.15. (inédite) : 11 x 5 cm ; H : 65 cm

> Petites taches informes.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche de la chatière recouverte par des couches de calcite argileuse. La matière colorante est très mal conservée.

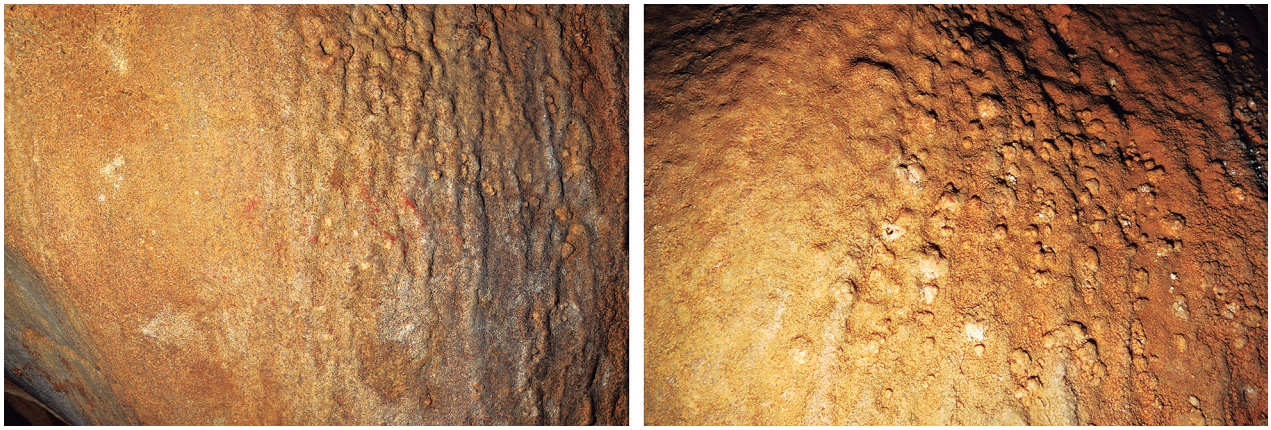


Fig. 48 : Photographie des entités graphiques DLB.C.15. et DLB.C.16 (D. Garate).

Graphie DLB.C.16. (inédite) : 6 x 5 cm ; H : 93 cm

> Très petites taches rouges informes.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche de la chatière recouverte par des couches de calcite argileuse. La matière colorante est très mal conservée.

Graphie DLB.C.17. (inédite) : 8 x 8 cm ; H : 80 cm

> Tache allongée rouge sur une saillie.

Peinture rouge appliquée diluée sur une saillie entre des plans de la roche calcaire couverte par des couches de calcite. Paroi gauche de la chatière. La matière colorante est dense et bien conservée.

Graphie DLB.C.18. (inédite) : 5 x 4 cm ; H : 80 cm

> Trois petits traits rouges verticaux.

Peinture rouge appliquée diluée sur un bloc qui limite l'accès à la chatière. La matière colorante a quasiment disparu.

Graphie DLB.C.19 (inédite) : 34 x 15 cm ; H : 80 cm

> Petits taches rouges disperses.

Peinture rouge appliquée diluée sur un bloc qui limite l'accès à la chatière. La matière colorante a quasiment disparu.

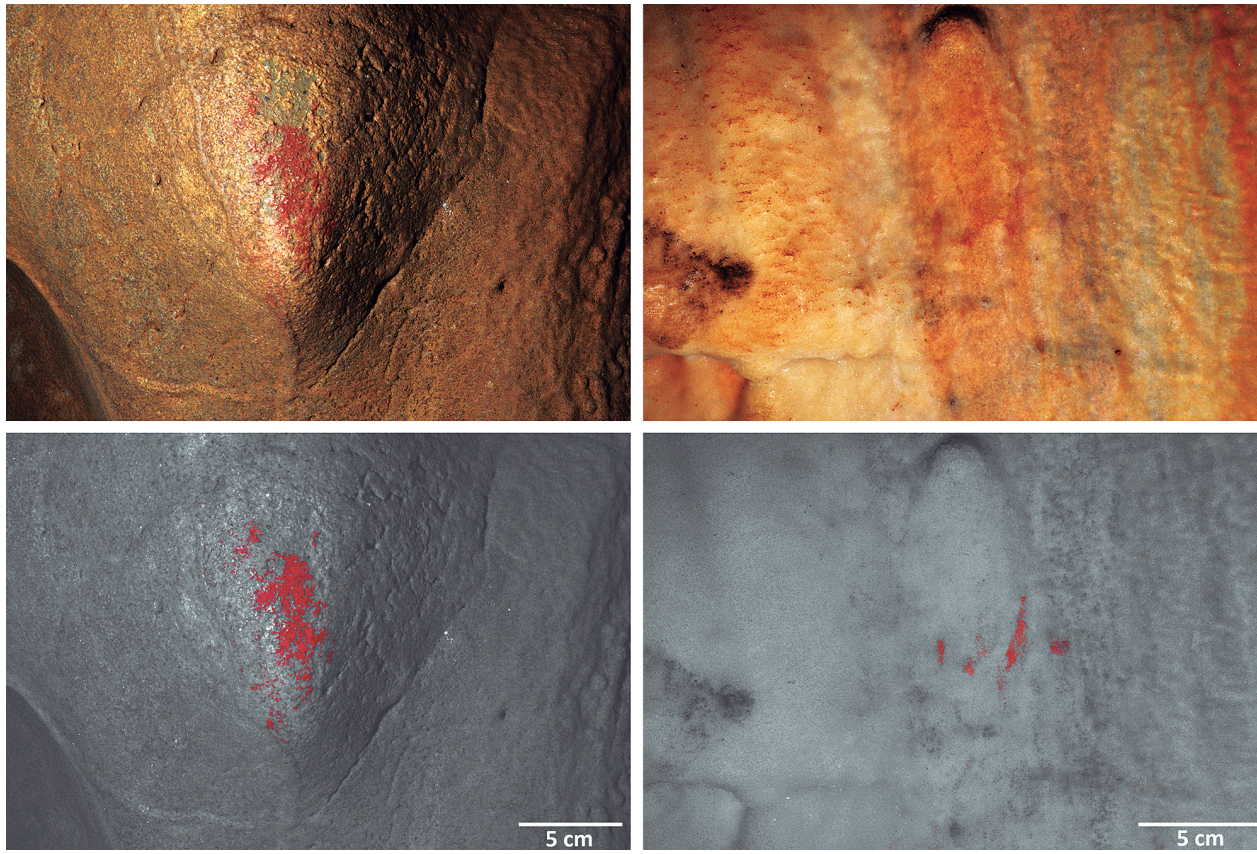


Fig. 49 : Photographies et relevés des entités graphiques DLB.C.17. et DLB.C.18 (D. Garate).



Fig. 50 : Photographie de l'entité graphique DLB.C.19 (D. Garate).

4.4. Panneau DLB.D. : 4 / 1,5 m

Ce panneau se situe au fond du diverticule dans une chatière ascendante rendue impénétrable après 4 mètres par une coulée de calcite argileuse. Son support est du calcaire recouvert par plusieurs couches de calcite. D'après la situation actuelle, les peintures ont été réalisées dans une position gênante, probablement assis sur un plancher de calcite glissante.

Il s'agit de quinze taches et lignes rouges sans aucune organisation visible.



Fig. 51 : Photographie d'accès au panneau DLB.D (D. Garate).

Graphie DLB.D.1. (inédite) : 3 x 3 cm ; H : 98 cm

> Petites taches rouges ; deux, verticales, sont bien visibles mais les autres le sont très peu.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière recouverte par des couches de calcite argileuse. La matière colorante a quasiment disparu.



Fig. 52 : Photographie de l'entité graphique DLB.D.1. et PLB.D.2 (D. Garate).

Graphie DLB.D.2. (inédite) : 12 x 10 cm ; H : 110 cm

> Taches informes rouges.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante est masquée par les coulées de calcite.

Graphie DLB.D.3. (inédite) : 4,5 x 4,5 cm ; H : 84 cm

> Point et taches rouges très faibles autour.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante est très mal conservée.

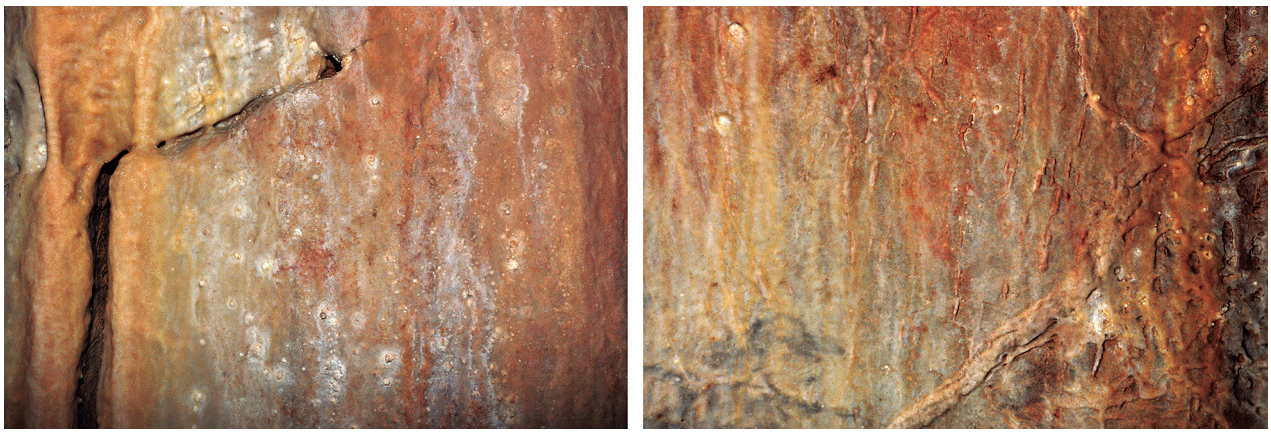


Fig. 53 : Photographies des entités graphiques DLB.D.3. et DLB.D.4 (D. Garate).

Graphie DLB.D.4. (inédite) : 20 x 12 cm ; H : 75 cm

> Taches informes rouges.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante a quasiment disparu, masquée par les coulées de calcite.

Graphie DLB.D.5. (inédite) : 26 x 17 cm ; H : 70 cm

> Taches informes rouges et un petit trait.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante a quasiment disparu, masquée par les coulées de calcite.

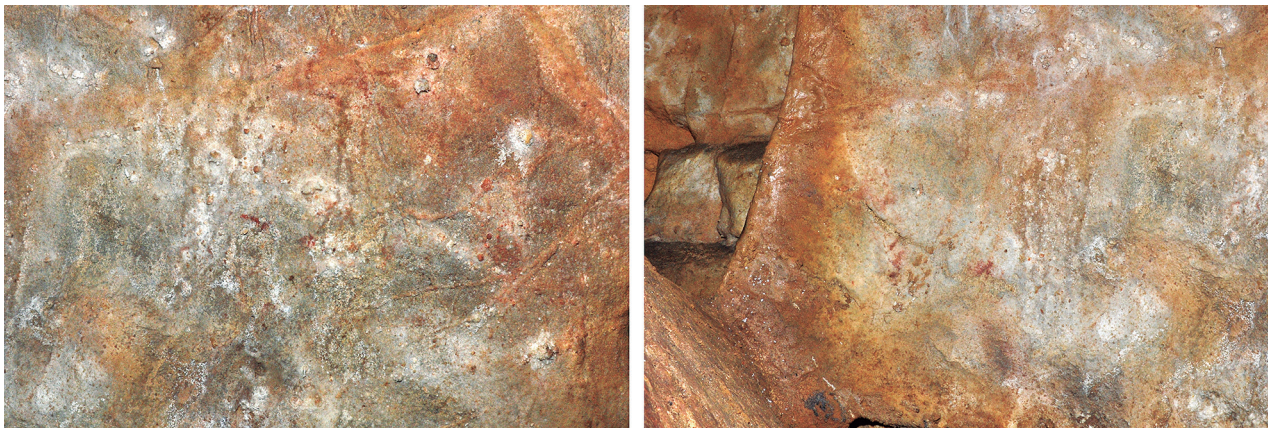


Fig. 54 : Photographies des entités graphiques DLB.D.5. et DLB.D.6 (D. Garate).

Graphie DLB.D.6. (inédite) : 10 x 5 cm ; H : 25 cm

> Petits traits rouges obliques.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante est très mal conservée.

Graphie DLB.D.7. (inédite) : 8 x 4 cm ; H : 75 cm

> Petites taches rouges.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante est conservée dans les saillants de la roche.



Fig. 55 : Photographie des entités graphiques DLB.D.7. et DLB.D.8 (D. Garate).

Graphie DLB.D.8. (inédite) : 10 x 3 cm ; H : 90 cm

> Tache verticale subrectangulaire rouge.

Peinture rouge appliquée diluée Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante a quasiment disparu, masquée par les coulées de calcite.

Graphie DLB.D.9. (inédite) : 80 x 120 cm ; H : 0 cm

> Taches informes rouges sur la coulée de calcite.

Peinture rouge appliquée diluée sur la coulée de calcite argileuse qui ferme le passage de la chatière. La matière colorante est très mal conservée.



Fig. 56 : Photographie de l'entité graphique DLB.D.9 (D. Garate).

Graphie DLB.D.10. (inédite) : 13 x 10 cm H : 135 cm

> Tache verticale rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante est mal conservée et partiellement recouverte par des couches de calcite.

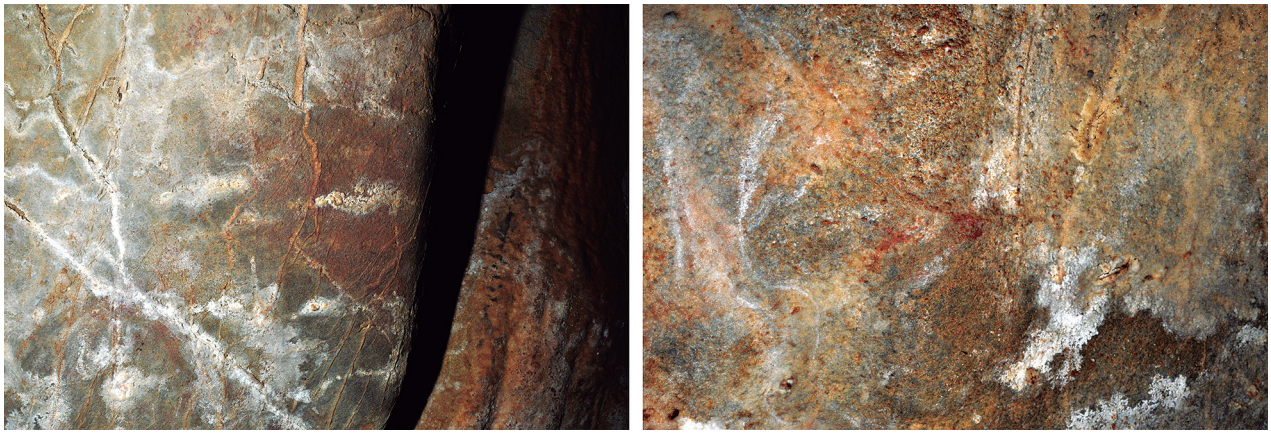


Fig. 57 : Photographies des entités graphiques DLB.D.10. et DLB.D.11 (D. Garate).

Graphie DLB.D.11. (inédite) : 2 x 2 cm ; H : 90 cm

> Petit trait rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante est mal conservée.

Graphie DLB.D.12. (inédite) : 1 x 1 cm ; H : 85 cm

> Petit point rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 58 : Photographies des entités graphiques DLB.D.12. et DLB.D.13 (D. Garate).

Graphie DLB.D.13. (inédite) : 14 x 7 cm ; H : 75 cm

> Petites taches rouges sur un saillant de la roche.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante est mal conservée.

Graphie DLB.D.14. (inédite) : 8 x 5 cm ; H : 95 cm

> Petites traits rouges obliques et transversaux.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 59 : Photographies des entités graphiques DLB.D.14. et DLB.D.15 (D. Garate).

Graphie DLB.D.15. (inédite) : 1 x 1 cm ; H : 65 cm

> Un point rouge caché sous la calcite.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche de la chatière recouverte par des couches de calcite. La matière colorante est mal conservée.

5. SECTEUR GLB (GALERIE LARRIBAU)

La galerie Larribau se situe dans le parcours moyen de la grotte. Il s'agit d'un passage latéral à quelques mètres de hauteur par rapport au parcours touristique et elle ne fait pas partie des visites touristiques.

Il s'agit d'une galerie plutôt haute d'environ 25 mètres de longueur où la formation de spéléothèmes est forte. De nos jours elle peut être inondée pendant les périodes les plus pluvieuses. Le sol est formé d'un gours dans la partie s'ouvrant vers la salle Père Noël, tandis qu'il est argileux vers La Pagode. C'est là que se trouvent les graphies pariétales et aussi une grande quantité de griffades d'ours.

L'accès à la galerie n'est pas facile. À partir de la salle de La Pagode vers l'entrée de la grotte, il requiert une escalade verticale permettant d'arriver à une ouverture donnant sur la galerie. À l'opposé, du côté de la salle du Père Noël, vers le fond de la grotte, il faut atteindre une chatière qui se trouve à 2 mètres de hauteur pour accéder à la salle. Aujourd'hui un escalier métallique permet l'accès aux chercheurs.

Il n'y a aucune formation de calcite majeure qui empêche la visibilité des différents panneaux et seul la courbure de la galerie limite la visibilité.

Aucun vestige archéologique n'a été découvert associé à l'art pariétal.

Les entités graphiques répertoriés dans la galerie Larribau sont au nombre de 14, distribuées en 5 panneaux différents. Un possible éléphantidé est mentionné par J.D. Larribau (2011) mais aucune trace anthropique n'est visible à cet endroit.

Panneau \ Thème	Cheval	Bison	Biche	Tache/s	Ligne/s	Point/s	Total
A	2						2
B	4			2			6
C	1						1
D				1			1
E						4	4
TOTAL	7			3		4	14

Tabl. 5 : Décompte des graphies pariétales de la galerie Larribau.

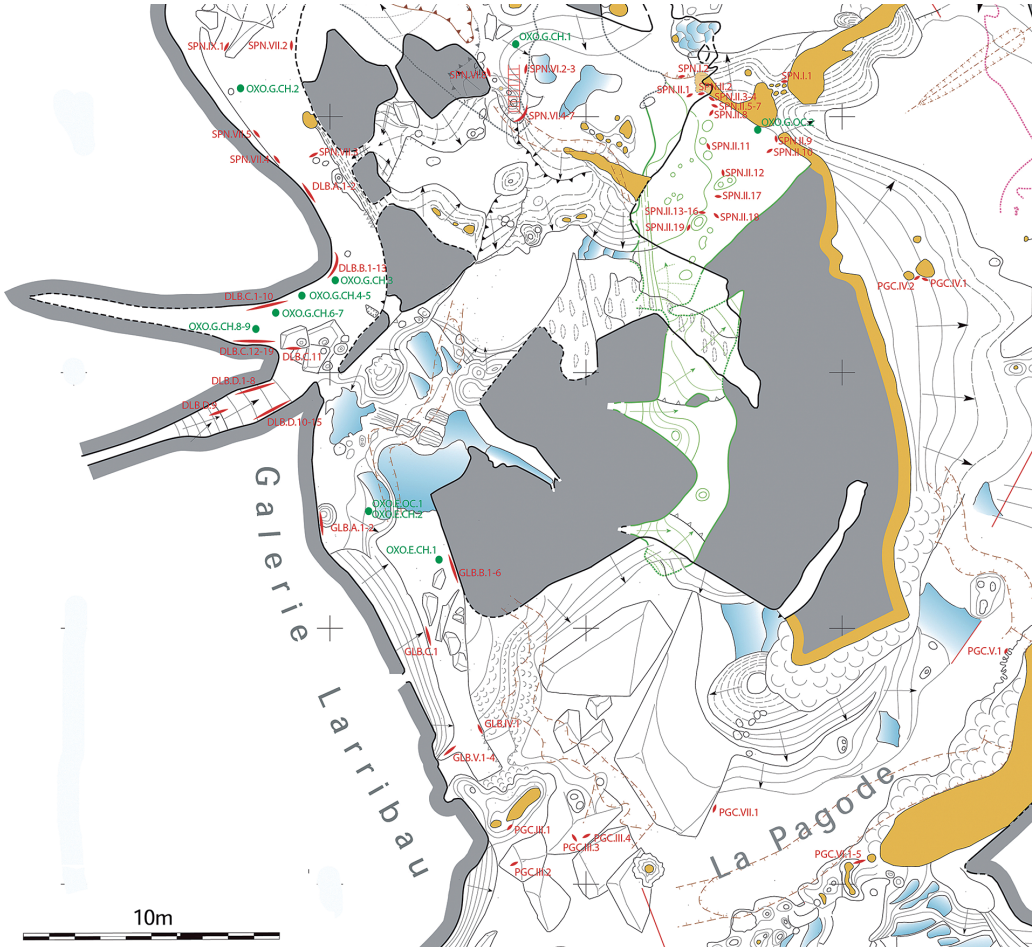


Fig. 60 : Topographie du secteur GLB.

5.1. Panneau GLB.A. : 2,5 x 1,5 m

Il s'agit d'un panneau avec une série de concavités et convexités qui se situe sur la paroi droite de la galerie (en regardant vers l'entrée de la grotte), dans le tronçon moyen là où le sol est surélevé à cause d'une plateforme de calcite.

Les figures ont été réalisées sur une couche d'argile utilisée comme support ; elle recouvre une surface de calcaire gris délimitée en hauteur par un entablement rocheux. Cette argile, extrêmement fragile, est fissurée à cause des changements d'humidité. De plus on y observe quelques fins dépôts de carbonates.

D'après la situation actuelle, les gravures ont été réalisées dans une position confortable, probablement debout.

L'entité graphique GLB.A.1 est au-dessous de GLB.A.2. Les représentations figuratives animales sont orientées à gauche à une même hauteur, vers l'entrée de la cavité.

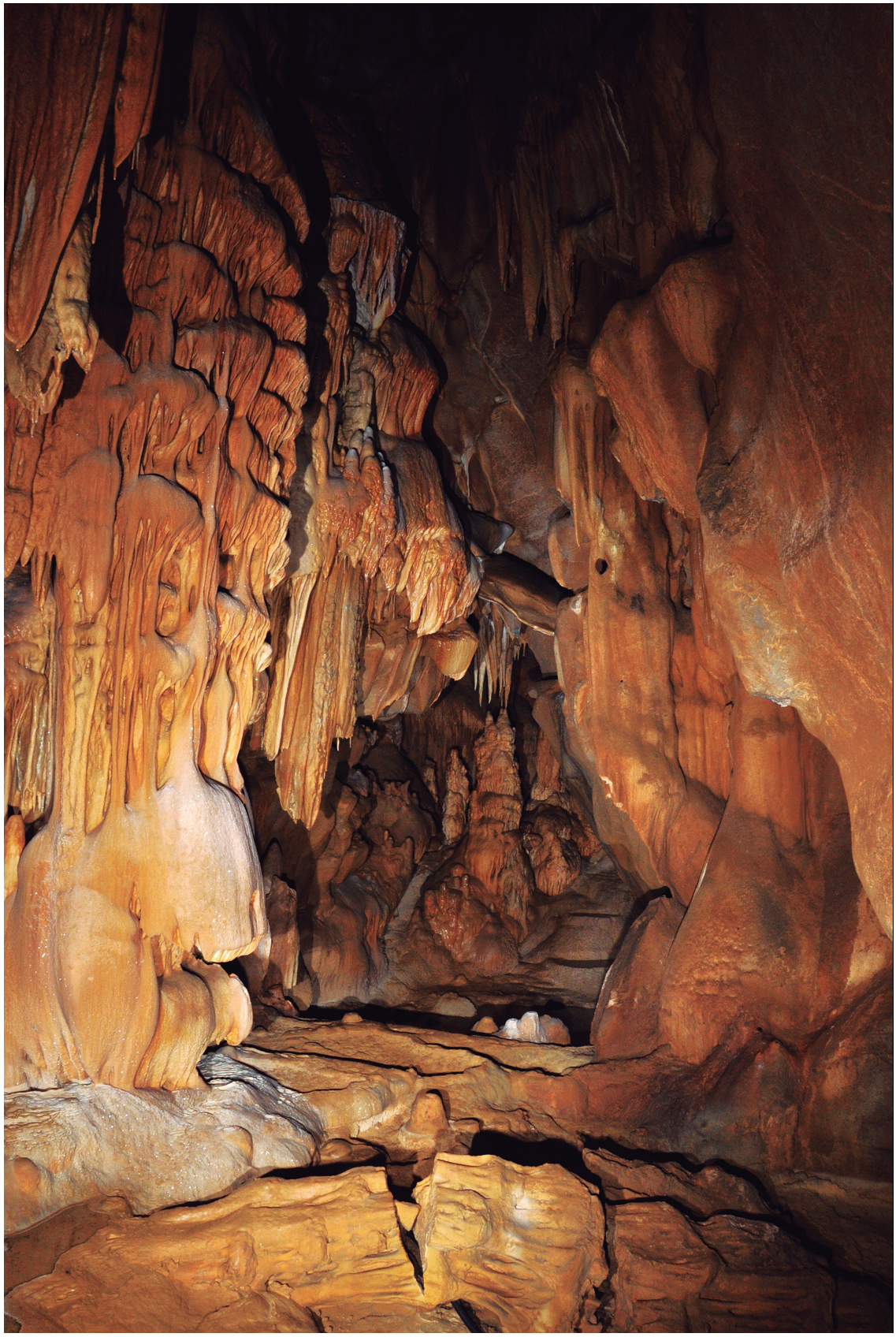


Fig. 61 : Photographie du secteur GLB (O. Rivero et D. Garate).



Fig. 62 : Photographie du panneau GLB.A (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLB.A.1. (Figure 8 Prudhomme, 1989 ; 11 : Larribau, 2011) : 54 cm museau-dos / 16 cm poitrail-garrot / 130 cm hauteur au sol.

> Cheval orienté vers la gauche.

Figure complète. Le cheval est représenté avec la ligne fronto-nasale, le maxillaire, une crinière hachurée et linéaire, la ligne du dos qui s'arrête dans la croupe, la queue, une patte arrière, lla igne du ventre, deux pattes avant, la ligne du poitrail ainsi qu'un œil représenté par un tiret. La figure présente également un détourage en M du ventre, caractéristique des représentations d'équidés du Magdalénien.

D'après la morphologie des incisions la figure a été réalisée de droite à gauche et du haut en bas pour les incisions verticales. On peut apprécier une rectification dans la ligne fronto-nasale ainsi que dans la queue et dans la patte arrière.

La figure a été réalisée très probablement avec les doigts sur une couche d'argile utilisée comme support.

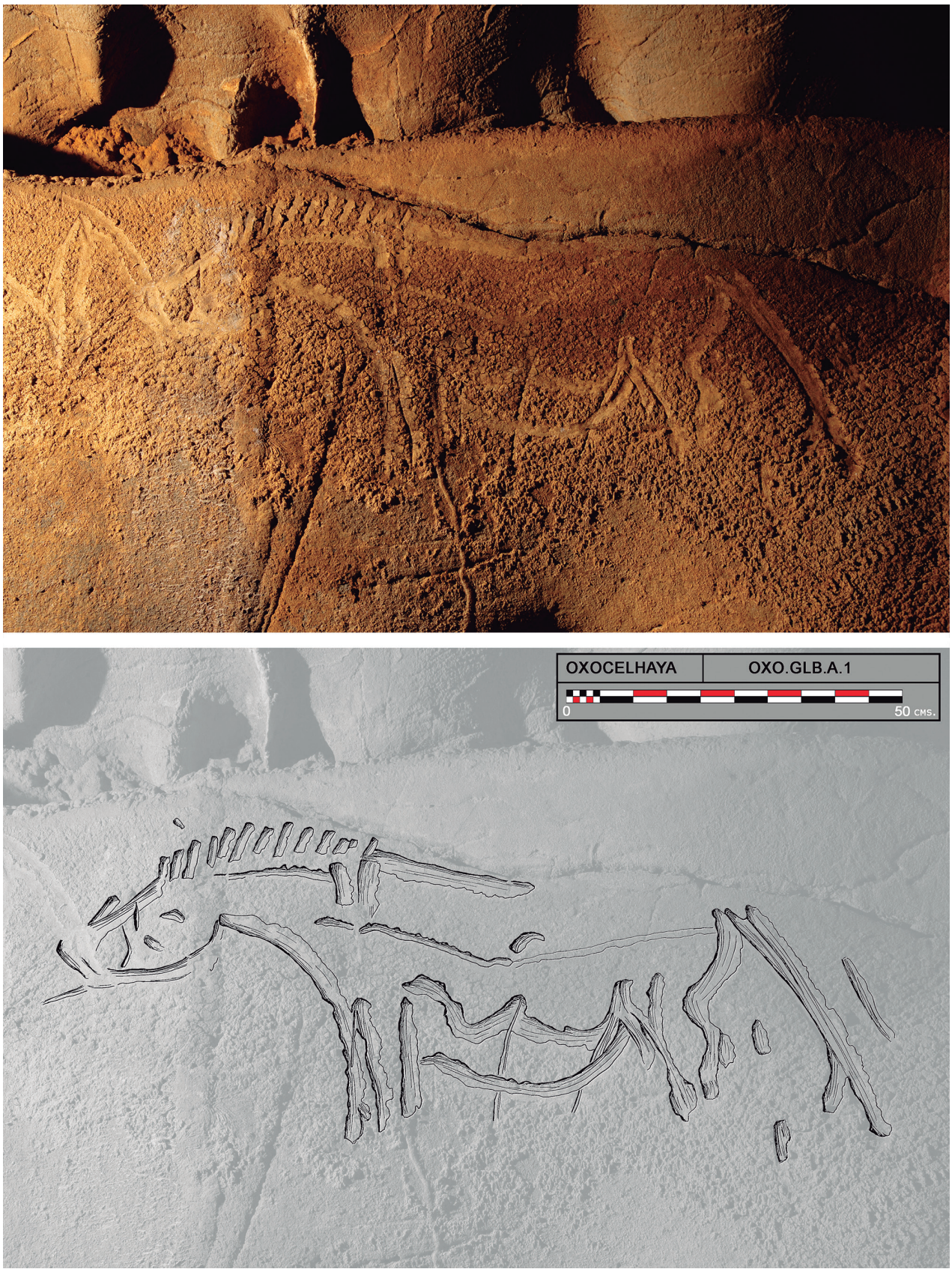


Fig. 63 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLB.A.1 (O. Rivero et D. Garate, relevé : O. Rivero).

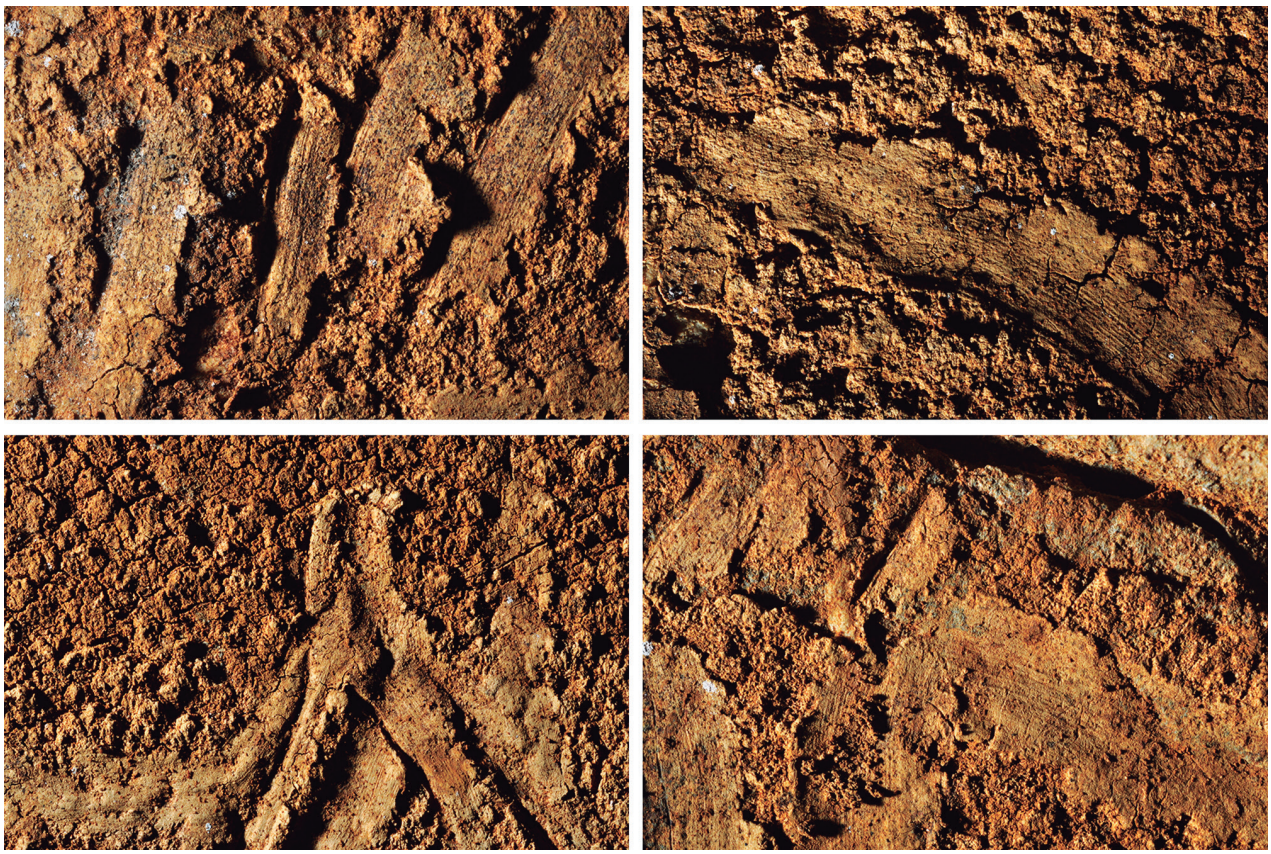


Fig. 64 : Macrophotographies de détail de l'entité graphique GLB.A.1. En haut à gauche, incisions de la crinière où se remarque la superposition des traits indiquant qu'ils ont été réalisés en commençant par la droite. En haut à droite, macrophotographie de la ligne du poitrail, gravée du haut en bas. En bas à gauche, détail des superpositions dans l'inguinal. En bas à droite, fin des traits de la crinière et début de la ligne du dos (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLB.A.2. (Figure 9 : Prudhomme, 1989 ; 10 : Larribau, 2011) : 47 cm museau-dos / 18 cm poitrail-garrot / 140 cm hauteur au sol.

> Cheval orienté vers le gauche.

Figure complète. La figure est représentée par la ligne fronto-nasale, le maxillaire, la ligne cervico-dorsale, la ligne du poitrail, les deux pattes avant, la ligne du ventre, la patte arrière et la queue. Le détourage ventral en M ainsi que l'œil ovalaire et détouré ainsi qu'une double ligne de crinière complètent la figure. On peut observer deux traits superposés en forme d'angle qui pourraient figurer une blessure.

Le détourage de l'oeil ainsi que la ligne ventrale en M sont des conventions très caractéristiques des représentations de chevaux du Magdalénien.

La figure a été réalisée avec les doigts de gauche à droite en commençant par la tête puis la ligne du dos, postérieurement le poitrail, les pattes avant, le ventre et la patte arrière. On peut remarquer des rectifications dans la ligne du poitrail et la ligne des fesses.



Fig. 65 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLB.A.2 (O. Rivero et D. Garate, relevé : O. Rivero).



Fig. 66 : Macrophotographies de détail de l'entité graphique GLB.A.2. En haut à gauche, détail du museau du cheval. En haut à droite, traits de la fin de la ligne cervico-dorsale, début de la queue et ligne des fesses. En bas à gauche, début de la ligne de la patte avant. En bas, à droite, détail d'un trait associé à la figure qui semble avoir été réalisé par un outil et non avec le doigt (O. Rivero et D. Garate).

5.2. Panneau GLB.B. : 2 x 1,5 m

Il se trouve dans la paroi gauche de la galerie (en regardant vers l'entrée de la grotte), dans le tronçon moyen là où le sol est surélevé à cause d'une plateforme de calcite. Le panneau est concave dans le plan horizontal.

D'après la situation actuelle, les gravures ont été réalisées dans une position confortable, probablement debout. L'entité graphique GLB.B.1 est au-dessous de GLB.A.2 et de GLB.A.3 mais ces deux dernières ne se superposent pas. Le seul cheval complet GLB.B.1 est au centre du panneau tandis que les chevaux partiels sont autour.



Fig. 67 : Photographie du panneau GLB.B (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLB.B.1. (Figure 5 : Prudhomme, 1989 ; 5 : Larribau, 2011) : 130 cm museau-dos / 52 cm poitrail-garrot / 135 cm hauteur au sol.

> Cheval orienté vers la gauche.

Figure complète. Il s'agit d'une représentation très détaillée ; la tête du cheval a été figurée avec le maxillaire détouré, l'œil, la bouche et le naseau, le maxillaire linéaire et hachuré et les deux oreilles. Sont également figurés la crinière hachurée et linéaire, la ligne du dos, la queue, la ligne du poitrail, les deux pattes avant, le ventre et les deux pattes arrière. Un remplissage de traits existe dans le cou, ainsi qu'un autre au niveau du ventre. Ces deux remplissages, ainsi que le détourage du maxillaire, figurent très probablement les différentiations dans la couleur du pelage de l'animal. Tous ces détourages sont des conventions caractéristiques du Magdalénien.

La figure a été réalisée au moyen d'incisons lors d'un seul passage. Cette gravure est extrêmement fine, c'est plutôt un raclage qui change le couleur de la paroi mais qui ne pénètre pas dans l'intérieur car l'auteur n'a pu approfondir les lignes du fait de la dureté du support. Les lignes sont le résultat de l'addition de plusieurs incisions juxtaposées. Les traits apparaissent naturellement blancs grâce à la nature du support, ce qui permet de voir la figure sans avoir besoin d'une gravure profonde.

La gravure se superpose au calcaire et aux couches de calcite qui le recouvre à des endroits précis.

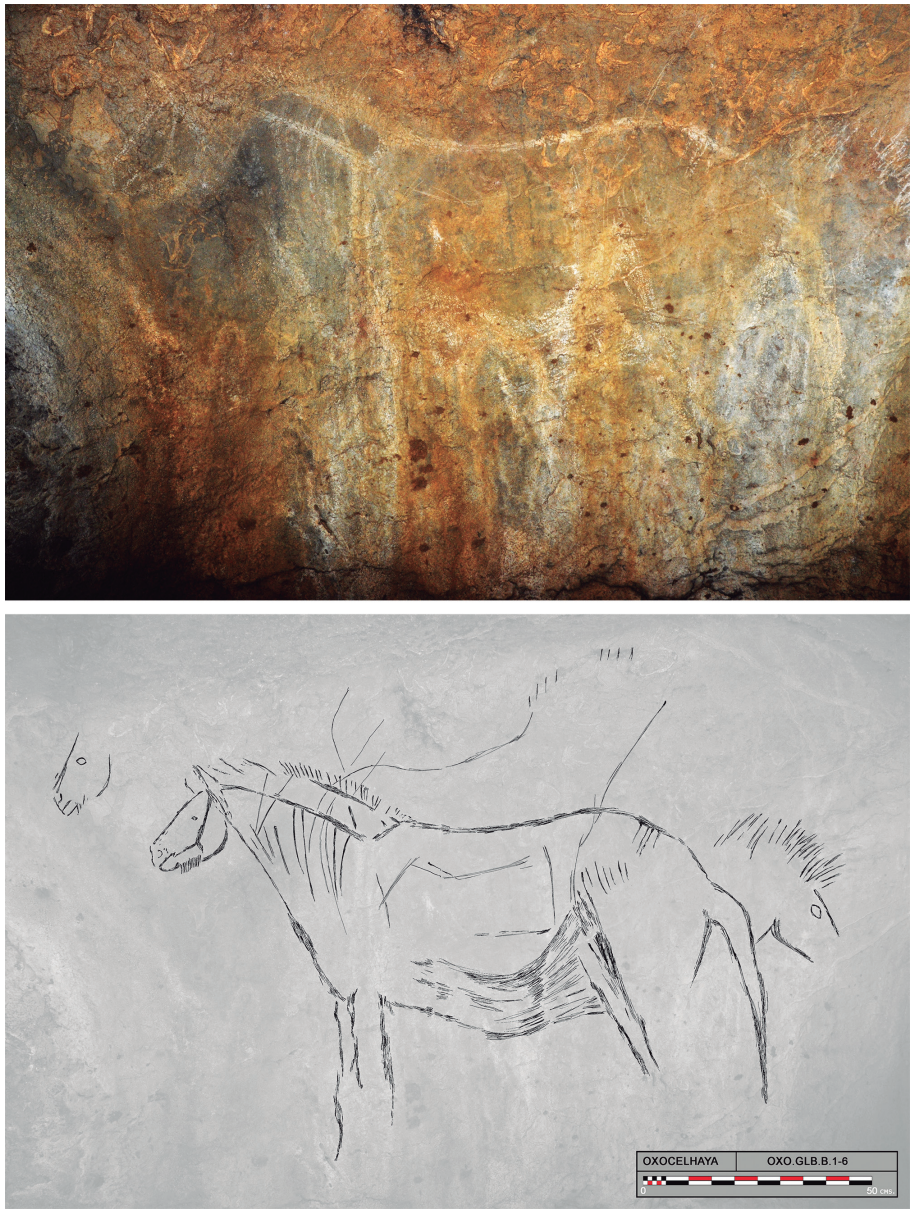


Fig. 68 : Photographie de l'entité graphique GLB.B.1 et relevé du panneau GLB.B (O. Rivero et D. Garate, relevé : O. Rivero).

Graphie GLB.B.2. (Figure 8 : Larribau, 2011) : 85 cm museau-dos / 26 cm poitrail-garrot / 155 cm hauteur au sol.

> Cheval orienté vers la droite.

Il s'agit d'une figure incomplète (acéphale), peut-être une esquisse. Y sont uniquement figurés une crinière hachurée, dont la majorité des traits ne sont presque pas visibles actuellement, une ligne de dos se terminant en queue, la ligne du poitrail, la patte avant, le ventre et la patte arrière. La crinière s'appuie dans l'inflexion entre le panneau et une concavité plus en hauteur.

La figure a été réalisée avec des incisions lors d'un seul passage. On peut remarquer la longueur excessive de la ligne du poitrail, ce qui est peut-être la raison expliquant que l'auteur n'ait pas réalisé la tête. La gravure est très fine et difficile à observer, surtout au niveau de la crinière.



Fig. 69 : Photographie de l'entité graphique GLB.B.2 (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLB.B.3. (Figure 4 : Prudhomme, 1989 ; 4 : Larribau, 2011) : 103 cm museau-dos / 62 cm poitrail-garrot / 155 cm hauteur au sol.

> Cheval orienté vers la droite.

Protomé de cheval horizontal et orienté vers la droite. La tête est incomplète et le museau est actuellement non identifiable en raison de la calcification du support. Il comporte un œil, une crinière hachurée et le début de la ligne du poitrail.

Le style de la figure est à rapprocher des chevaux de la galerie Laplace. La figure a été réalisée au moyen d'incisons d'un seul passage. Cette gravure est extrêmement fine, c'est plutôt un raclage qui change le couleur de la paroi mais qui ne pénètre pas dans l'intérieur. L'auteur n'a pu approfondir les lignes du fait de la dureté du support.



Fig. 70 : Photographie de l'entité graphique GLB.B.3 (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLB.B.4. (Figure 7 : Prudhomme, 1989 ; 7 : Larribau, 2011) : 17 cm longueur maximale / 6 cm largeur maximale / 150 cm hauteur au sol.

> Tête de cheval orientée vers le gauche.

Tête incomplète. La ligne fronto-nasale, le museau, le maxillaire, linéaire et hachuré, l'œil, le naseau et la bouche sont représentés.

La figure a été réalisée au moyen d'incisons lors d'un seul passage. Cette gravure est extrêmement fine, c'est plutôt un raclage qui change le couleur de la paroi mais qui ne pénètre pas dans l'intérieur. L'auteur n'a pu approfondir les lignes du fait de la dureté du support, lesquelles sont le résultat de l'addition de plusieurs incisions juxtaposées.

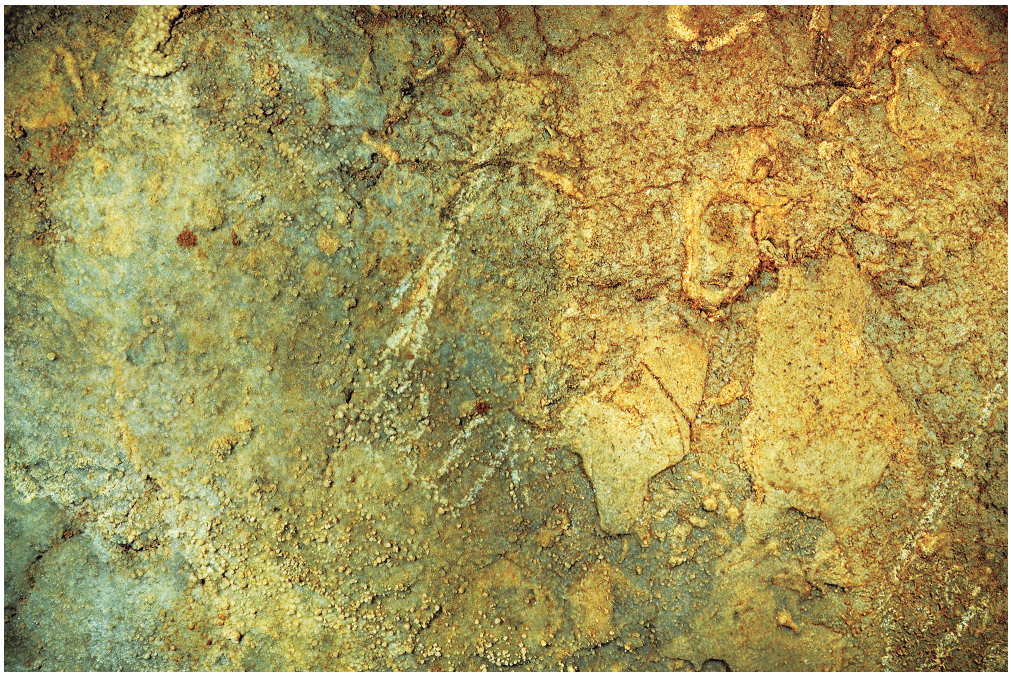


Fig. 71 : Photographie de l'entité graphique GLB.B.4 (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLB.B.5. (inédite) : 2 x 1 cm ; H : 135 cm

> Tache informe rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur le support calcaire qui est recouverte par des couches de calcite. La matière colorante est quasiment disparue.

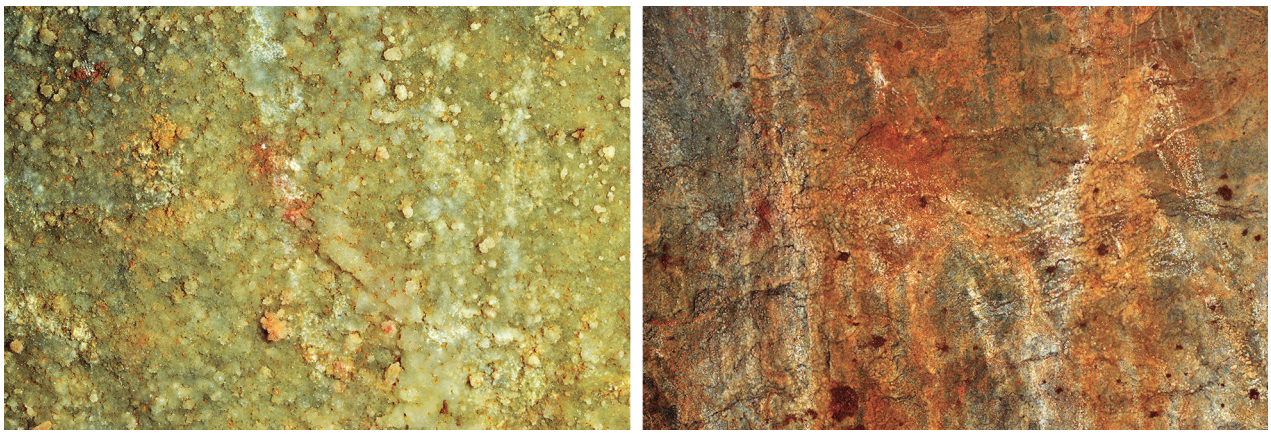


Fig. 72 : Photographies des entités graphiques GLB.B.5. et GLB.B.6 (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLB.B.6. (inédite) : 6 x 3 cm ; H : 125 cm

> Tache informe rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur le support calcaire qui est recouverte par des couches de calcite. La matière colorante est quasiment disparue.

5.3. Panneau GLB.C. : 2 x 1,5 m

Il se trouve dans la paroi gauche de la galerie (en regardant vers l'entrée de la grotte), dans le tronçon moyen là où le sol est surélevé à cause d'une plateforme de calcite. Le panneau est concave dans le plan horizontal.

D'après la situation actuelle, les gravures ont été réalisées dans une position confortable, probablement debout.



Fig. 73 : Photographie du panneau GLB.C (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLB.C.1. (Figure 3 : Prudhomme, 1989 ; 3 : Larribau, 2011) : 140 cm museau-dos / 25 cm poitrail-garrot / 100 cm hauteur au sol.

> Cheval orienté vers la gauche.

Figure incomplète. Elle comprend la tête avec la ligne fronto-nasale et le maxillaire, les deux oreilles, la crinière hachurée, la ligne du dos, la queue, le début de la patte arrière et la ligne du poitrail.

La figure a été réalisée au moyen d'incisions réalisées lors d'un seul passage. La gravure est extrêmement fine, partiellement recouverte par les coulées argileuses.

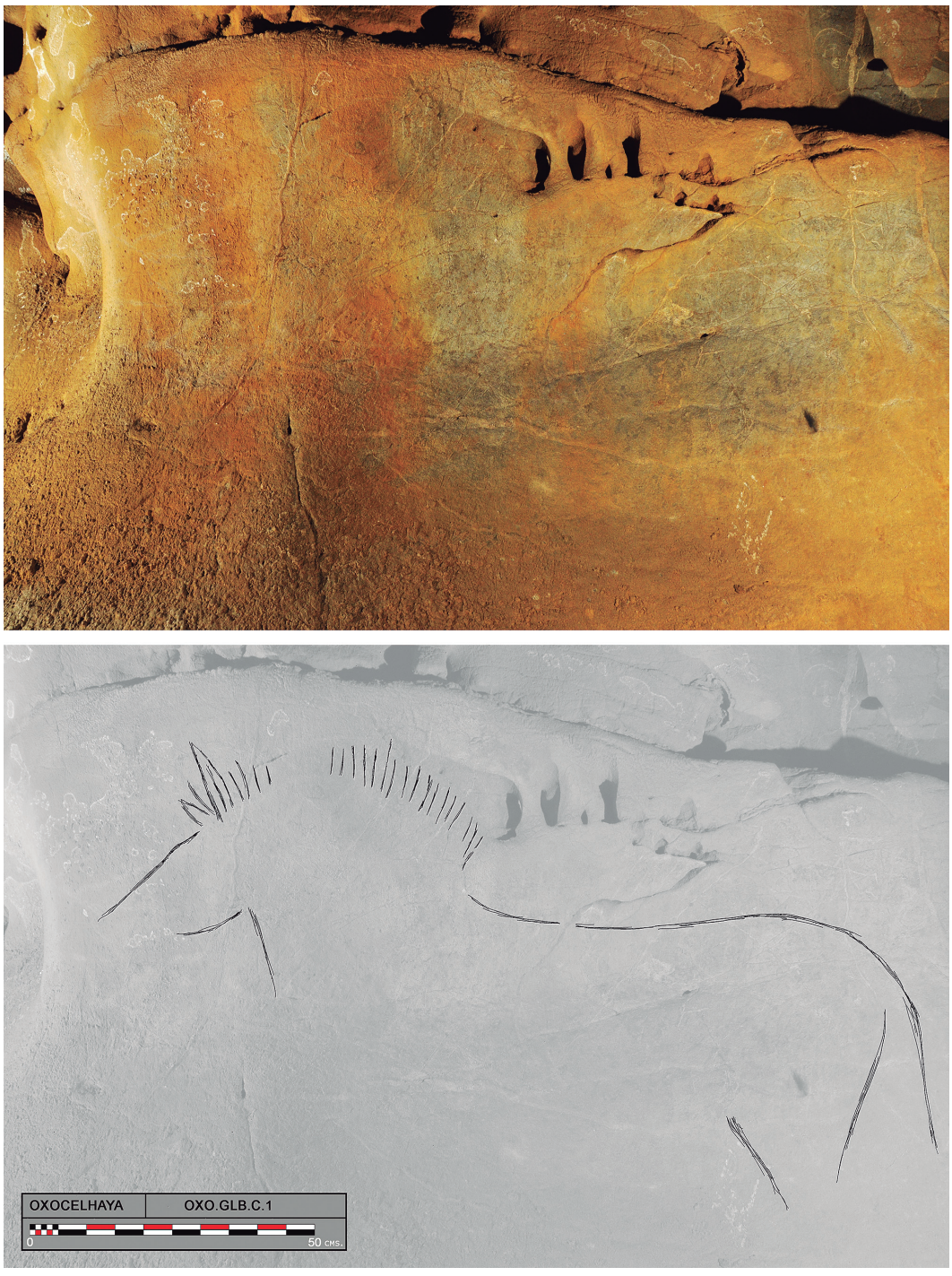


Fig. 74 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLB.C.1 (O. Rivero et D. Garate, relevé : O. Rivero).

5.4. Panneau GLB.D. : 1 x 1 m

Il se trouve sur la paroi gauche de la galerie (en regardant vers l'entrée de la grotte), dans le tronçon final à côté de la fenêtre qui donne accès à la salle de La Pagode.

D'après la situation actuelle, les motifs ont été réalisés dans une position forcée, légèrement élevée.



Fig. 75 : Photographie du panneau GLB.D (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLB.D.1. (inédite) : 3 x 3 cm ; H : 210

> Tache informe rouge oblique.

Peinture rouge appliquée diluée sur une coulée de calcite qui recouvre la paroi. La matière colorante est presque disparue.



Fig. 76 : Photographie de l'entité graphique GLB.D.1 (D. Garate).

5.5. Panneau GLB.E. : 1 x 2 m

Il se trouve sur la paroi gauche de la galerie (en regardant vers l'entrée de la grotte), dans le tronçon final à côté de la fenêtre qui donne accès à la salle de La Pagode. Il s'agit d'un tube d'érosion de la paroi de calcaire partiellement recouvert par de couches des calcite.

D'après la situation actuelle, les gravures ont été réalisées dans une position confortable, probablement debout.

Les taches sont dispersées sur la paroi et ne se superposent pas.



Fig. 77 : Photographie du panneau GLB.E (D. Garate).

Graphie GLB.E.1. (inédite) : 6 x 6 cm ; H : 95 cm

> Tache circulaire rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcaire avec une fine couche d'argile. La matière colorante a presque disparue.

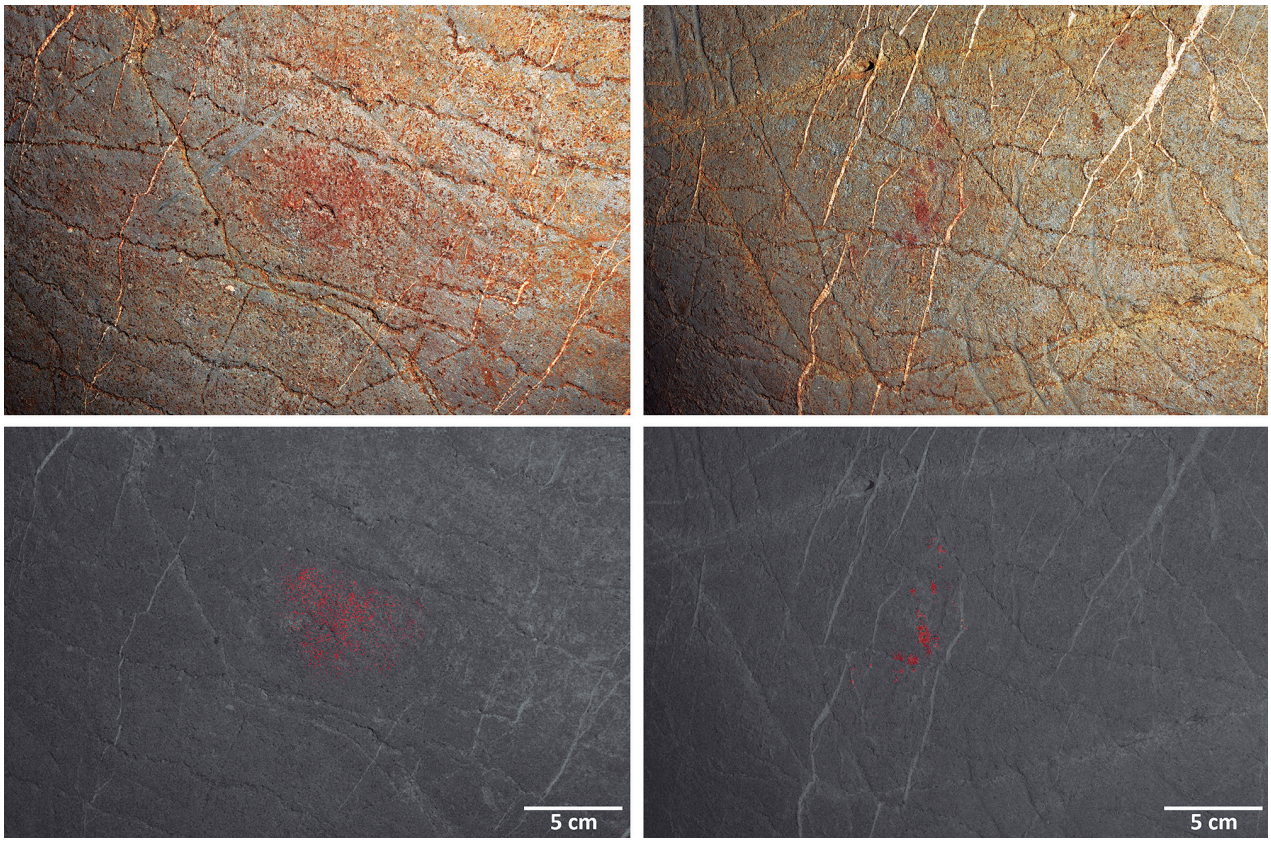


Fig. 78 : Photographies et relevés des entités graphiques GLB.E.1. et GLB.E.2 (D. Garate).

Graphie GLB.E.2. (inédite) : 8 x 6 cm ; H : 128 cm

> Tache verticale rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcaire avec une fine couche d'argile et des griffades d'ours. La matière colorante est mal conservée.

Graphie GLB.E.3. (Figure 2 : Prudhomme, 1989 ; 2 : Larribau, 2011) : 37 x 39 cm ; H : 145 cm

> Badigeon rouge informe avec de la matière colorante concentrée dans la surface extérieure d'une concavité.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcaire avec des fines couches partielles de calcite. La matière colorante est mal conservée.

Graphie GLB.E.4. (inédite) : 24 x 9 cm ; H : 145 cm

> Badigeon rouge horizontal qui semble un frottage de la paroi.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcaire avec des fines couches partielles de calcite argileuse. La matière colorante est très mal conservée.



Fig. 79 : Photographies des entités graphiques GLB.E.3. et GLB.E.4 (D. Garate).

6. SECTEUR SPN (SALLE DU PÈRE NOËL)

La salle du Père Noël se situe dans le parcours final de la grotte. C´est un espace à plafond bas d'environ 25 m de longueur, très modifié à cause de la formation de spéléothèmes, faisant partie du parcours touristiques mais d'où partent divers développements latéraux. À gauche, vers le fond de la grotte, un grand chaos de blocs masque la morphologie de la salle et devient un peu labyrinthique.

L'accès actuel à partir de la salle de La Pagode, artificiel, se fait par une grande ouverture dans une paroi de calcite. À l'origine les seules possibilités d'accès étaient soit une chatière soit un laminoir, proches. La galerie Larribau constituait un autre accès mais il fallait suivre un parcours très accidenté.

Les formations de calcite et les grands blocs tombés du plafond forment un espace très hétérogène et avec une faible visibilité, toujours limitée par ces éléments.

Des dépôts d'ocre et du charbon ont été découverts dans des différents endroits du secteur.

Les entités graphiques inventoriées dans la salle du Père Noël sont au nombre de 76. À l'exception du panneau SPN.H (l'Alcôve répertoriée en 2014), il s'agit également de graphies peintes en rouge et non figuratives. Nous avons différencié 9 panneaux dont 5 se trouvent dans la partie basse de la salle et 4 dans la partie supérieure où se situe le chaos de blocs. La première partie comprend un panneau à gauche sur les grandes coulées de calcite qui ferment le passage de la grotte (SPN.A), une salle latérale à côté (SPN.B), deux blocs au centre de la salle (SPN.C) et à droite un laminoir (SPN.D) ainsi qu'une petite niche (SPN.E). La seconde comprend à gauche des espaces latéraux (SPN.F et SPN.G) qui partent vers la galerie et le diverticule Larribau, l'Alcôve ornée (SPN.H) et le chaos des blocs au centre (SPN.I). Ici les motifs sont très répartis entre les différents panneaux et, à nouveau, il s'agit surtout de petites taches rouges très atténuées et placées dans des endroits étroits.

Thème / Panneau	Vulve	Bison	Macaroni	Tache/s	Ligne/s	Point/s	Total
A				6			6
B				17		2	19
C				2			2
D				7			7
E				1	1		2
F				9	1	1	11
G				7			7
H	1	1	1	2	1	2	8
I				14			14
TOTAL	1	1	1	65	3	5	76

Tabl. 6 : Décompte des graphies pariétales de la salle du Père Noël.

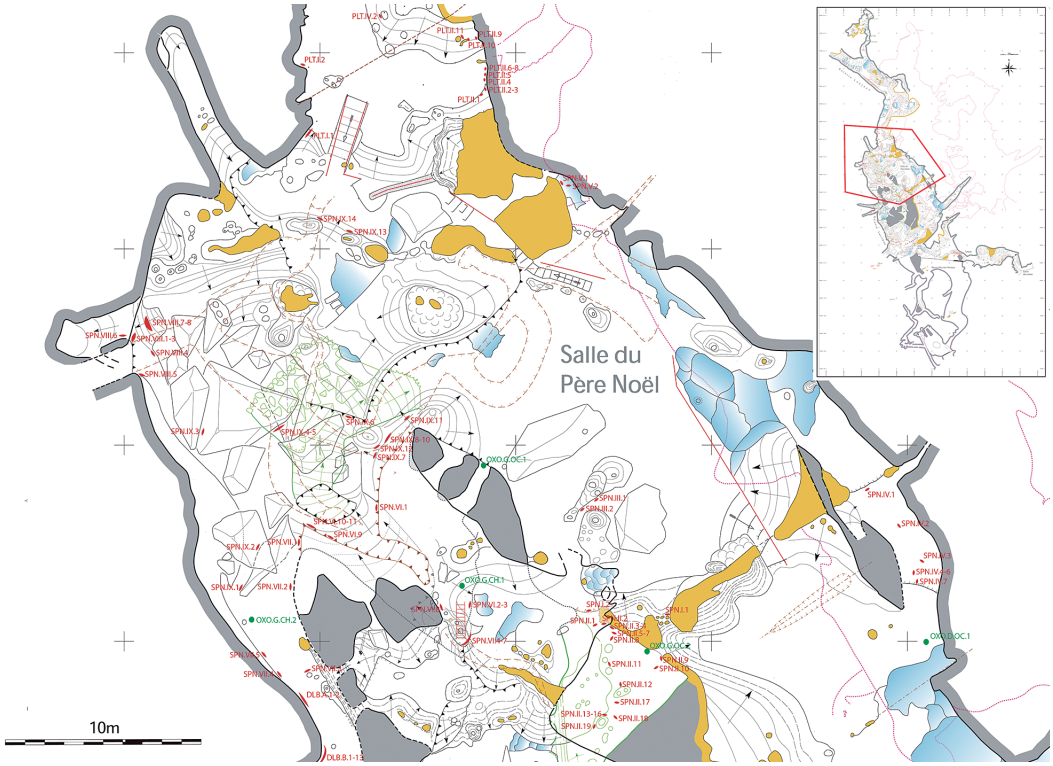


Fig. 80 : Topographie du secteur SPN.

6.1. Panneau SPN.A. : 15 x 5 m

Ce panneau se situe sur des coulées de calcite à gauche de la partie basse de la salle du Père Noël, quelques-unes encore actives. Elles masquent la morphologie originale de la grotte et séparent ce secteur de celui de la Pagode Chinoise.

Les entités graphiques, réalisées sur des spéléothèmes, sont dispersées à différentes hauteurs. Elles ont été réalisées débout et après une petite escalade.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des graphies.



Fig. 81 : Photographie du panneau SPN.A (D. Garate).

Graphie SPN.A.1. (inédite) : 3 x 5 cm ; H : 70 cm

> Microvestiges rouges très peu visibles sur une colonne de calcite de 10 cm de diamètre et 50 cm de hauteur.

Peinture rouge appliquée diluée sur une fenêtre qui donne à la Pagode Chinoise à 4 mètres de hauteur dans la paroi de coulées de calcite qui divise le deux secteurs.

La matière colorante est mal conservée et partiellement couverte par de fines coulées de calcite.

Graphie SPN.A.2. (inédite) : 14 (2 et 3) cm longueur maximale / 8 (1 et 3) cm largueur maximale / 145 cm hauteur au sol. (Figure 231)

> Deux taches rouges très effacées sur des protubérances de la paroi de calcite.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi plafonnante qui donne accès à la salle SPN.B. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 82 : Photographies des entités graphiques SPN.A.1. et SPN.A.2 (D. Garate).

Graphie SPN.A.3. (inédite) : 9 x 6 cm ; H : 205 cm

> Tache rouge à tendance circulaire sur des protubérances de la paroi de calcite.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi plafonnante qui donne accès à la salle SPN.B. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 83 : Photographies des entités graphiques SPN.A.3. et SPN.A.4 (D. Garate).

Graphie SPN.A.4. (inédite) : 12 x 11 cm ; H : 255 cm

> Vestiges rouges peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi plafonnante qui donne accès à la salle SPN.B. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.A.5. (inédite) : 22 x 28 cm ; H : 280 cm

> Tache rouge peu visible de tendance circulaire.

Peinture rouge appliquée diluée sur une entrée à une niche élevé à droite de la paroi plafonnante vers la salle SPN.B. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.A.6. (inédite) : 19(5 et 3) cm longueur maximale / 4 (3 et 2) cm largeur maximale / 125 cm hauteur au sol.

> Deux taches rouges très effacées dans la partie centrale et supérieure d'une colonne de calcite de 15 cm de diamètre et 150 cm de hauteur.

Peinture rouge appliquée diluée sur le même support que l'unité graphique précédente. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 84 : Photographie et relevé de l'entité graphique SPN.A.5 (D. Garate).



Fig. 85 : Photographie de l'entité graphique SPN.A.6 (D. Garate).

6.2. Panneau SPN.B. : 6 x 5 m

Ce panneau se situe sur des coulées de calcite à gaSalle latérale qui part de la paroi gauche à quelques 5 mètres du passage du parcours touristique dans la salle du Père Noël. Le plafond est très bas, environ 150 cm, et la salle se rétrécie vers le fond, jusqu'à une chatière désobstruée.

Les entités graphiques sont dispersées sur des spéleothèmes et sur le plafond de la salle. Elles ont été réalisées accroupi en raison des petites dimensions de la salle.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des graphies.



Fig. 86 : Photographie du panneau SPN.B (D. Garate).

Graphie SPN.B.1. (inédite) : 1 x 1 cm H : 130 cm

> Microvestige rouge très peu visibles sur une petite stalactite du plafond.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond calcifié de la salle. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 87 : Photographies des entités graphiques SPN.B.1. et SPN.B.2 (D. Garate).

Graphie SPN.B.2. (inédite) : 4 x 4 cm ; H : 105 cm

> Vestiges rouges très effacés sur une colonne à l'entrée de la salle.

Peinture rouge appliquée diluée sur une colonne de 40 cm de hauteur, à proximité de la paroi droite dans l'entrée de la salle. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.B.3. (inédite) : 1 x 1 cm ; H : 75 cm

> Point rouge sur une colonne dans la rampe d'accès à la salle.

Peinture rouge appliquée diluée sur une colonne de 30 cm de hauteur plaquée contre la paroi gauche de la salle. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 88 : Photographies des entités graphiques SPN.B.3. et SPN.B.4 (D. Garate).

Graphie SPN.B.4. (inédite) : 12 x 12 cm ; H : 65 cm

> Tache rouge sur une colonne dans la rampe d'accès à la salle.

Peinture rouge appliquée diluée sur une colonne de 20 cm de hauteur plaquée contre la paroi gauche de la salle. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.B.5. (inédite) : 4 x 4 cm ; H : 135 cm

> Vestiges rouges très peu visibles sur le plafond.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond vers la rampe d'accès à la salle. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 89 : Photographies des entités graphiques SPN.B.5. et SPN.B.6 (D. Garate).

Graphie SPN.B.6. (inédite) : 9 x 4 cm ; H : 135 cm

> Microvestiges rouges très peu visibles et dispersés sur le plafond.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond vers la rampe d'accès à la salle. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.B.7. (inédite) : 13 x 7 cm ; H : 116 cm

> Vestiges rouges sur une saillie du plafond.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond calcifié de la salle. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 90 : Photographies des entités graphiques SPN.B.7 et SPN.B.8 (D. Garate).

Graphie SPN.B.8. (inédite) : 2 x 1 cm ; H : 120 cm

> Microvestiges rouges sur une stalactite.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond calcifié de la salle. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.B.9. (inédite) : 42 x 19 cm ; H : 115 cm

> Tache rouge très peu visibles et dispersés.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi plafonnante qui communique par une fenêtre avec la Pagode Chinoise. La matière colorante est mal conservée.

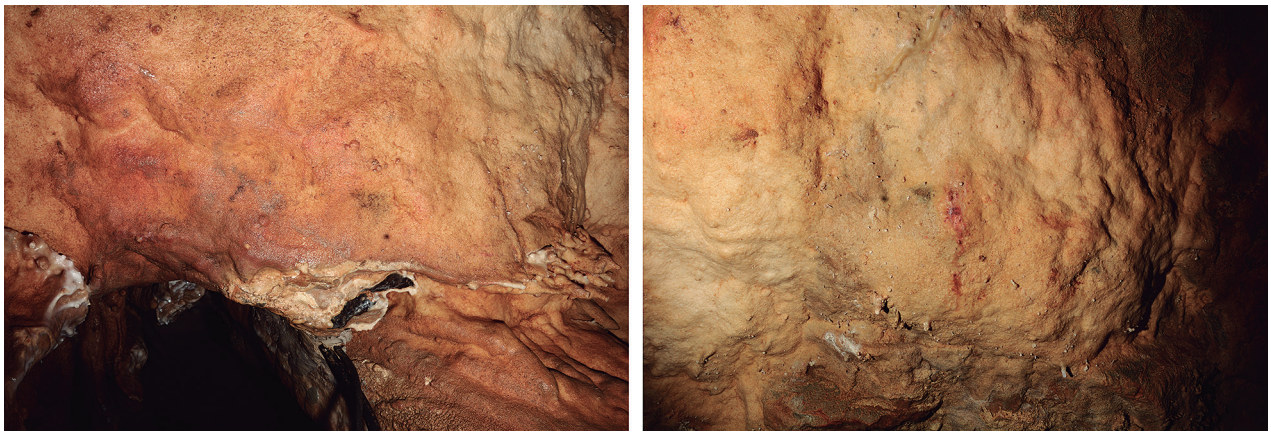


Fig. 91 : Photographies des entités graphiques SPN.B.9. et SPN.B.10 (D. Garate).

Graphie SPN.B.10. (inédite) : 6 x 3 cm ; H : 94 cm

> Tache rouge verticale.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi plafonnante qui communique par une fenêtre avec la Pagode Chinoise. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.B.11. (inédite) : 10 x 4 cm ; H : 50 cm

> Tache rouge très effacé à l'extrémité d'une stalactite.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond calcifié au centre de la salle. La matière colorante est mal conservée.

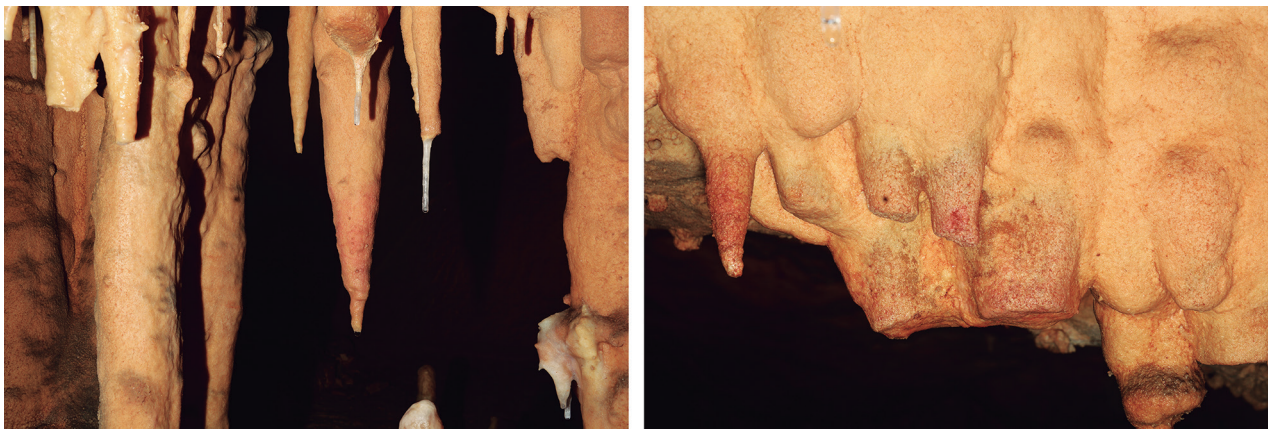


Fig. 92 : Photographies des entités graphiques SPN.B.11. et SPN.B.12 (D. Garate).

Graphie SPN.B.12. (inédite) : 1 x 1 cm ; H : 66 cm

> Microvestige rouge très peu visible à l'extrémité d'une stalactite.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond calcifié au centre de la salle. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.B.13. (inédite) : 25 x 12 cm H : 85 cm

> Vestiges rouges très peu visible à plusieurs coulées de calcite.

Peinture rouge appliquée diluée sur des coulées de calcite près du plafond de la salle. La matière colorante est mal conservée.

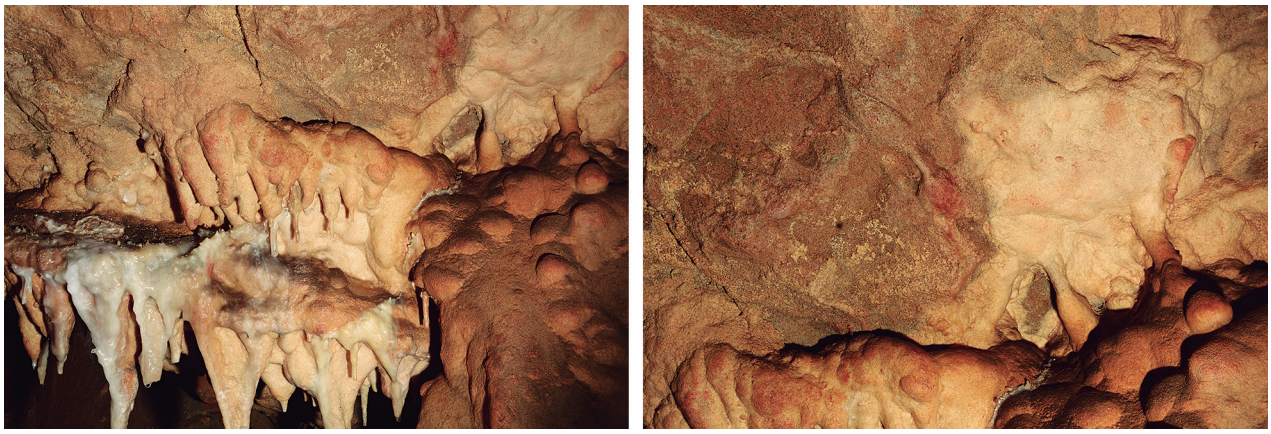


Fig. 93 : Photographies des entités graphiques SPN.B.13. et SPN.B.14 (D. Garate).

Graphie SPN.B.14. (inédite) : 3 x 3 cm ; H : 92 cm

> Point rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la roche calcaire du plafond de la salle partiellement couvert par des coches de calcite. La matière colorante est bien conservée.

Graphie SPN.B.15. (inédite) : 22 x 30 cm ; H : 62 cm

> Vestiges rouges très peu visibles autour d'une colonne de calcite de 50 cm de hauteur et 30 cm de diamètre.

Peinture rouge appliquée diluée sur la face extérieure d'une colonne dans le centre de la salle. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 94 : Photographies des entités graphiques SPN.B.15 et SPN.B.16 (D. Garate).

Graphie SPN.B.16. (inédite) : 24 x 13 cm ; H : 60 cm

> Vestiges rouges disperses sur une colonne de calcite de 50 cm de hauteur et 30 cm de diamètre.

Peinture rouge appliquée diluée sur la face intérieure d'une colonne dans le centre de la salle. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.B.17. (inédite) : 7 x 5 cm ; H : 46 cm

> Vestiges rouges très effacés sur une colonne de calcite de 50 cm de hauteur et 30 cm de diamètre.

Peinture rouge appliquée diluée sur la face latérale d'une colonne dans le centre de la salle. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 95 : Photographies des entités graphiques SPN.B.17 et SPN.B.18 (D. Garate).

Graphie SPN.B.18. (inédite) : 5 x 9 cm ; H : 60 cm

> Vestiges rouges très peu visibles disperses sur la partie centrale d'une colonne.

Peinture rouge appliquée diluée sur une colonne de 40 cm de hauteur et 10 cm de diamètre au fond de la salle. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.B.19. (inédite) : 2 x 2 cm ; H : 62 cm hauteur au sol.

> Vestiges rouges très peu visibles sur une protubérance.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi plafonnante au fond de la salle. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 96 : Photographie de l'entité graphique SPN.B.19 (D. Garate).

6.3. Panneau SPN.C. : 6 x 3 m

Les entités graphiques se situent sur la partie supérieure d'un grand bloc tombé dans la partie centrale du secteur bas de la salle du Père Noël. Elles ont été réalisées débout.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des graphies.



Fig. 97 : Photographie du panneau SPN.C (D. Garate).

Graphie SPN.C.1. (inédite) : 4 x 4 cm ; H : 155 cm

> Tache rouge très effacée.

Peinture rouge appliquée diluée sur une stalagmite de 30 cm de hauteur formée sur un des blocs. La matière colorante est mal conservée.

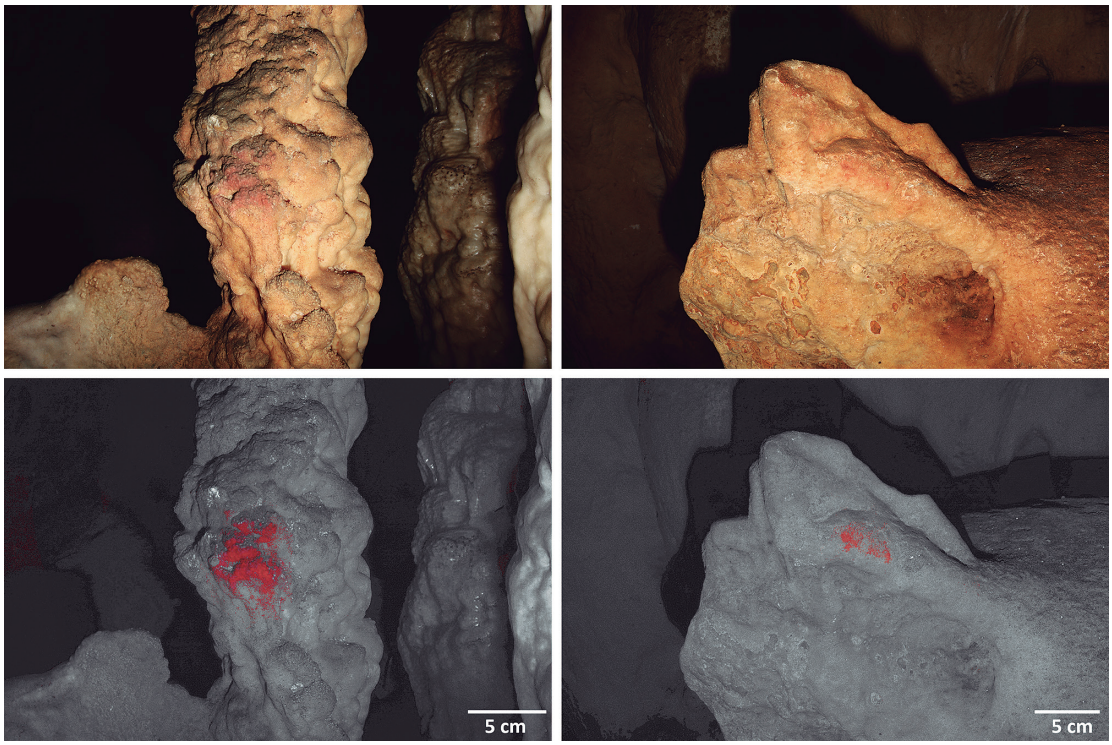


Fig. 98 : Photographies et relevés des entités graphiques SPN.C.1. et SPN.C.2 (D. Garate).

Graphie SPN.C.2. (inédite) : 7 x 3 cm ; H : 200 cm

> Vestiges rouges très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur un concrétionnent recouvrant le bloc. La matière colorante est mal conservée.

6.4. Panneau SPN.D. : 5 x 1'5 m

Laminoir latéral qui part à droite de l'entrée touristique (après la Pagode Chinoise) et qui rejoint ce secteur grâce à une chatière non accessible dans sa dernière partie.

Les entités graphiques sont sur le plafond calcaire du laminoir d'environ 40 cm de hauteur. Elles ont été réalisées étendu au sol du fait des petites dimensions du laminoir.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des graphies.



Fig. 99 : Photographie du panneau SPN.D (D. Garate).

Graphie SPN.D.1. (inédite) : 6 x 6 cm ; H : 52 cm

> Vestige rouge très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond calcité du laminoir. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 100 : Photographies des entités graphiques SPN.D.1. et SPN.D.2 (D. Garate).

Graphie SPN.D.2. (inédite) : 12 x 10 cm ; H : 37 cm

> Vestiges rouges très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond calcifié du laminoir. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.D.3. (inédite) : 12 x 7 cm ; H : 33 cm

> Tache rouge très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond calcifié du laminoir. La matière colorante est mal conservée et partiellement couverte par une fine couche de calcite.



Fig. 101 : Photographies des entités graphiques SPN.D.3. et SPN.D.4 (D. Garate).

Graphie SPN.D.4. (inédite) : 5 x 5 cm ; H : 44 cm

> Tache rouge sur une fissure.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond calcifié au fond du laminoir. La matière colorante est bien conservée.

Graphie SPN.D.5. (inédite) : 10 x 6 cm ; H : 45 cm

> Vestiges rouges très effacés.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond calcifié au fond du laminoir. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.D.6. (inédite) : 5 x 4 cm ; H : 40 cm

> Vestige rouge très peu visible.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond calcifié au fond du laminoir. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.D.7. (inédite) : 49 x 38 cm ; H : 39 cm

> Taches rouges très étendues.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond calcifié au fond du laminoir dans la limite de la zone accessible. La matière colorante est bien conservée.

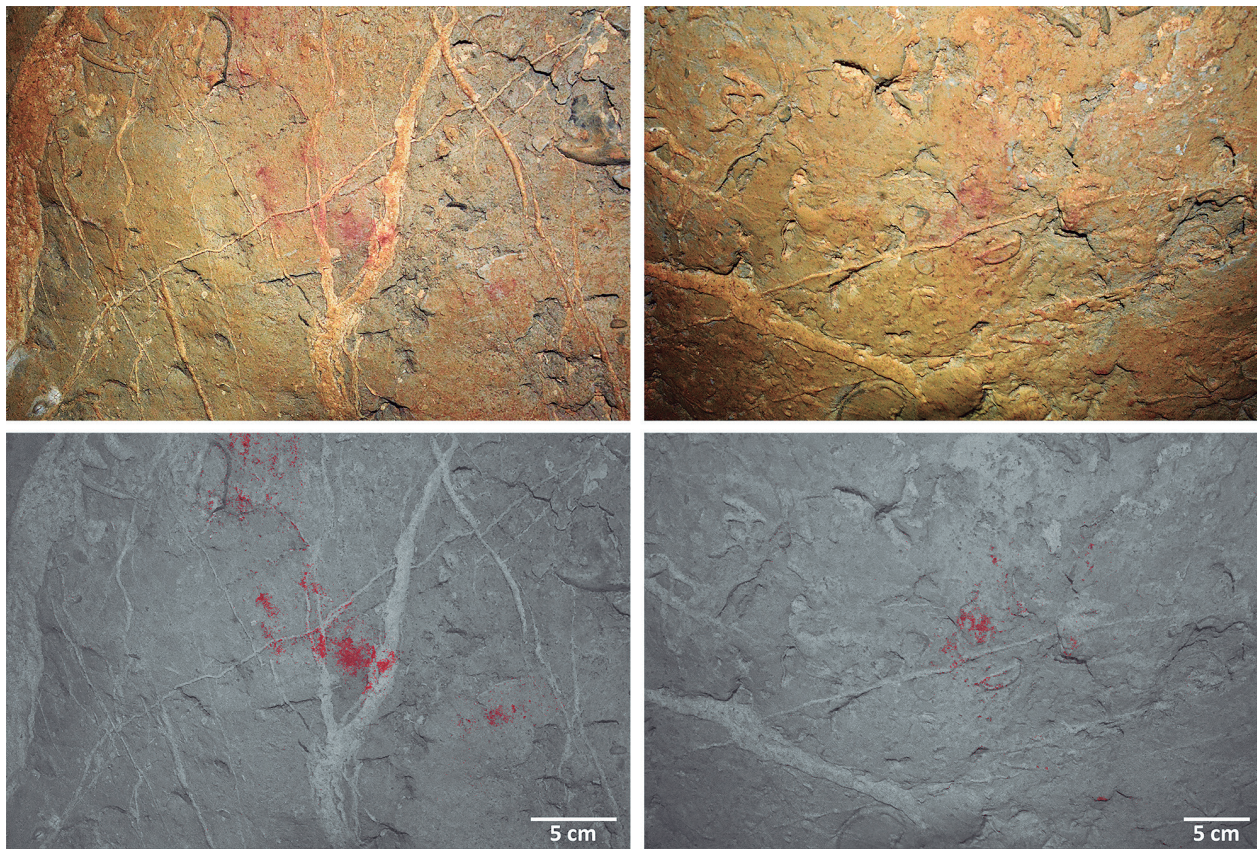


Fig. 102 : Photographies et relevés des entités graphiques SPN.D.5. et SPN.D.6 (D. Garate).



Fig. 103 : Photographie de l'entité graphique SPN.D.7 (D. Garate).

6.5. Panneau SPN.E. : 4 x 4 m

Il s'agit de deux petites niches formées par des colonnes de calcite juxtaposées contre la paroi droite de la partie basse de la salle du Père Noël et juste avant la connexion avec le Passage du Lithophone. Les vestiges pariétaux sont dans la deuxième, plus profonde et petite (2 mètres de hauteur).

Les entités graphiques se trouvent sur les couches de calcite qui couvrent la roche calcaire des parois. Elles ont été réalisées debout mais dans un espace assez réduit.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des graphies.



Fig. 104 : Photographie du panneau SPN.E (D. Garate).

Graphie SPN.E.1. (inédite) : 20 x 8 cm ; H : 90 cm

> Deux taches rouges très peu visibles de tendance circulaire.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi plafonnante calcitée de la niche. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.E.2. (inédite) : 15 x 9 cm ; H : 135 cm

> Deux traits rouges inclinés et une petite concentration de colorant à gauche.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi plafonnante calcitée de la niche. La matière colorante est mal conservée.

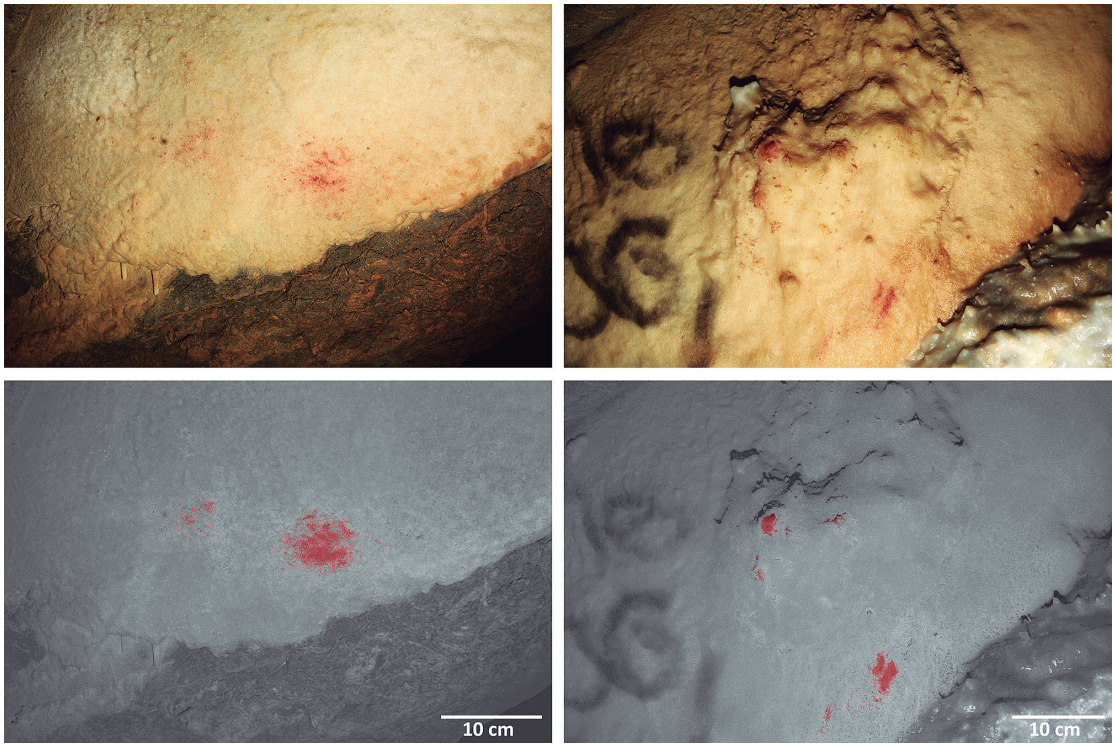


Fig. 105 : Photographies et relevés des entités graphiques SPN.E.1. et SPN.E.2 (D. Garate).

6.6. Panneau SPN.F. : 8 x 5 m

Dans la partie supérieure de la salle du Père Noël et à côté de l'entrée à la galerie Larribau, s'ouvre une petite salle latérale de 4 mètres de hauteur ; au centre elle comporte un boyau où sont visibles des os et des griffades d'ours.

Les entités graphiques ont été réalisées sur la paroi gauche localement recouverte de calcite. Elles ont été réalisées débout.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des graphies.



Fig. 106 : Photographie du panneau SPN.F (D. Garate).

Graphie SPN.F.1. (inédite) : 70 x 40 cm ; H : 90 cm

> Badigeon rouge très peu visible et très effacé.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcitée de la salle latérale qui monte vers la galerie Larribau.

La matière colorante est très mal conservée du fait des frottements. En effet, l'entité graphique est dans un lieu du passage vers la galerie Larribau et la paroi y est un point d'appui nécessaire pour éviter le boyau.



Fig. 107 : Photographies des entités graphiques SPN.F.1. et SPN.F.2 (D. Garate).

Graphie SPN.F.2. (inédite) : 3 x 1 cm ; H : 80 cm

> Tache rouge verticale très effacée.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcifiée de la salle latérale, à côté du toboggan de calcite qui monte vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.F.3. (inédite) : 2 x 4 cm ; H : 68 cm

> Trait rouge horizontal.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcifiée de la salle latérale, à côté du toboggan de calcite qui monte vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 108 : Photographies des entités graphiques SPN.F.3. et SPN.F.4 (D. Garate).

Graphie SPN.F.4. (inédite) : 20 x 35 cm ; H : 70 cm

> Vestiges rouges très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond du toboggan de calcite qui monte vers la galerie Larribau. La matière colorante est très effacée du fait des frottements car il s'agit du point de passage très étroit vers la galerie Larribau. L'entité graphique est très exposée aux altérations.

Graphie SPN.F.5. (inédite) : 6 x 4 cm ; H : 80 cm

> Vestiges rouges très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond du toboggan de calcite qui monte vers la galerie Larribau. La matière colorante est très effacée du fait des frottements car il s'agit du point de passage très étroit vers la galerie Larribau. L'entité graphique est très exposée aux altérations.

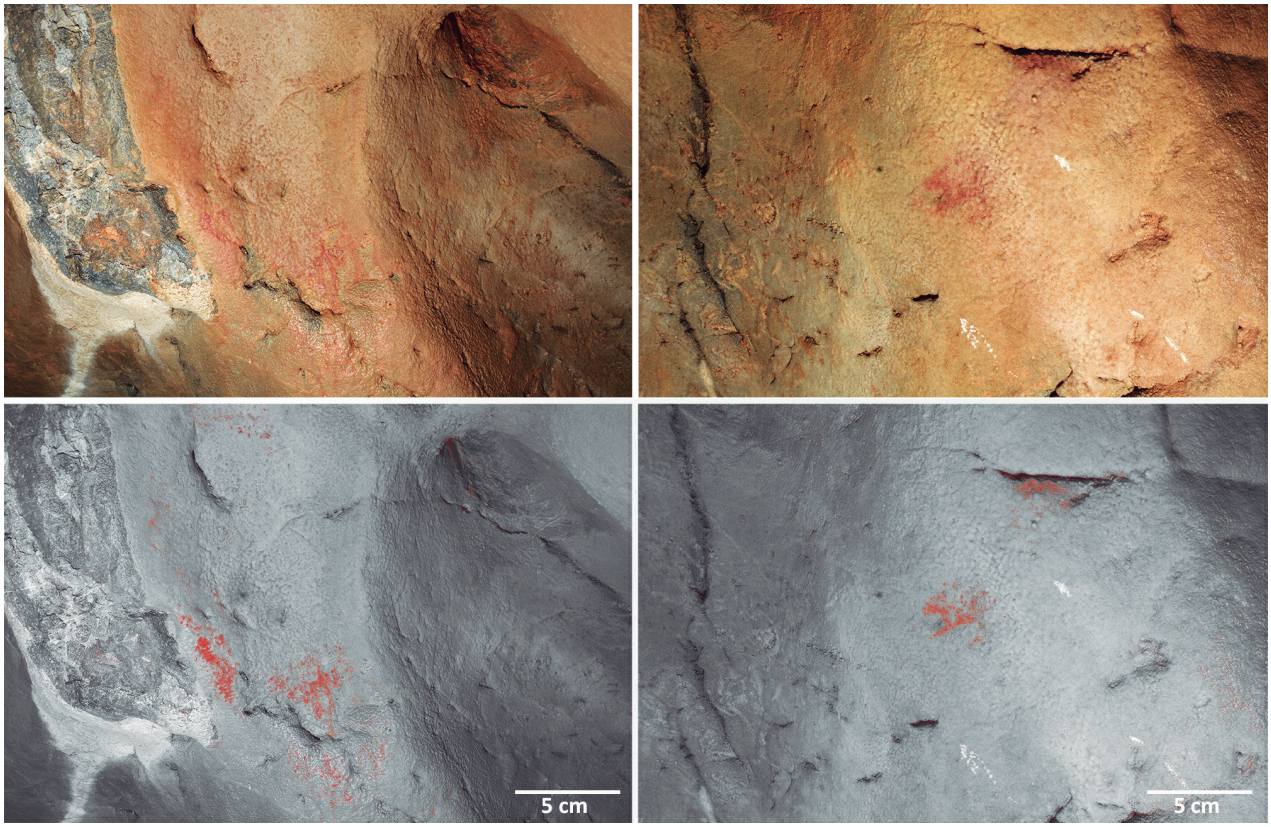


Fig. 109 : Photographies et relevés des entités graphiques SPN.F.5. et SPN.F.6 (D. Garate).

Graphie SPN.F.6. (inédite) : 14 x 17 cm ; H : 82 cm

> Tache rouge à tendance circulaire.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond du toboggan de calcite qui monte vers la galerie Larribau. La matière colorante est très effacée du fait des frottements car il s'agit du point de passage très étroit vers la galerie Larribau. L'entité graphique est très exposée aux altérations.

Graphie SPN.F.7. (inédite) : 5 x 4 cm ; H : 96 cm

> Vestiges rouges très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur le plafond du toboggan de calcite qui monte vers la galerie Larribau. La matière colorante est très effacée du fait des frottements car il s'agit du point de passage très étroit vers la galerie Larribau. L'entité graphique est très exposée aux altérations.



Fig. 110 : Photographies des entités graphiques SPN.F.7. et SPN.F.8 (D. Garate).

Graphie SPN.F.8. (inédite) : 8 x 5 cm ; H : 102 cm

> Vestiges rouges très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite à côté de l'entrée vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.F.9. (inédite) : 14 x 8 cm ; H : 83 cm

> Vestiges rouges très effacés.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite à côté de l'entrée vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée en raison des frottements contre la paroi utilisée comme point d'appui pour éviter le boyau central.



Fig. 111 : Photographies des entités graphiques SPN.F.9. et SPN.F.10 (D. Garate).

Graphie SPN.F.10. (inédite) : 1 x 1 cm ; H : 89 cm

> Point rouge très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite à côté de l'entrée vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée en raison des frottements contre la paroi utilisée comme point d'appui pour éviter le boyau central.

Graphie SPN.F.11. (inédite) : 7 x 5 cm ; H : 130 cm

> Vestiges rouges très peu visibles sur une saillie de la roche.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite à côté de l'entrée vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée en raison des frottements contre la paroi utilisée comme point d'appui pour éviter le boyau central.



Fig. 112 : Photographie de l'entité graphique SPN.F.11 (D. Garate).

6.7. Panneau SPN.G. : 6 x 3 m

Il s'agit d'une petite galerie latérale étroite de 4 mètres de hauteur, s'ouvrant dans la paroi gauche de la partie supérieure de la salle du Père Noël, à côté de l'entrée conduisant au diverticule Larribau.

Les entités graphiques ont été réalisées sur la paroi gauche localement recouverte de calcite. Elles ont été réalisées débout.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des graphies.



Fig. 113 : Photographie du panneau SPN.G (D. Garate).

Graphie SPN.G.1. (inédite) : 12 x 6 cm ; H : 110 cm

> Vestiges rouges très peu visibles sur une saillie de la roche.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche à côté de l'entrée vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée en raison des frottements contre la paroi utilisée comme point d'appui pour passer de SPN.F à SPN.G.



Fig. 114 : Photographies des entités graphiques SPN.G.1. et SPN.G.2 (D. Garate).

Graphie SPN.G.2. (inédite) : 15 (6 et 4) cm longueur maximale / 14 (1 et 1) cm largueur maximale / 135 cm hauteur au sol

> Deux taches rouges verticales très peu visibles selon une saillie des draperies.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche à côté de l'entrée vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.G.3. (inédite) : 10 x 12 cm ; H : 120 cm

> Vestiges rouges très peu visibles sur la partie inférieure d'une stalactite brisée et réactivée.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi gauche à côté de l'entrée vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée et partiellement couverte de calcite.

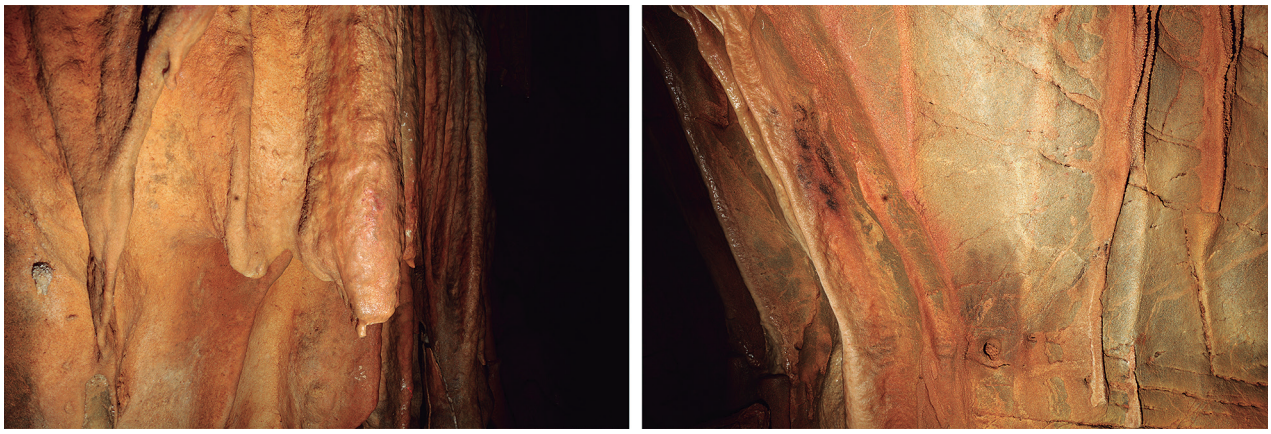


Fig. 115 : Photographies des entités graphiques SPN.G.3. et SPN.G.4 (D. Garate).

Graphie SPN.G.4. (inédite) : 19 x 12 cm ; H : 80 cm

> Vestiges rouges très effacés en suivant la saillie d'un drapeau.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite à côté de l'entrée vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.G.5. (inédite) : 2 x 2 cm ; H : 88 cm

> Vestiges rouges très peu visibles sur la paroi calcitée.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite à côté de l'entrée vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 116 : Photographies des entités graphiques SPN.G.5. et SPN.G.6 (D. Garate).

Graphie SPN.G.6. (inédite) : 3 x 3 cm ; H : 150 cm

> Vestiges rouges très effacés sur la paroi calcitée.

Peinture rouge appliquée diluée sur une niche de la paroi droite à côté de l'entrée vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.G.7. (inédite) : 6 x 4 cm ; H : 210 cm

> Tache rouge sur la paroi calcitée.

Peinture rouge appliquée diluée sur une niche dans la paroi droite à côté de l'entrée vers la galerie Larribau. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 117 : Photographie de l'entité graphique SPN.G.7 (D. Garate).

6.8. Panneau SPN.H. : 2,5 x 1,5 m

Il se trouve au fond du chaos de blocs contre la paroi gauche du secteur. C'est une alcôve formée par l'érosion du calcaire, une coulée de calcite et la fermeture des blocs qui l'entourent. Les entités graphiques sont disposée sur une coulée de calcite argileuse, sur la paroi calcaire de l'alcôve et sur un grand bloc.

D'après la situation actuelle, les entités graphiques ont été réalisées en équilibre sur l'alcôve pour SNP.A.1, SNP.A.2 et SNP.A.3, accroupi au contact avec les blocs pour SNP.A.4 et SNP.A.5, debout sur la coulée pour SNP.A.7 et SNP.A.8 et enfin debout dans l'alcôve pour SNP.A.6.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques. Les représentations figuratives se trouvent à l'intérieur de l'alcôve et les taches rouges à l'entrée ; quelques-unes sont visibles de l'extérieur.

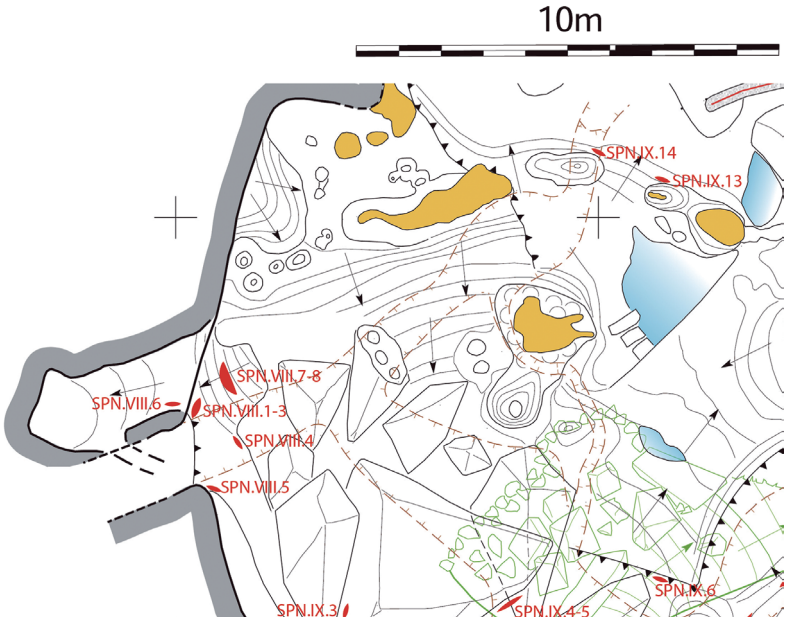


Fig. 118 : Topographie du secteur SPN.H..



Fig. 119 : Photographie du panneau SPN.H (D. Garate).

Graphie SPN.H.1. (inédite) : 10 x 3 cm H : 232 cm

> Ligne verticale rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcaire avec une fine couche de calcite argileuse. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.H.2. (inédite) : 38 x 15 cm ; H 222 cm

> Tache verticale rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcaire avec une fine couche de calcite argileuse. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.H.3. (inédite) : 4 x 4 cm ; H : 192 cm

> Point rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcaire avec une fine couche de calcite argileuse. La matière colorante est mal conservée.

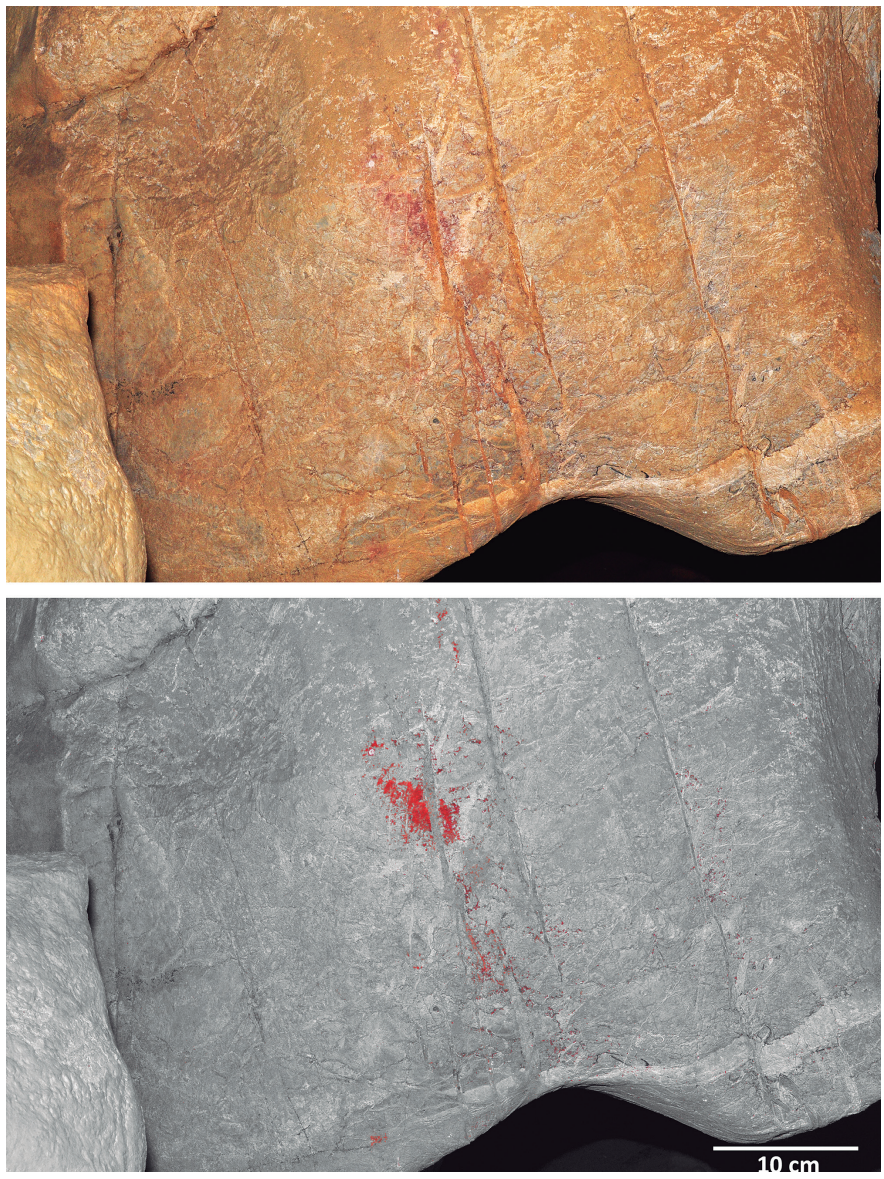


Fig. 120 : Photographie et relevé des entités graphiques SPN.H.1 en haut, SPN.H.2 au milieu, SPN.H.3 en bas à gauche et SPN.H.4. en bas à droite (D. Garate).

Graphie SPN.H.4. (inédite) : 3 x 3 cm ; H : 92 cm

> Deux points rouges.

Peinture rouge appliquée diluée sur un bloc qui ferme l'ensemble de l'alcôve. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.H.5. (inédite) : 10 x 10 cm ; H : 120 cm

> Tache informe qui semble due au frottement.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi de l'alcôve recouverte de calcite. La matière colorante est mal conservée.

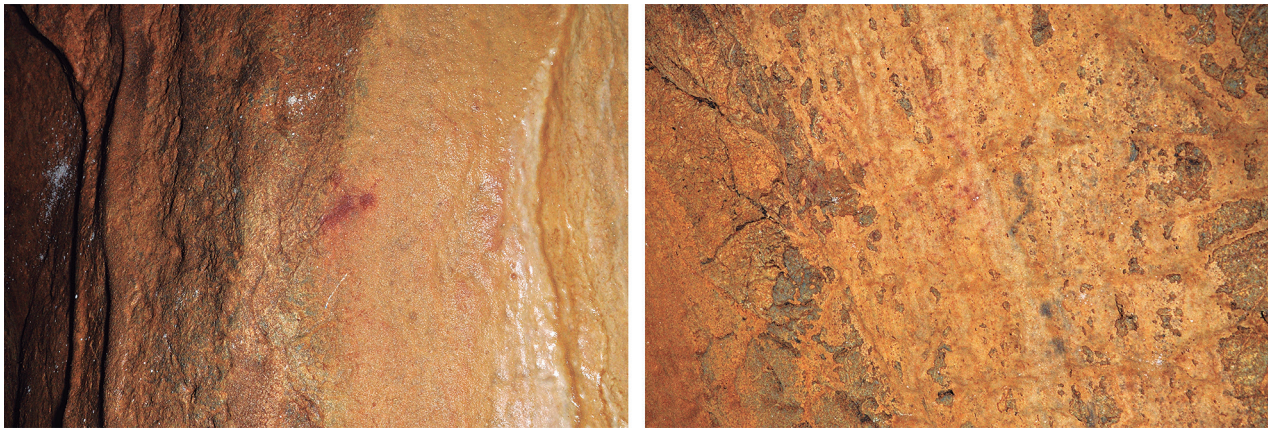


Fig.121. Photographies des entités graphiques SPN.H.4. et SPN.H.5 (D. Garate).

Graphie SPN.H.6. (Figure 19 : Prudhomme, 1989 ; 20 : Larribau, 2011) : 42 cm museau-dos / 24 cm poitrail-garrot / 170 cm hauteur au sol

> Bison orienté vers la gauche.

Figure acéphale. Il s'agit d'un bison dont la ligne cervico-dorsale a été figurée en partie avec des hachures pour la bosse et le contour du dos, le reste correspondant à une ligne argileuse de la paroi. L'utilisation de la paroi comme élément de la figure est une convention très habituelle au Magdalénien, en particulier pour le dos des bisons. C'est le cas de celui de la galerie Laplace. La figuration des insertions musculaires de la patte arrière est une autre convention.

La figure a été gravée au moyen d'incisions peu profondes juxtaposées de façon à figurer des sillons larges et peu profonds où chaque passage de l'outil reste facilement identifiable.

Il n'y a pas de formations de calcite sur le calcaire gris. D'après les empreintes du silex, où on peut apercevoir le code barres, on peut déduire que le support est relativement tendre. Bien que la gravure soit très fine dans la partie antérieure de la figure, elle est bien conservée.

Graphie SPN.H.7. (Figure 21 : Prudhomme, 1989 ; 23 : Larribau, 2011) : 120 cm longueur maximale / 105 cm largeur maximale / 90 cm hauteur au sol

> Lignes courbes méandriformes.

Il s'agit d'un ensemble de méandriformes formant des lignes incurvées entrecroisées. Chaque groupe comprend quatre ou trois lignes réalisées avec quatre doigts.

Les inflexions du geste, lié à la position du bras, expliquent que les groupes oscillent entre trois et quatre. Ces ensembles de lignes peuvent être mis en rapport avec les griffades d'ours qui sont à coté et certaines des gravures semblent en être une imitation.

Le support est une coulée de calcite convexe et couverte par une couche d'argile. Le placage d'argile est extrêmement fragile surtout du fait des changements d'humidité.

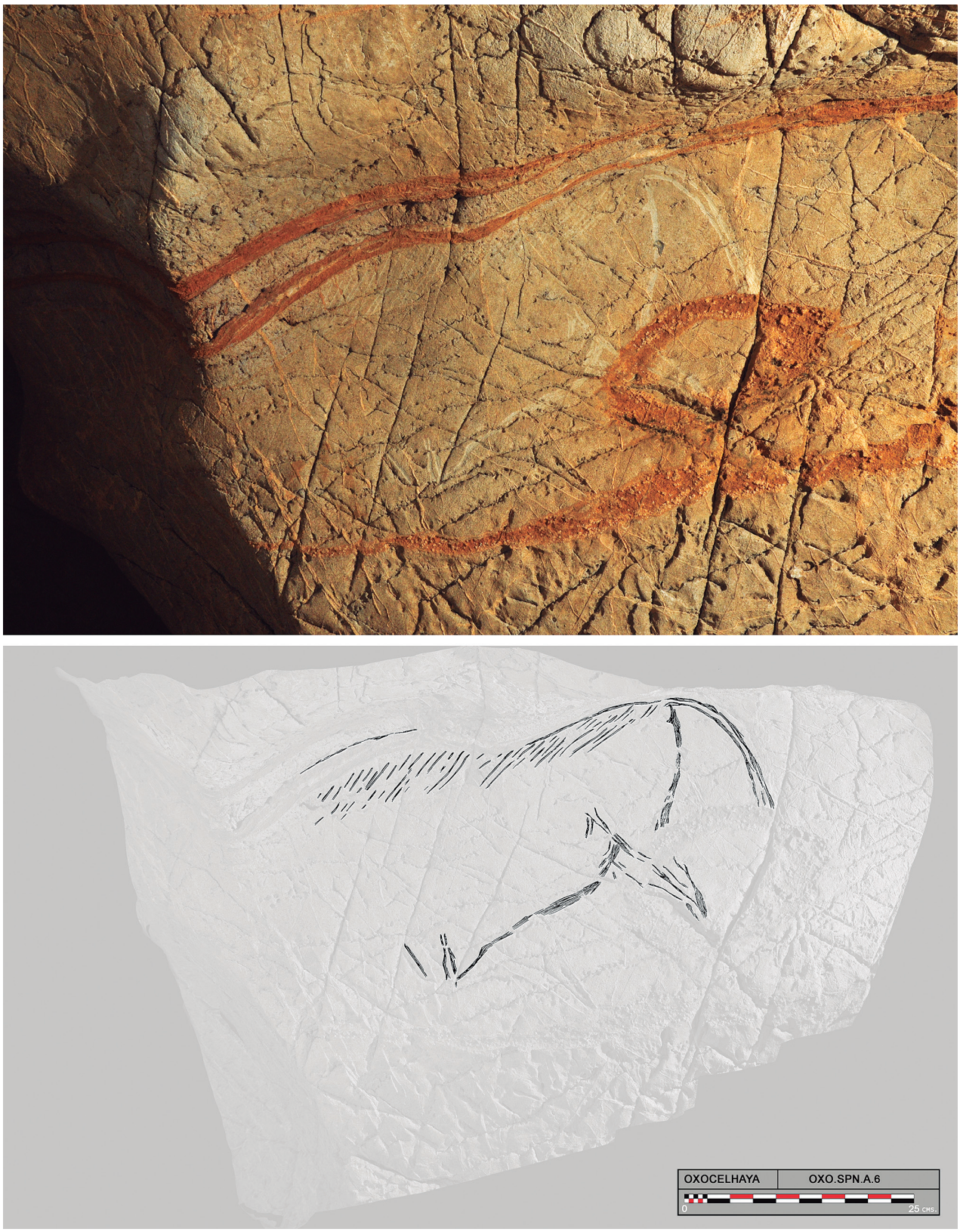


Fig. 122 : Photographie et relevé de l'entité graphique SPN.H.6 (O. Rivero et D. Garate ; relevé sur orthoimage : O. Rivero).

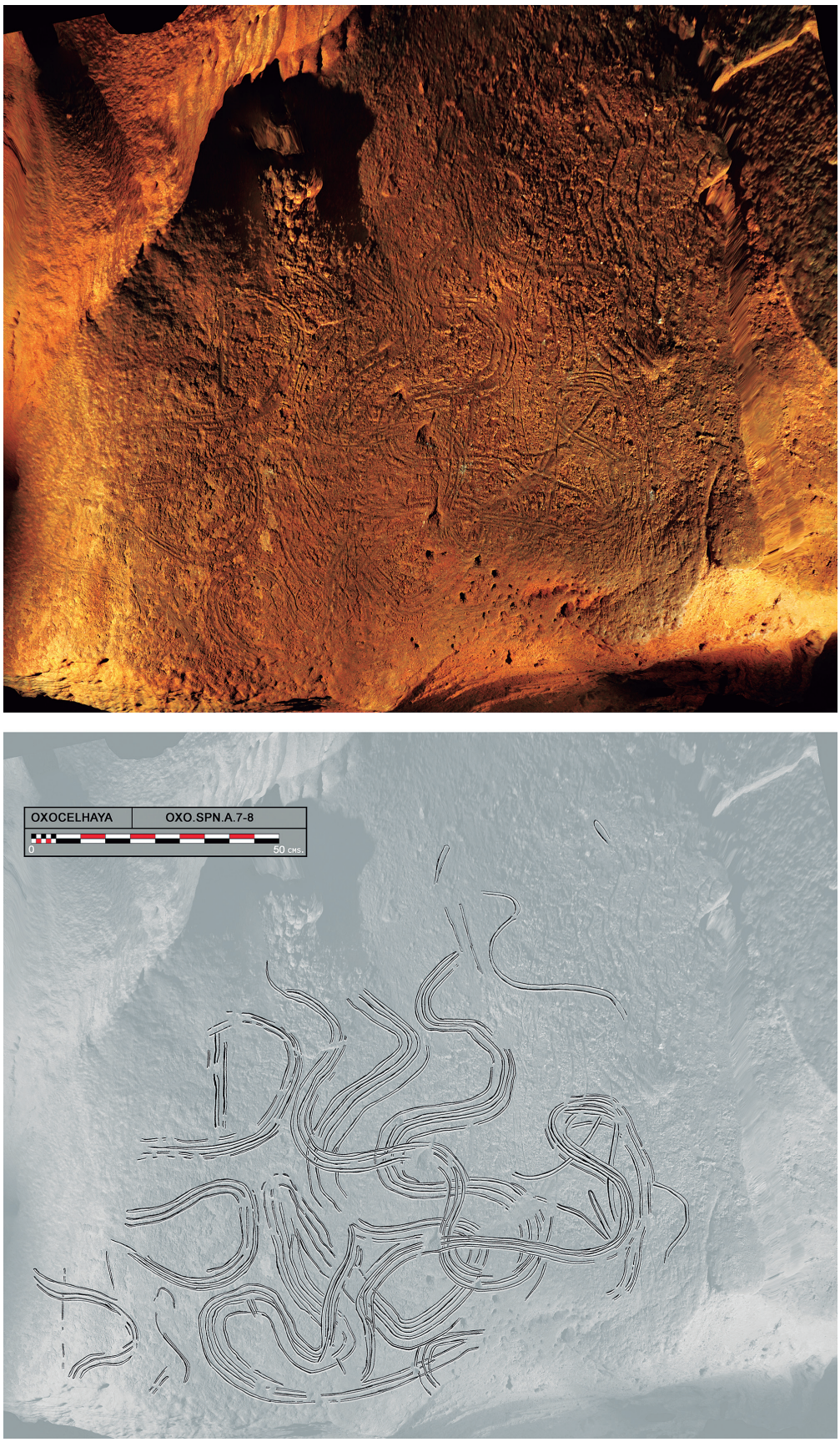


Fig. 123 : Orthoimage et relevé de l'entité graphique SPN.H.7 y SPN.H.8 (Modèle photogrametrique : O. Rivero et D. Garate; relevé sur orthoimage : O. Rivero).

Graphie SPN.H.8. (Figure 24 : Larribau, 2011) : 26 x 26 cm ; H : 133 cm

> Vulve.

Vulve triangulaire formée par trois lignes incurvées et un double trait central qui représente la fente vulvaire.

Un entablement à l'intérieur du sillon de la ligne gauche montre que cette figure n'a probablement pas été réalisée avec les doigts. La morphologie de l'incision indique que les traits ont été réalisés de droite à gauche et de haut en bas. La vulve se superpose aux méandriformes qui l'entourent.

Le support est une coulée de calcite convexe et couvert par une couche d'argile. Le placage d'argile est extrêmement fragile sur tout à cause des changements d'humidité et il est légèrement frotté à gauche.



Fig. 124 : Photographie de l'entité graphique SPN.H.8 (O. Rivero et D. Garate).

6.9. Panneau SPN.I. : 10 x 10 m

C'est un espace dans la partie haute de la salle du Père Noël délimité par de grands blocs d'effondrement du plafond et de grandes colonnes de calcite.

Les entités graphiques se trouvent entre les blocs qui composent l'espace. Elles ont été réalisées accroupi ou étendu entre le chaos des blocs.

Il n'y a aucune superposition des entités graphiques et aucune systématisation dans la disposition des graphies.



Fig. 125 : Photographie du panneau SPN.I (D. Garate).

Graphie SPN.I.1. (inédite) : 13 x 8 cm ; H : 58 cm

> Tache rouge très peu visible sur une saillie de la roche.

Peinture rouge appliquée diluée sur le premier bloc à la sortie du SPN.G. La matière colorante est mal conservée car la roche a été polie par le passage.

Graphie SPN.I.2. (inédite) : 10 x 10 cm H : 73 cm

> Tache rouge très peu visible sur une saillie de la roche.

Peinture rouge appliquée diluée sur un premier bloc à la sortie du SPN.G. La matière colorante est mal conservée car la roche est polie par le passage.



Fig. 126 : Photographies des entités graphiques SPN.I.1. et SPN.I.2 (D. Garate).

Graphie SPN.I.3. (inédite) : 37 x 20 cm ; H : 150 cm

> Tache rouge très effacée.

Peinture rouge appliquée diluée sur un grand bloc incliné qui monte vers la partie plus haute du secteur. La matière colorante est mal conservée et effacée car il s'agit du point d'appui pour accéder à l'Alcove (SPN.H).

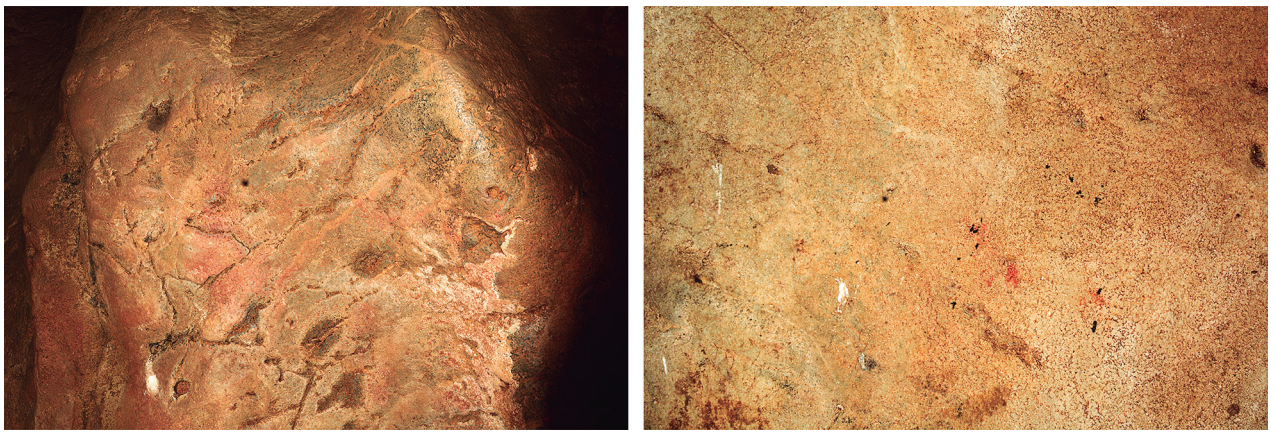


Fig. 127 : Photographies des entités graphiques SPN.I.3. et SPN.I.4 (D. Garate).

Graphie SPN.I.4. (inédite) : 7 x 4 cm ; H : 190 cm

> Taches rouges très effacées.

Peinture rouge appliquée diluée sur un grand bloc au centre du secteur. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.I.5. (inédite) : 3 x 4 cm ; H : 195 cm

> Taches rouges très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur un grand bloc au centre du secteur. La matière colorante est mal conservée.

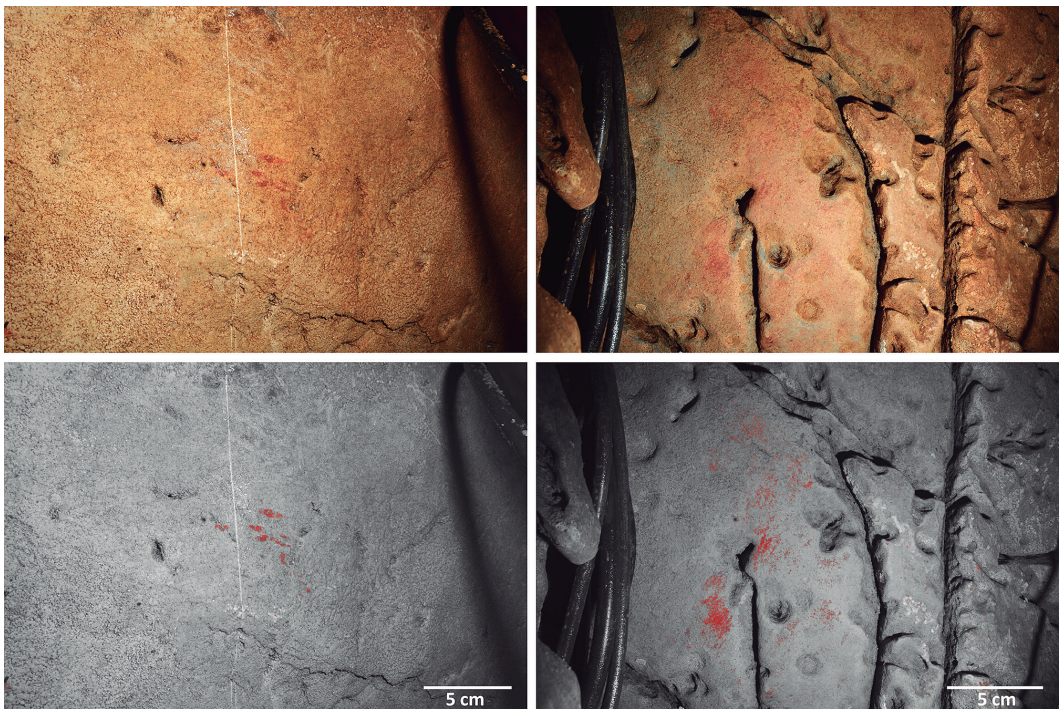


Fig. 128 : Photographies et relevés des entités graphiques SPN.I.5. et SPN.I.6 (D. Garate).

Graphie SPN.I.6. (inédite) : 11 x 7 cm ; H : 90 cm

> Taches rouges très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur un grand bloc qui limite entre la partie haute et la partie basse de la salle du Père Noël. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.I.7. (inédite) : 7 x 18 cm largeur maximale ; H : 120 cm

> Vestiges rouges très effacés.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite d'un tunnel entre blocs qui connecte la partie haute du secteur avec la partie basse. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 129 : Photographies des entités graphiques SPN.I.7. et SPN.I.8 (D. Garate).

Graphie SPN.I.8. (inédite) : 2 x 1 cm ; H : 90 cm

> Petite tache rouge très peu visible.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite d'un tunnel entre blocs qui connecte la partie haute du secteur avec la partie basse. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.I.9. (inédite) : 18 x 20 cm ; H : 120 cm

> Vestiges rouges très peu visible.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite d'un tunnel entre blocs qui connecte la partie haute du secteur avec la partie basse. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 130 : Photographies des entités graphiques SPN.I.9. et SPN.I.10 (D. Garate).

Graphie SPN.I.10. (inédite) : 6 x 15 cm ; H : 110 cm

> Vestiges rouges verticales sur un une draperie.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite d'un tunnel entre blocs qui connecte la partie haute du secteur avec la partie basse. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.I.11. (inédite) : 116 x 51 cm ; H : 70 cm

> Badigeon rouge très effacé mais homogène.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite d'un tunnel entre blocs qui connecte la partie haute du secteur avec la partie basse. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 131 : Photographies des entités graphiques SPN.I.11. et SPN.I.12 (D. Garate).

Graphie SPN.I.12. (inédite) : 10 x 10 cm ; H : 130 cm

> Taches rouges très effacées.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi droite d'un tunnel entre blocs qui connecte la partie haute du secteur avec la partie basse. La matière colorante est mal conservée.

Graphie SPN.I.13. (inédite) : 3 x 3 cm ; H : 80 cm

> Tache rouge à tendance circulaire.

Peinture rouge appliquée diluée sur une grande colonne de 5x0,6 mètres située dans l'accès au Passage du Lithophone, après les blocs effondrés dans la partie supérieure de la salle du Père Noël. La matière colorante est légèrement perdue.

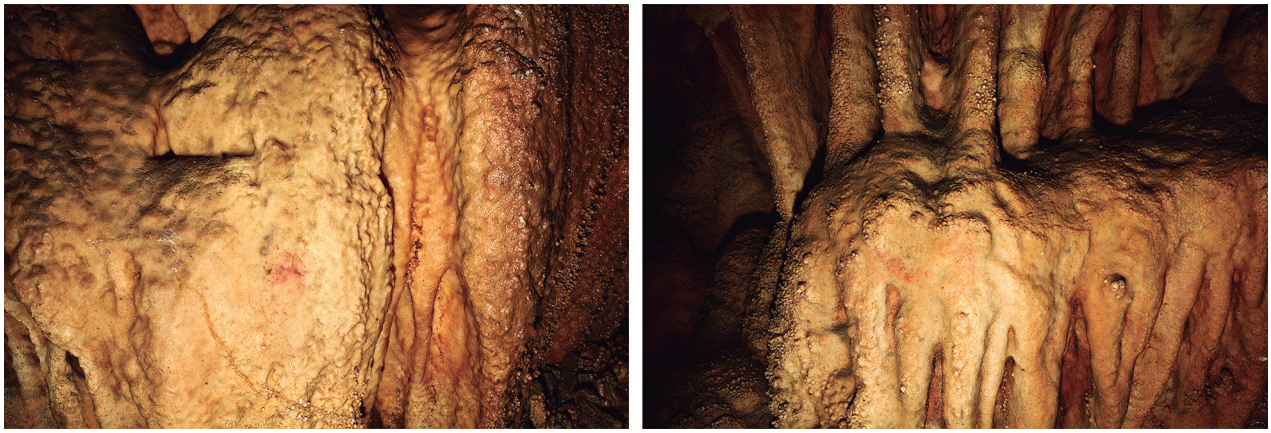


Fig. 132 : Photographies des entités graphiques SPN.I.13. et SPN.I.14 (D. Garate).

Graphie SPN.I.14. (inédite) : 7 x 4 cm ; H : 70 cm

> Tache rouge très peu visible.

Peinture rouge appliquée diluée sur une grande colonne de 5x0,6 mètres située dans l'accès au Passage du Lithophone, après les blocs effondrés dans la partie supérieure de la salle du Père Noël. La matière colorante est légèrement perdue.

7. SECTEUR PLT (PASSAGE DU LITHOPHONE)

Le passage du Lithophone se trouve au fond de la grotte d'Oxocelhaya, entre la salle du Père Noël et la galerie Laplace. Il fait partie du parcours des visites touristiques ; le sol y est aménagé et des escaliers ont été aménagés pour faciliter la circulation des personnes.

Il s'agit d'un conduit de quelques 15 mètres de largeur qui finit avec une ouverture vers la galerie de Laplace. Le plafond se trouve à 4-5 mètres d'hauteur. À droite, à la moitié du secteur, il y a une ouverture masquée par des coulées de calcite encore actives et, au début du passage après les escaliers, une petite chatière qui rejoint la salle du Père Noël. À gauche les spéleothèmes sont beaucoup moins nombreux.

L'accès actuel à travers de la salle du Père Noël est artificiel et il faut descendre de 4 mètres grâce à des escaliers après un passage horizontal. Il est difficile de savoir où était le passage originel mais des coulées de calcite pourraient permettre de franchir le dénivelé entre les deux secteurs. Le sol a subi de nombreux aménagements pour faciliter la visite touristique mais il subsiste des gours bien mieux conservés à la fin du passage.

À l'exception de la chatière dans la paroi droite et de l'ouverture au fond du passage, la visibilité est totale grâce au développement rectiligne et à l'absence de grandes formations stalagmitiques.

Aucun vestige archéologique n'a été trouvé associé à l'art pariétal.

Les entités graphiques répertoriées dans le Passage du Lithophone sont au nombre de 61. Il s'agit de graphies peintes en rouge et non figuratives. Nous avons reconnu 5 panneaux dont 2 sur les parois du passage (PLT.A et PLT.B), 1 dans une chatière (PLT.C), 1 dans une salle latérale (PLT.E) et une autre dans des conduits à l'intérieur des grandes coulées de calcite (PLT.D). La plus grande partie des motifs se concentrent dans la chatière PLT.C. Il s'agit surtout de taches très effacées et petites, plus nombreuses dans les passages les plus étroits.

Thème / Panneau	Cheval	Bison	Biche	Tache/s	Ligne/s	Point/s	Total
A				7	1		8
B				10	1		11
C				32			32
D				5			5
E				5			5
TOTAL				59	2		61

Tabl. 7 : Décompte des graphies pariétales du Passage du Lithophone.

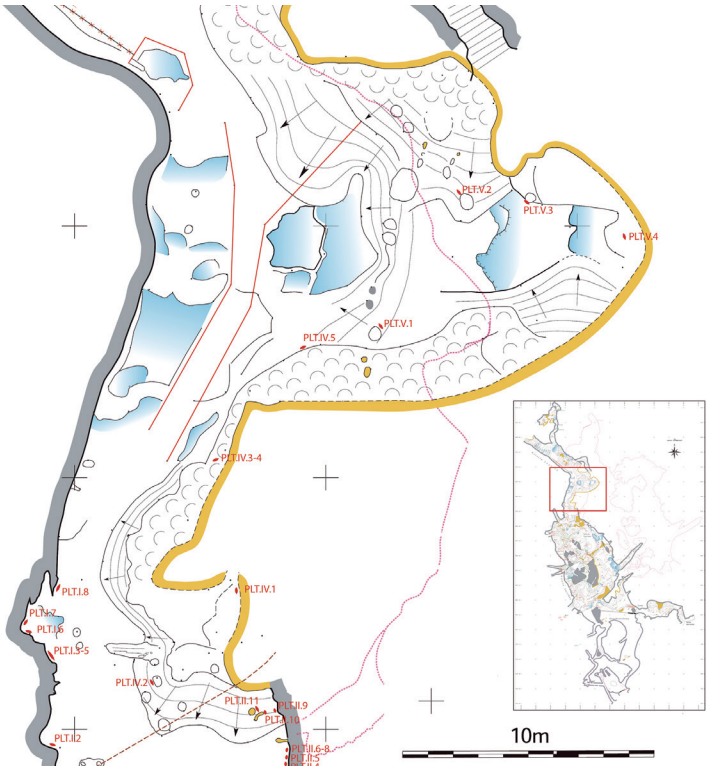


Fig. 133 : Topographie du secteur PLT (sans PLT.C).

7.1. Panneau PLT.A. : 8 x 3 m

Les entités graphiques se situent sur la paroi gauche dans la première tranche du passage et à côté du toboggan de calcite qui descend de la salle du Père Noël. Au bout de quelques 5 mètres la paroi gauche cette paroi, rectiligne, est recouverte de fines coulées de calcite. Des plaques de calcaire sont tombées de la paroi.

D'après la situation actuelle, elles ont été réalisées en position assise sur le toboggan pour la première entité graphique et debout pour le reste.

Aucun vestige archéologique n'a été trouvé associé à l'art pariétal.



Fig. 134 : Photographie de la partie centrale du panneau PLT.A (D. Garate).

Graphie PLT.A.1. (inédite) : 150 x 100 cm H : 60 cm

> Grand amas de colorant.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcaire comportant de grosses fissures transversales. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.A.2. (inédite) : 15 x 3 cm ; H : 70 cm

> Deux traits rouges inclinés et alignés.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcaire comportant de grosses fissures transversales. La matière colorante est mal conservée.

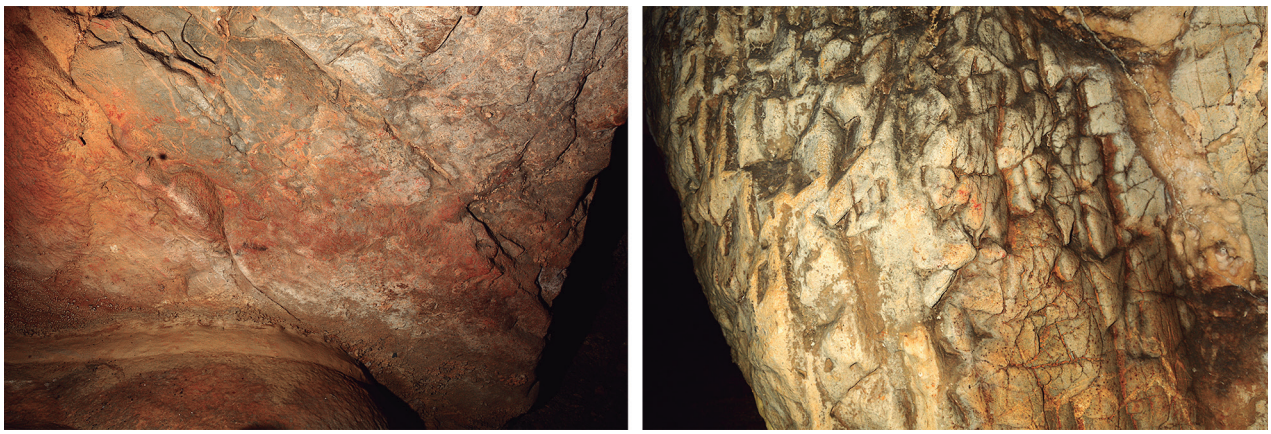


Fig. 135 : Photographies des entités graphiques PLT.A.1. et PLT.A.2 (D. Garate).

Graphie PLT.A.3. (inédite) : 23 x 7 cm ; H : 135 cm

> Des vestiges très peu visibles de peinture rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcaire recouverte d'une fine coulée de calcite. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 136 : Photographies des entités graphiques PLT.A.3. et PLT.A.4 (D. Garate).

Graphie PLT.A.4. (inédite) : 23 x 31 cm ; H : 105 cm

> Vestiges horizontaux très peu visibles en rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur une coulée de calcite qui recouvre le calcaire. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.A.5. (inédite) : 21 x 9 cm ; H : 68 cm

> Tache de frottement de gauche à droite.

Peinture rouge appliquée diluée, très chargé en colorant sur une coulée de calcite qui recouvre le calcaire. La matière colorante est assez bien conservée.

Graphie PLT.A.6. (inédite) : 37 x 14 cm ; H : 125 cm

> Quatre regroupements de microtaches rouges très peu visibles sur les rugosités de la surface.

Peinture rouge appliquée diluée sur des coulées de calcite qui recouvrent le calcaire. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 137 : Photographies des entités graphiques PLT.A.5. et PLT.A.6 (D. Garate).

Graphie PLT.A.7. (inédite) : 4 x 5 cm ; H : 120 cm

> Vestiges rouges très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée sur une des coulées de calcite qui recouvrent le calcaire fissuré. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 138 : Photographies des entités graphiques PLT.A.7. et PLT.A.8 (D. Garate).

Graphie PLT.A.8. (inédite) : 2 x 2 cm ; H : 90 cm

> Petite tache rouge et des microvestiges autour.

Peinture rouge appliquée diluée sur une des coulées de calcite qui recouvrent le calcaire fissuré. La matière colorante est mal conservée.

7.2. Panneau PLT.B. : 5 x 4 m

Ce panneau se situe dans la première partie du passage, à droite, après le dénivelé qui monte à la salle du Père Noël. La paroi est courbe et, après quelques 5 mètres, de grandes coulées de calcite recouvrent le secteur.

Les entités graphiques ont été réalisés sur une paroi très concrétionné, encore active en quelques points dont des colonnes de calcite. D'après la situation actuelle, Ils ont été réalisées débout, sauf dans le cas de la colonne stalagmitique où la position était plutôt accroupie car les entités sont en position très basse.

Aucun vestige archéologique n'a été trouvé associé à l'art pariétal.



Fig. 139 : Photographie de la partie centrale du panneau PLT.B (D. Garate).

Graphie PLT.B.1. (inédite) : 5 x 5 cm ; H : 40 cm

> Tache rouge très effacée sur la colonne qui limite l'accès à la chatière. Il y a aussi des microtaches dans la partie inférieure du spéleothème.

Peinture rouge appliquée diluée sur une colonne de calcite de 70 cm et de 20x4 cm de section, encore active. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.B.2. (inédite) 2 x 2 cm ; H : 105 cm

> Microtaches rouges très effacées avant le début de la chatière.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi calcaire blanche et très calcitée. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 140 : Photographies des entités graphiques PLT.B.1. et PLT.B.2 (D. Garate).

Graphie PLT.B.3. (inédite) : 3 x 4 cm ; H : 100 cm

> Tache rouge composée par plusieurs micropoints, peut-être à cause de la forme irrégulière du support.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi calcaire blanche et très calcifiée. La matière colorante est assez bien conservée.

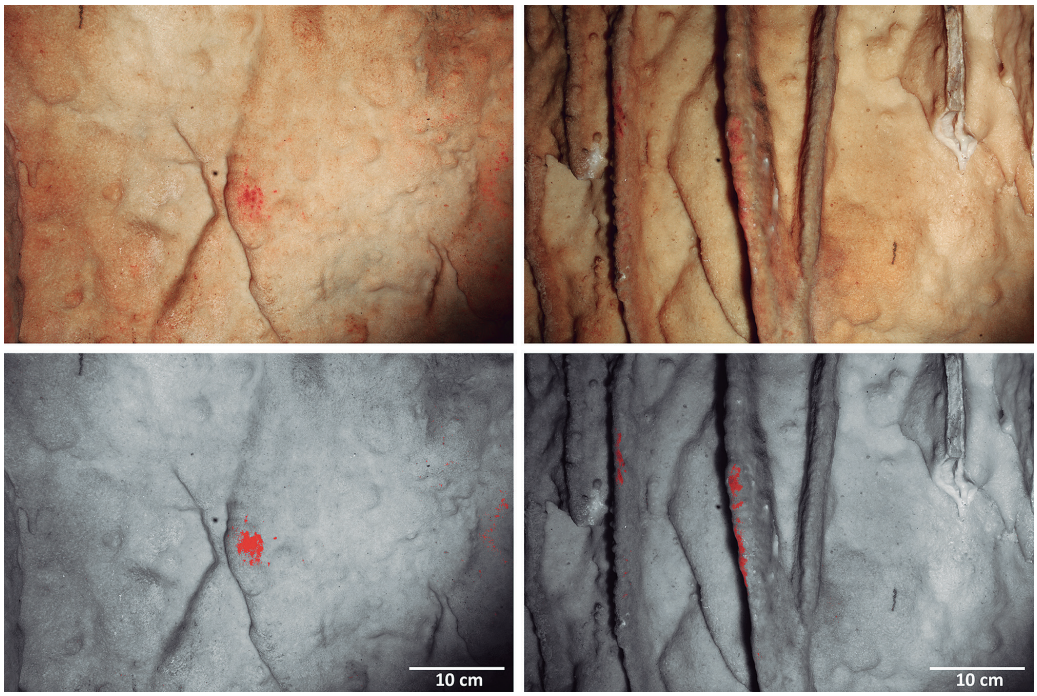


Fig. 141 : Photographies et relevés des entités graphiques PLT.B.3. et PLT.B.4 (D. Garate).

Graphie PLT.B.4. (inédite) : 12 x 2 cm ; H : 116 cm

> Vestiges verticaux très peu visibles en rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la surface la plus visible d'une coulée verticale de calcite. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.B.5. (inédite) : 5 x 2 cm H : 121 cm

> Vestiges verticaux très peu visibles en rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la surface la plus visible d'une coulée verticale de calcite. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.B.6. (inédite) : 12 x 10 cm ; H : 135 cm

> Vestiges rouges très effacés avec trois regroupements.

Peinture rouge appliquée diluée sur la surface la plus visible d'une coulée verticale de calcite. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 142 : Photographies des entités graphiques PLT.B.5. et PLT.B.6 (D. Garate).

Graphie PLT.B.7. (inédite) : 5 x 4 cm ; H : 107 cm

> Vestiges rouges très effacés.

Peinture rouge appliquée diluée sur les coulées de calcite qui recouvrent le calcaire fissuré. La matière colorante est mal conservée.

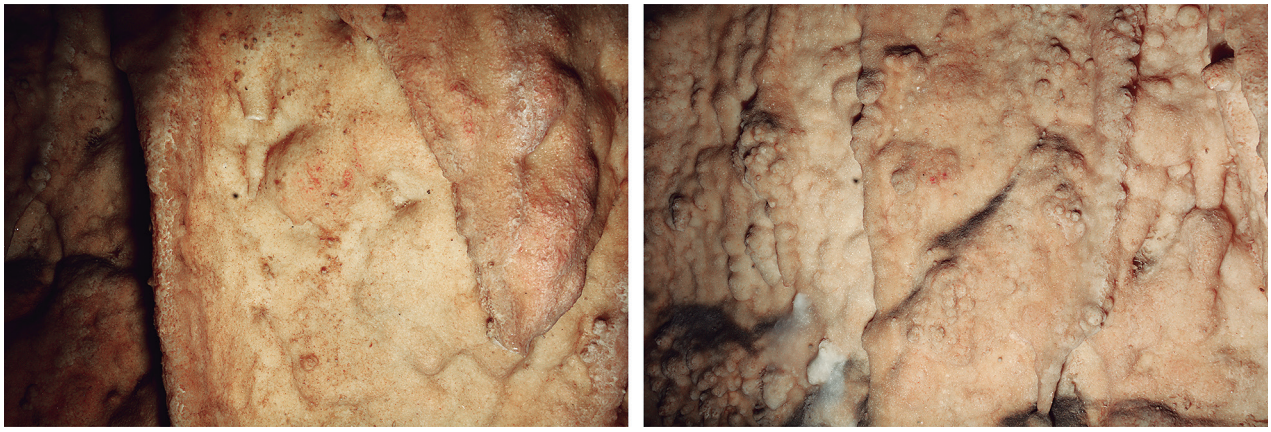


Fig. 143 : Photographies des entités graphiques PLT.B.7. et PLT.B.8 (D. Garate).

Graphie PLT.B.8. (inédite) : 1 x 1 cm ; H : 127 cm

> Deux microtaches rouges.

Peinture rouge appliquée diluée sur les coulées de calcite qui recouvrent le calcaire. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.B.9. (inédite) : 20 x 17 cm ; H : 80 cm

> Tache rouge de frottement cachée par des colonnes de calcite.

Peinture rouge appliquée diluée sur les coulées de calcite qui recouvrent le calcaire. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.B.10. (inédite) : 36 x 10 cm ; H : 31 cm

> Frottage vertical.

Peinture rouge appliquée diluée sur les coulées de calcite qui composent la colonne. La matière colorante est recouverte par des couches de calcite actives et fossiles.



Fig. 144 : Photographie et relevé de l'entité graphique PLT.B.9 (D. Garate).



Fig. 145 : Photographie de l'entité graphique PLT.B.10 (D. Garate).

Graphie PLT.B.11. (inédite) : 11 x 16 cm ; H : 107 cm

> Des vestiges rouges dispersés sur la face opposée de la colonne.

Peinture rouge appliquée diluée sur les coulées de calcite qui composent la colonne. La matière colorante est mal conservée.

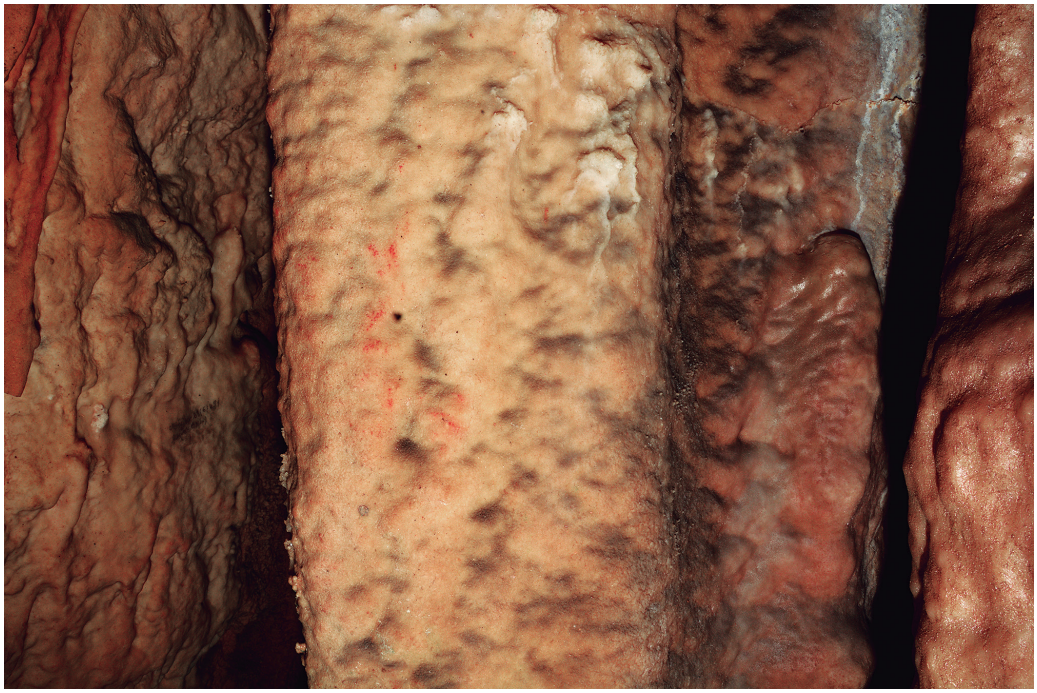


Fig. 146 : Photographie de l'entité graphique PLT.B.11 (D. Garate).

7.3. Panneau PLT.C. : 4 x 1 m

Ce panneau se situe dans une chatière très étroite, masquée par des colonnes stalagmitiques et placée dans la première partie à droite du passage après le dénivelé montant à la salle du Père Noël. Après l'entrée de 50x110 cm, le développement est sinueux et rejoint la salle du Père Noël mais l'accès est trop étroit pour un humain.

Les entités graphiques se trouvent sur les parois très concrétionnées et encore actives dans quelques points. Ils ont été réalisés étendu au sol et dans des positions anatomiques très forcées.

Aucun vestige archéologique n'a été trouvé associé à l'art pariétal.



Fig. 147 : Photographie de l'entrée au panneau PLT.C (D. Garate).

Graphie PLT.C.1. (inédite) : 44 x 15 cm ; H : 70 cm

> Vestiges rouges du frottement.

Peinture rouge appliquée diluée dans une colonne de calcite de 70 cm et de 20x4 cm de section encore active. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 148 : Photographies des entités graphiques PLT.C.1. et PLT.C.2 (D. Garate).

Graphie PLT.C.2. (inédite) : 16 x 18 cm ; H : 75 cm

> Tache rouge sur la paroi droite.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi calcaire blanche et très calcifiée. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.3. (inédite) : 4 x 3 cm ; H : 68 cm

> Tache rouge.

Peinture rouge appliquée diluée à droite sur une paroi calcaire blanche et très calcitée. La matière colorante est bien conservée.

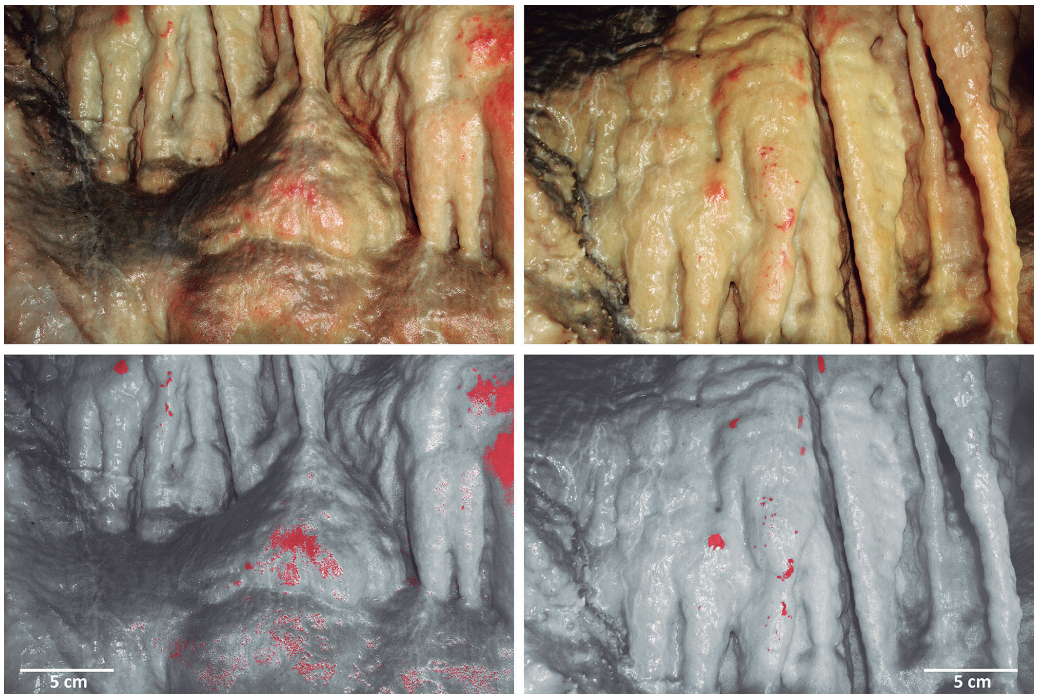


Fig. 149 : Photographies et relevés des entités graphiques PLT.C.3. et PLT.C.4 (D. Garate).

Graphie PLT.C.4. (inédite) : 8 x 10 cm ; H : 80 cm

> Vestiges verticaux très peu visibles rouges sur la paroi droite.

Peinture rouge appliquée diluée sur une coulée verticale de calcite encore active. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.5. (inédite) : 5 x 2 cm ; H : 55 cm

> Vestiges verticaux très peu visibles en rouge sur la paroi droite.

Peinture rouge dilué sur une coulée verticale de calcite encore active. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.6. (inédite) : 3 x 1 cm ; H : 55 cm

> Vestiges verticaux très peu visibles en rouge sur la paroi droite.

Peinture rouge dilué sur une coulée verticale de calcite encore active. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.6. (inédite) : 7 x 2 cm ; H : 55 cm

> Vestiges verticaux très peu visibles en rouge cachés par des couches de calcite sur la paroi droite.

Peinture rouge appliquée diluée sur une stalactite de calcite. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 150 : Photographie des entités graphiques PLT.C.5, PLT.C.6 et PLT.C.7 (D. Garate).

Graphie PLT.C.8. (inédite) : 44 x 15 cm ; H : 80 cm

> Vestiges verticaux en rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur une draperie de calcite et de la paroi calcitée de la chatière. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.9. (inédite) : 35 x 20 cm ; H : 128 cm

> Tache rouge de frottement sur la paroi droite.

Peinture rouge appliquée diluée sur les coulées de calcite qui recouvrent le calcaire. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 151 : Photographies des entités graphiques PLT.C.8. et PLT.C.9 (D. Garate).

Graphie PLT.C.10. (inédite) : 10 x 4 cm ; H : 38 cm

> Frottage vertical rouge sur la paroi droite.

Peinture rouge appliquée diluée sur les coulées de calcite qui recouvrent le calcaire. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 152 : Photographies des entités graphiques PLT.C.10. et PLT.C.11 (D. Garate).

Graphie PLT.C.11. (inédite) : 2 x 2 cm ; H : 60 cm

> Microvestiges rouges.

Peinture rouge appliquée diluée sur la couche de calcite qui recouvre le plafond de la chatière. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.12. (inédite) : 12 x 10 cm ; H : 35 cm

> Vestiges rouges de frottement.

Peinture rouge appliquée diluée à gauche sur une paroi calcaire blanche et très calcifiée. La matière colorante est mal conservée.



Fig.153. Photographie de l'entité graphique PLT.C.12 (D. Garate).

Graphie PLT.C.13. (inédite) : 3 x 1 cm ; H : 53 cm

> Tache rouge sur les draperies du plafond.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi calcaire blanche et très calcitée. La matière colorante, partiellement recouverte par des couches de calcite, est assez bien conservée.

Graphie PLT.C.14. (inédite) : 5 x 1 cm ; H : 53 cm

> Tache rouge sur les draperies du plafond.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi calcaire blanche et très calcitée. La matière colorante, partiellement recouverte par des couches de calcite, est assez bien conservée.

Graphie PLT.C.15. (inédite) : 4 x 1 cm ; H : 53 cm

> Tache rouge sur les draperies du plafond.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi calcaire blanche et très calcitée. La matière colorante, partiellement recouverte par des couches de calcite, est assez bien conservée.

Graphie PLT.C.16. (inédite) : 3 x 1 cm ; H : 53 cm

> Tache rouge sur les draperies du plafond.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi calcaire blanche et très calcitée. La matière colorante, partiellement recouverte par des couches de calcite, est assez bien conservée.



Fig. 154 : Photographie des entités graphiques PLT.C.13, PLT.C.14, PLT.C.15 et PLT.C.16 (D. Garate).

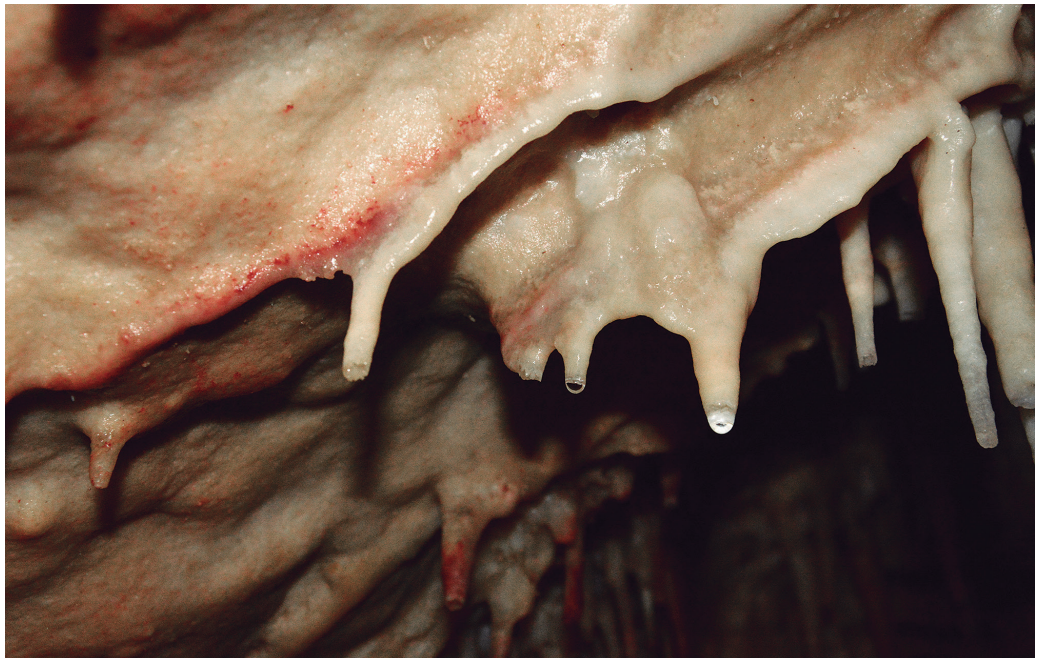


Fig. 155 : Photographie de l'entité graphique PLT.C.15 (D. Garate).

Graphie PLT.C.17. (inédite) : 2 x 1 cm ; H : 55 cm

> Vestiges rouges.

Peinture rouge appliquée diluée sur une stalactite de calcite brisée au plafond. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.18. (inédite) : 2 x 1 cm ; H : 55 cm

> Vestiges rouges.

Peinture rouge appliquée diluée sur une stalactite de calcite brisée au plafond. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.19. (inédite) : 2 x 1 cm ; H : 55 cm

> Vestiges rouges.

Peinture rouge appliquée diluée sur une stalactite de calcite brisée au plafond. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.20. (inédite) : 1 x 1 cm ; H : 55 cm

> Vestiges rouges.

Peinture rouge appliquée diluée sur une stalactite de calcite brisée au plafond. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 156 : Photographie des entités graphiques PLT.C.17, PLT.C.18, PLT.C.19 et PLT.C.20 (D. Garate).



Fig. 157 : Photographie de détail des entités graphiques PLT.C.17, PLT.C.18, PLT.C.19 et PLT.C.20 (D. Garate).

Graphie PLT.C.21. (inédite) : 20 x 36 cm ; H : 80 cm

> Tache rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la couche de calcite qui recouvre le plafond de la chatière. La matière colorante est assez bien conservée.

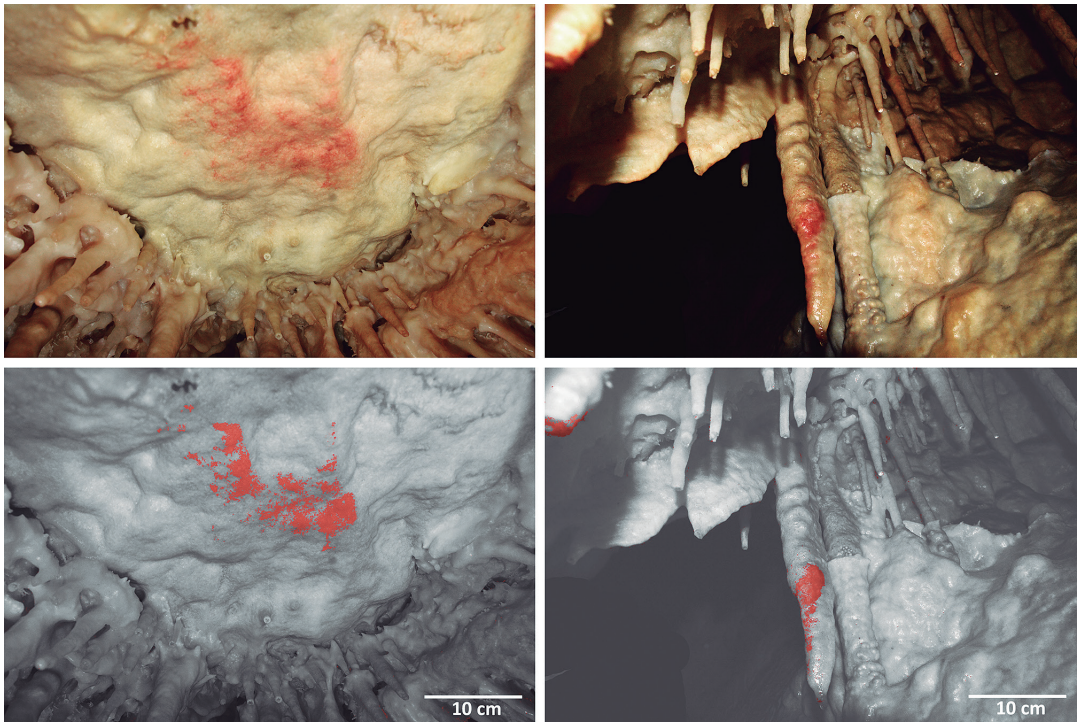


Fig. 158 : Photographies et relevés des entités graphiques PLT.C.21. et PLT.C.22 (D. Garate).

Graphie PLT.C.22. (inédite) : 7 x 3 cm ; H : 44 cm

> Tache rouge verticale.

Peinture rouge appliquée diluée sur une stalactite au plafond de la chatière. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.23. (inédite) : 20 x 12 cm ; H : 50 cm

> Tache rouge de frottement.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi calcaire blanche et très calcitée. La matière colorante est mal conservée.

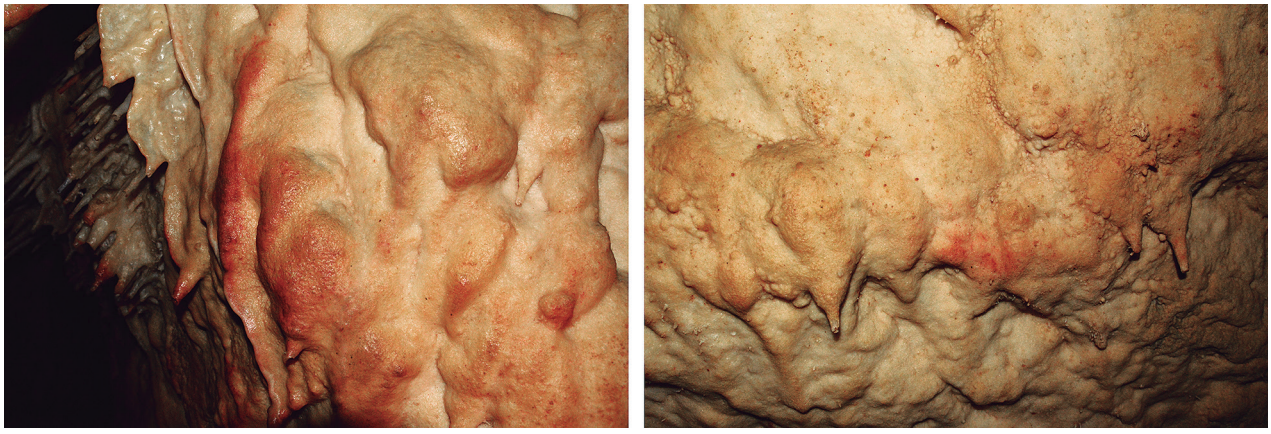


Fig. 159 : Photographies des entités graphiques PLT.C.23. et PLT.C.24 (D. Garate).

Graphie PLT.C.24. (inédite) : 6 x 3 cm ; H : 46 cm

> Vestiges horizontaux très effacés.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi calcaire blanche et très calcifiée. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.25. (inédite) : 3 x 3 cm ; H ; 57 cm

> Vestiges très effacés.

Peinture rouge appliquée diluée sur une paroi calcaire blanche et très calcifiée. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 160 : Photographies des entités graphiques PLT.C.25. et PLT.C.26 (D. Garate).

Graphie PLT.C.26. (inédite) : 16 x 14 cm ; H : 100 cm

> Vestiges très effacés.

Peinture rouge appliquée diluée dans une paroi calcaire blanche et très calcifiée. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.27. (inédite) : 6 x 4 cm ; H : 100 cm

> Tache rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur les coulées de calcite sur la paroi gauche. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.28. (inédite) : 6 x 6 cm ; H : 120 cm

> Tache rouge à tendance circulaire.

Peinture rouge appliquée diluée dans une paroi calcaire blanche et très calcifiée. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 161 : Photographies des entités graphiques PLT.C.27 (gauche) et PLT.C.28 (droite) (D. Garate).

Graphie PLT.C.29. (inédite) : 20 x 5 cm ; H : 110 cm

> Tache rouge verticale.

Peinture rouge appliquée diluée sur les stalactites de calcite qui descendent du plafond. La matière colorante est mal conservée.

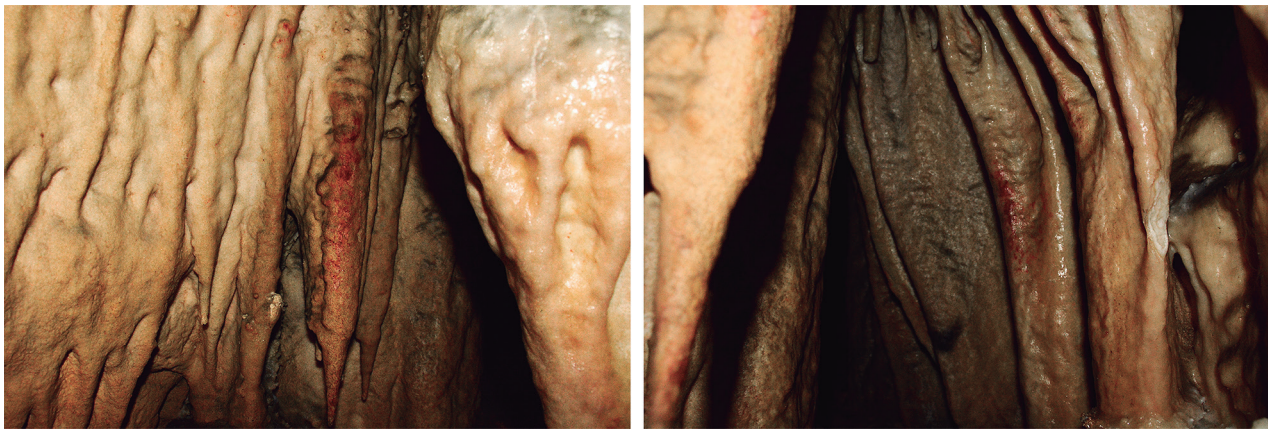


Fig. 162 : Photographies des entités graphiques PLT.C.29. et PLT.C.30 (D. Garate).

Graphie PLT.C.30. (inédite) : 10 x 3 cm ; H : 30 cm

> Tache rouge verticale.

Peinture rouge appliquée diluée sur les stalactites de calcite qui descendent du plafond. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.31. (inédite) : 3 x 1 cm ; H : 25 cm

> Tache rouge verticale.

Peinture rouge appliquée diluée sur les stalactites de calcite qui descendent du plafond. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.C.32. (inédite) : 13 x 10 cm ; H : 30 cm

> Tache rouge verticale.

Peinture rouge appliquée diluée sur les stalactites de calcite qui descendent du plafond. La matière colorante est mal conservée.

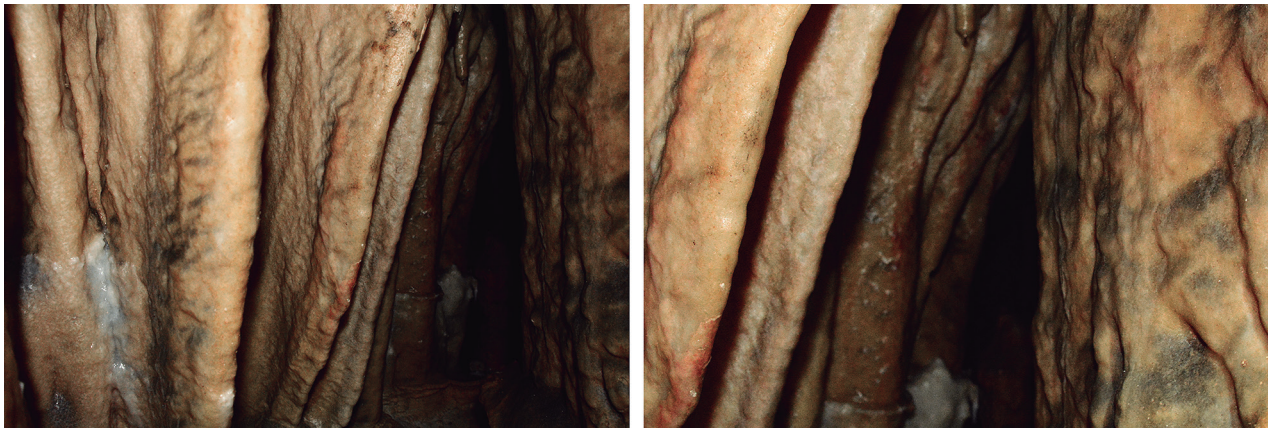


Fig. 163 : Photographies des entités graphiques PLT.C.31. et PLT.C.32 (D. Garate).

7.4. Panneau PLT.D. : 8 x 3 m

Dans la première partie du passage du Lithophone, la paroi droite est recouverte de larges coulées de calcite allant du plafond au sol qui masquent la forme originelle de la grotte.

Les entités graphiques se situent dans deux petits conduits à l'intérieur des coulées de calcite qui ne sont plus accessibles du fait de la formation des spéleothèmes. Elles ont été réalisées accroupi et dans des positions anatomiques très forcées à l'intérieur du conduit.

Aucun vestige archéologique n'a été trouvé associé à l'art pariétal.

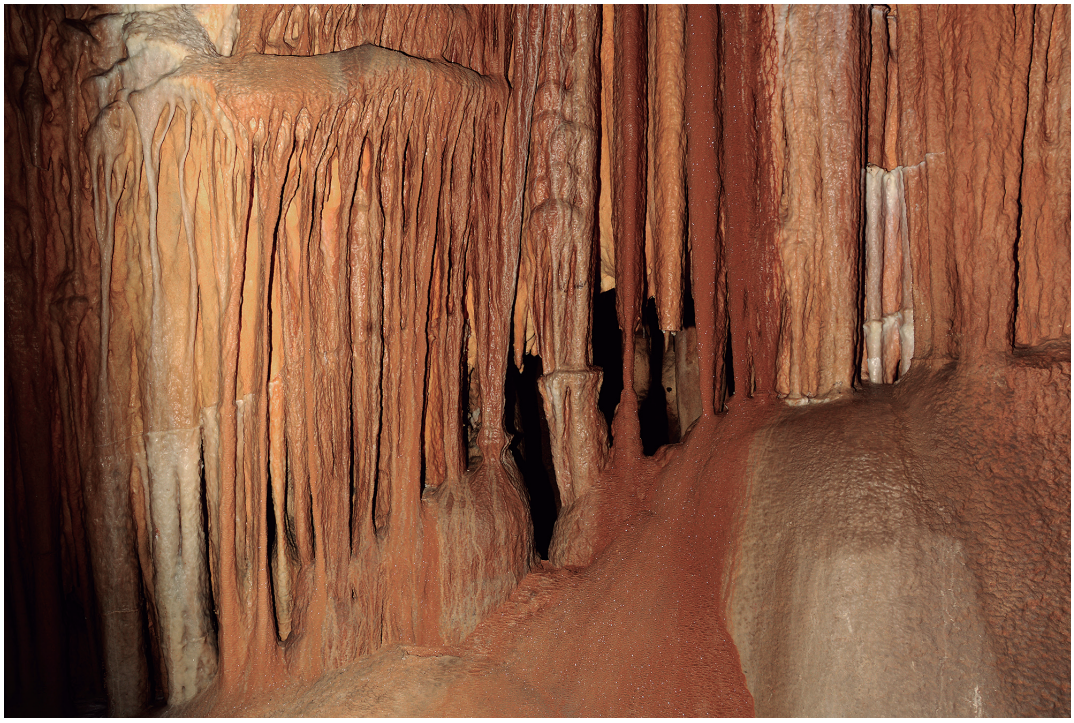


Fig. 164 : Photographie du panneau PLT.D (D. Garate).

Graphie PLT.D.1. (inédite) : 2 x 3 cm ; H : 82 cm

> Vestige rouge très peu visible.

Peinture rouge appliquée diluée sur les coulées et draperies de calcite sur la paroi droite du premier conduit. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 165 : Photographies des entités graphiques PLT.D.1. et PLT.D.2 (D. Garate).

Graphie PLT.D.2. (inédite) : 7 x 11 cm ; H : 47 cm

> Tache rouge très effacée.

Peinture rouge appliquée diluée sur un pilier de calcite de 160 cm de hauteur et 60 cm de diamètre à côté de la paroi droite. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.D.3. (inédite) : 5 x 5 cm ; H : 150 cm

> Tache rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi calcaire blanche et très calcitée à l'intérieur du deuxième conduit. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 166 : Photographies des entités graphiques PLT.D.3 et PLT.D.4 (D. Garate).

Graphie PLT.D.4. (inédite) : 35 x 10 cm ; H : 160 cm

> Vestiges verticaux très effacés.

Peinture rouge appliquée diluée sur une stalagmite de calcite dans l'intérieur à deuxième conduit. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.D.5. (inédite) : 1 x 1 cm ; H : 55 cm

> Microvestige rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur les coulées de calcite qui recouvrent la paroi droite du passage du Lithophone. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 167 : Photographie de l'entité graphique PLT.D.5 (D. Garate).

7.5. Panneau PLT.E. : 6 x 4 m

Le panneau se situe dans une petite salle latérale au fond du passage du Lithophone. Le concrétionnement, très important, est encore actif en quelques points. Ses dimensions sont de 6x4 m avec une paroi plafonnante à 2,5 m du sol.

Les entités graphiques, faites sur des spéleothèmes, sont dispersées dans divers endroits du début jusqu'au fond de la salle. Elles ont été réalisées accroupi débout ou légèrement accroupi mais sans difficultés d'accès.

Aucun vestige archéologique n'a été trouvé associé à l'art pariétal.



Fig. 168 : Photographie du panneau PLT.E (D. Garate).

Graphie PLT.E.1. (inédite) : 29 x 7 cm ; H : 130 cm

> Microvestiges rouges très peu visibles.

Peinture rouge appliquée diluée dans un pilier de calcite de 40 cm de diamètre et 160 cm de hauteur au début de la salle latérale. La matière colorante est mal conservée et elle est partiellement recouverte par des fines coulées de calcite.



Fig. 169 : Photographies des entités graphiques PLT.E.1. et PLT.E.2 (D. Garate).

Graphie PLT.E.2. (inédite) : 5 x 5 cm ; H : 10 cm

> Tache rouge très effacé.

Peinture rouge appliquée diluée sur une petite stalagmite secondaire de 10 cm de diamètre et de 20 cm de hauteur à côté d'une colonne de calcite, dans la partie centrale de la salle. La matière colorante est mal conservée.

Graphie PLT.E.3. (inédite) : 12 x 11 cm ; H : 54 cm (Figure 321)

> Tache rouge à tendance circulaire.

Peinture rouge appliquée diluée sur une colonne de calcite au fond de la salle latérale et contre la paroi. La matière colorante est mal conservée.



Fig. 170 : Photographies des entités graphiques PLT.E.3. et PLT.E.4 (D. Garate).

Graphie PLT.E.4. (inédite) : 21 x 18 cm ; H : 45 cm

> Vestiges rouges très peu visibles de frottement.

Peinture rouge appliquée diluée sur la paroi plafonnante de calcaire riche en rudistes et très peu calcitée, au fond de la salle. La matière colorante est mal conservée.

8. SECTEUR GLP (GALERIE LAPLACE)

La galerie Laplace est le dernier espace praticable au fond de la grotte mais, depuis 1953 un tunnel artificiel joint cette galerie avec la Grande Salle de la grotte Isturitz.

Cette galerie a un déroulement d'environ 30 m, une ampleur constante de 6 m ; sa hauteur diminue légèrement mais jamais moins de 3 m. Le sol, en pente ascendante, est formé de gours et de planchers stalagmitiques. Une grande coulée de calcite ferme la galerie.

Il s'agit en fait d'une continuation du Passage du Lithophone mais une coulée de calcite a quasiment fermé la circulation entre ces deux secteurs avec une étroiture de 2 m de large. Aucune formation de calcite majeure n'empêche de voir les différents panneaux.

Aucun vestige archéologique n'a été trouvé associé à l'art pariétal.

Durant les travaux de prospection et documentation de la galerie Laplace, nous avons tenu compte des publications, principalement la monographie la plus récente (Larribau, 2011). Néanmoins, la lecture des figures n'a pas été la même et, dans quelques cas, l'interprétation a été différente. Nous n'avons pas considéré que la figure n°34 (Larribau, 2011) avait des caractères spécifiques suffisants pour la déterminer comme un héron, de même pour la vulve n°38 et l'anthropoïde n°40. Dans le cas de l'ours ou félin n°39 il nous semble très improbable qu'il s'agisse d'un graphisme et nous doutons même de l'origine anthropique de la cassure.

Il faut noter aussi que nous avons trouvé de petites taches d'acrylique rouge que nous avons rapporté au système de relevés sur calque par contact direct avec la paroi réalisés par J.D. Larribau (2011 : 38).

Les entités graphiques répertoriés dans la galerie Laplace au nombre de 22, distribuées en 8 panneaux différents.

Thème / Panneau	Cheval	Bison	Biche	Tache/s	Trait/s	Point/s	Total
A	6				2	2	10
B		1					1
C	1						1
D			1		3		4
E					1		1
F				1			1
G				3			3
H				1			1
TOTAL	7	1	1	5	6	2	22

Tabl. 8 : Décompte des graphies pariétales dans la galerie Laplace.

8.1. Panneau GLP.A. : 8 x 1,5 m

Se situe sur la paroi gauche de la galerie, au raz du sol et en face de la coulée de calcite qui limite l'accès à la galerie. Il s'agit d'un panneau plan dont le support est un calcaire et avec de fines formations linéaires de calcite.

D'après la situation actuelle, les gravures ont été réalisés dans une position confortable, probablement à genoux.

Il n'existe pas de stratigraphie pariétale permettant de déterminer l'ordre de réalisation des figures. Toutes les représentations figuratives animales sont orientées à droite, vers le fond de la cavité.

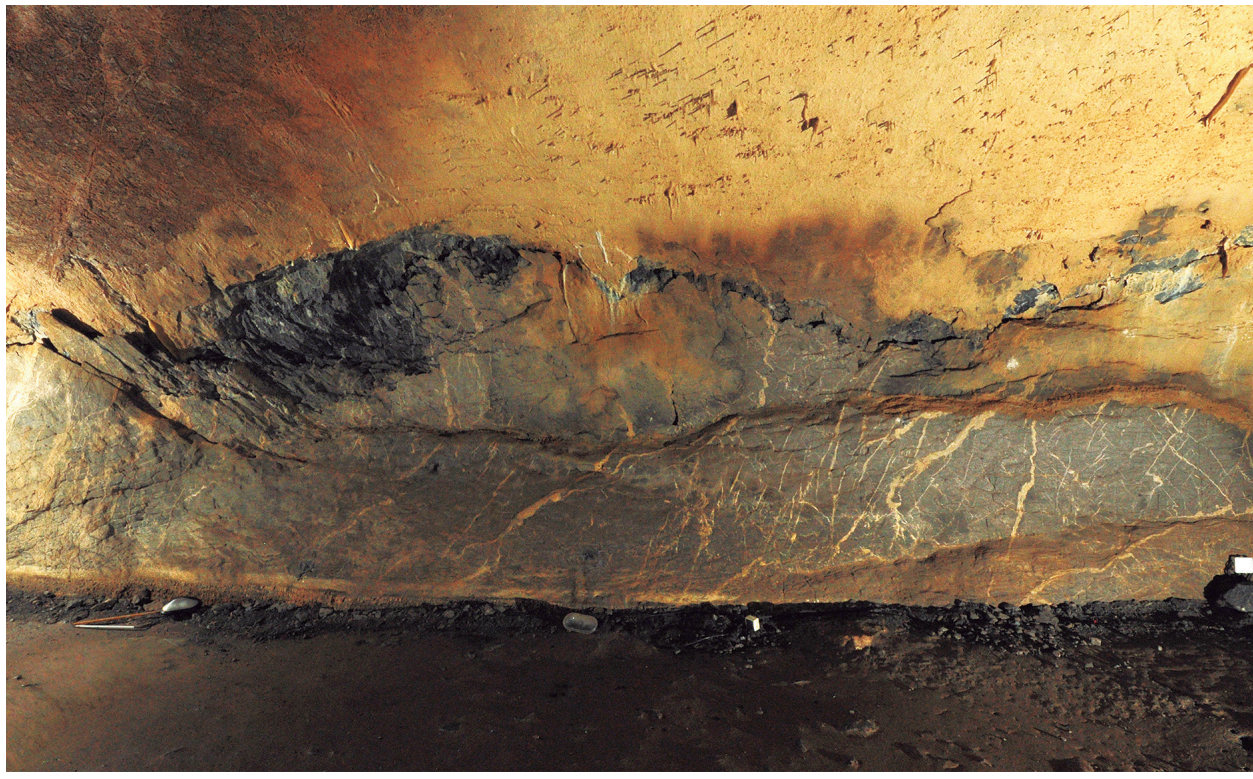


Fig. 170 : Photographies des entités graphiques PLT.E.3. et PLT.E.4 (D. Garate).

Graphie GLP.A.1. (Figure 22 : Prudhomme, 1989) : 175 cm museau-dos / 60 cm poitrail-garrot / 55 cm hauteur au sol

> Cheval.

Partie supérieure. La tête est représentée avec l'œil circulaire, avec une rectification et le lacrymal indiqué, le museau, le naseau, la bouche, la mâchoire avec quelques traits courts de la barbe et les deux oreilles en perspective et double ligne de contour. La crinière est composée d'une trentaine de lignes irrégulièrement disposées. Elle est hachurée et les traits qui la composent ont la même dimension du début à la fin. Quelques lignes devant les oreilles figurent le toupet. La ligne du dos est presque rectiligne et se prolonge jusqu'à la croupe et la fesse. La queue est indiquée par des traits qui forment une ligne courbe. Le début du poitrail est également indiqué. La figure n'a pas pu être complétée car le support est limité dans sa partie inférieure par le sol inondé. De fait l'auteur a délibérément situé la figure ainsi pour qu'elle reste incomplète et en position plus basse que les deux autres chevaux contigus.

La figure a été réalisée au moyen d'incisons lors seul passage car l'auteur n'a pu approfondir les lignes du fait de la dureté du support. Les traits apparaissent naturellement blancs ce qui permet de voir la figure sans avoir besoin d'un sillon.

Le calcaire gris est recouvert en grande partie par des rangées transversales de concrétionnement. La gravure n'a aucune patine ou calcification postérieure. La seule altération visible est la formation de quelques fins dépôts de carbonates.

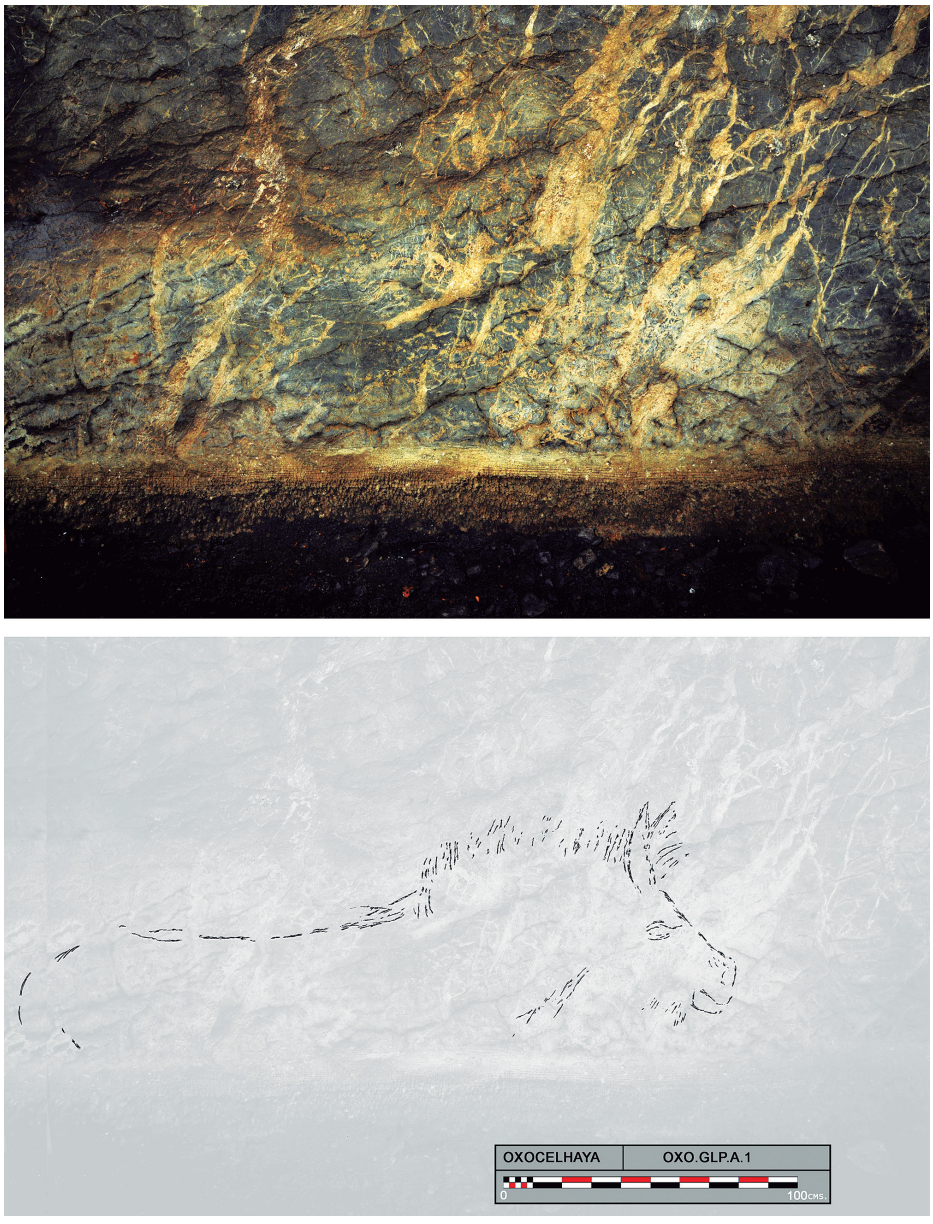


Fig. 172 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLP.A.1 (O. Rivero et D. Garate; relevé : O. Rivero).

Graphie GLP.A.2. (Figure 23 : Prudhomme, 1989) : 183 cm museau-croupe / 50 cm poitrail-garrot / 73 cm hauteur au sol

> Cheval.

Partie supérieure. La tête est représentée avec l'œil circulaire, également rectifié, le naseau, la mâchoire avec des petits traits de la barbe et les deux oreilles, l'une avec double ligne de contour. Devant les oreilles des traits représentent le toupet. La crinière composée d'une trentaine de lignes droites d'environ 15 cm et inclinées de manière progressive. Après le dos, la crinière monte rectiligne jusqu'à la tête pour éviter le relief supérieur de la paroi. Le dos et la croupe sont faits d'une ligne sinueuse et le début de la queue est représenté avec une double ligne. Le début d'une patte arrière est également indiqué. Enfin, le poitrail est dessiné avec double ligne, un tracé externe et un interne parallèle réalisé avec de petits traits.

Les conventions de représentations sont similaires au cheval H.I.1 mais avec moins de détails puisque la bouche n'a pas été représentée. Le maxillaire monte jusqu'à l'oreille.

La figure a été réalisée au moyen d'incisons lors seul passage car l'auteur n'a pu approfondir les lignes du fait de la dureté du support. Les traits apparaissent naturellement blancs ce qui permet de voir la figure sans avoir besoin d'un sillon.

La surface rocheuse est délimitée en hauteur par un relief horizontal qui traverse le panneau et en bas par une ligne de calcification par inondation. Le calcaire gris est partiellement recouvert par des alignements transversaux de concrétion. La gravure n'a pas aucune patine ou calcification postérieure. La seule altération visible est la formation de quelques fins dépôts de carbonates.

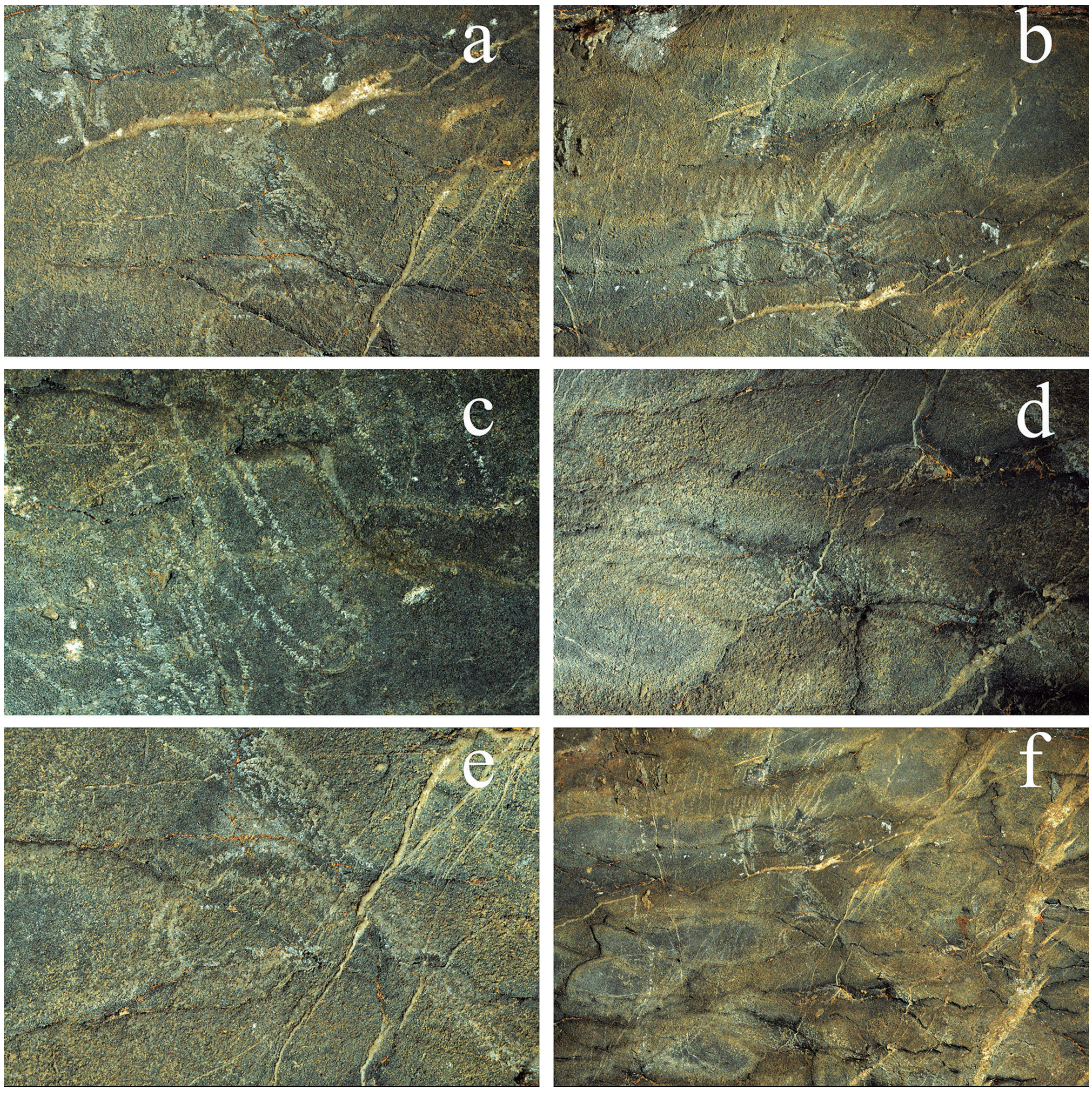


Fig. 173 : Macrophotographies de l'entité graphique GLP.A.2. a) Détail du début de la ligne fronto-nasale et du toupet. b) Détail des oreilles. c) Traits de la crinière. d) Détail des incisions courtes qui forment le maxillaire. e) Macrophotographie de l'œil où se remarque la rectification. f) Vue d'ensemble de la tête (O. Rivero et D. Garate).

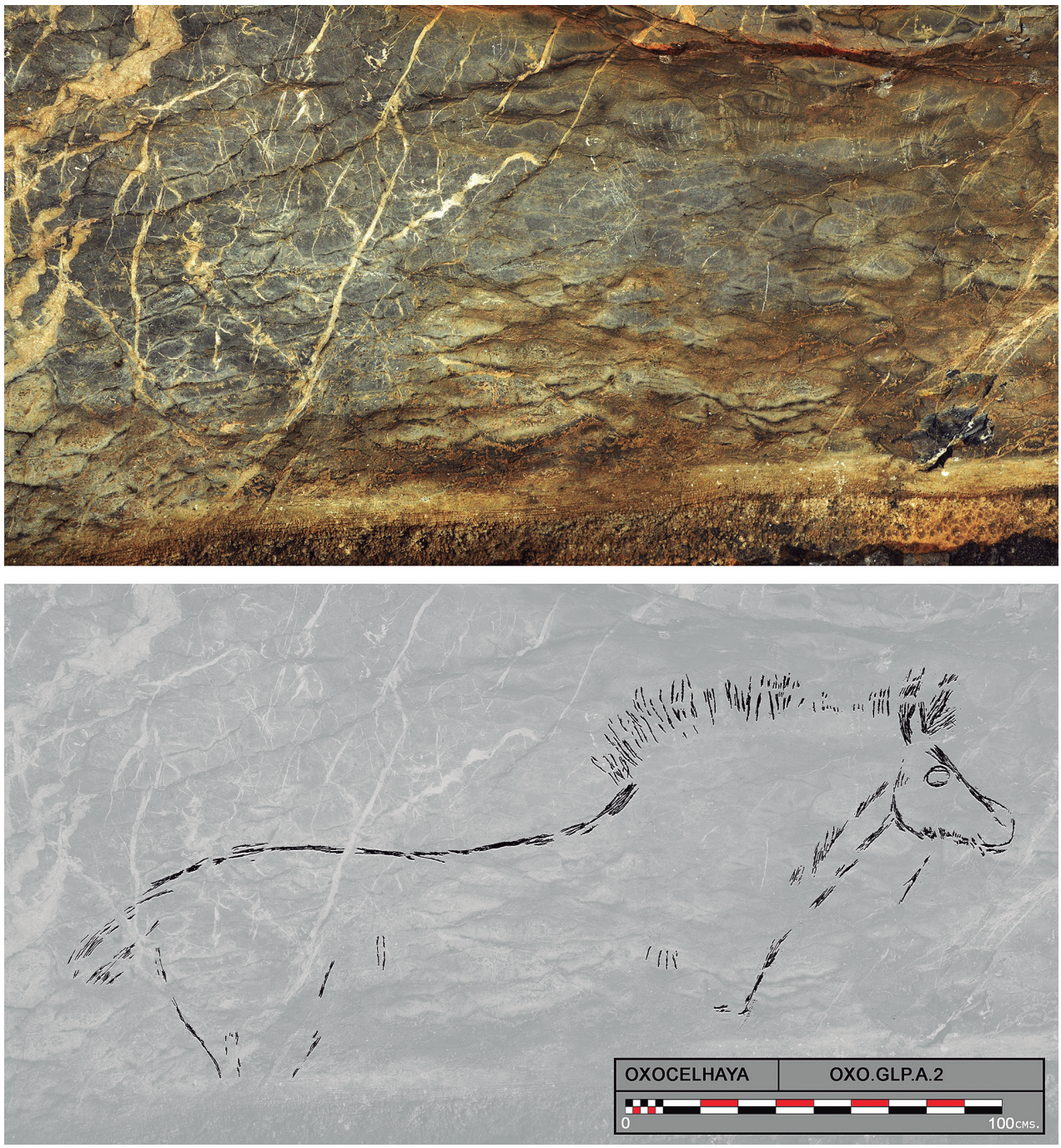


Fig. 174 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLP.A.2 (O. Rivero et D. Garate; relevé : O. Rivero).

Graphie GLP.A.3. (Figure 24 : Prudhomme, 1989) : 156 cm museau-croupe / 54 cm poitrail-garrot / 90 cm hauteur au sol

> Cheval.

Complet. La tête est représentée avec l'œil circulaire, le museau, le naseau, la mâchoire avec le pelage de la barbe et une oreille avec double ligne de contour. La crinière semi-circulaire composée d'une trentaine de lignes droites d'environ 15 cm et inclinées de manière progressive. La ligne du dos est courte et plutôt rectiligne. L'arrière train est indiqué avec le début d'une patte, le sexe et la ligne du ventre. Enfin, le poitrail est aussi tracé jusqu'à la patte avant qui est amorcée avec deux incisions.

En ce qui concerne les conventions, la crinière est hachurée et les traits qui la composent ont la même dimension du début à la fin. Cette figure ne possède pas de rectification au niveau de l'œil et le maxillaire a été représenté au moyen d'une ligne et de traits hachurés. Nous pouvons également remarquer la réalisation de la ligne du maxillaire jusqu'à l'oreille.

La figure a été réalisée au moyen d'incisons d'un seul passage car l'auteur n'a pu approfondir les lignes du fait de la dureté du support. Les traits apparaissent naturellement blancs ce qui permet de voir la figure sans avoir besoin d'un sillon. La ligne du ventre a été gravée sur une partie plus sableuse du calcaire, ce qui permet d'obtenir un sillon. Les incisions, néanmoins, ne forment pas une ligne continue en raison des nombreuses irrégularités de la surface.

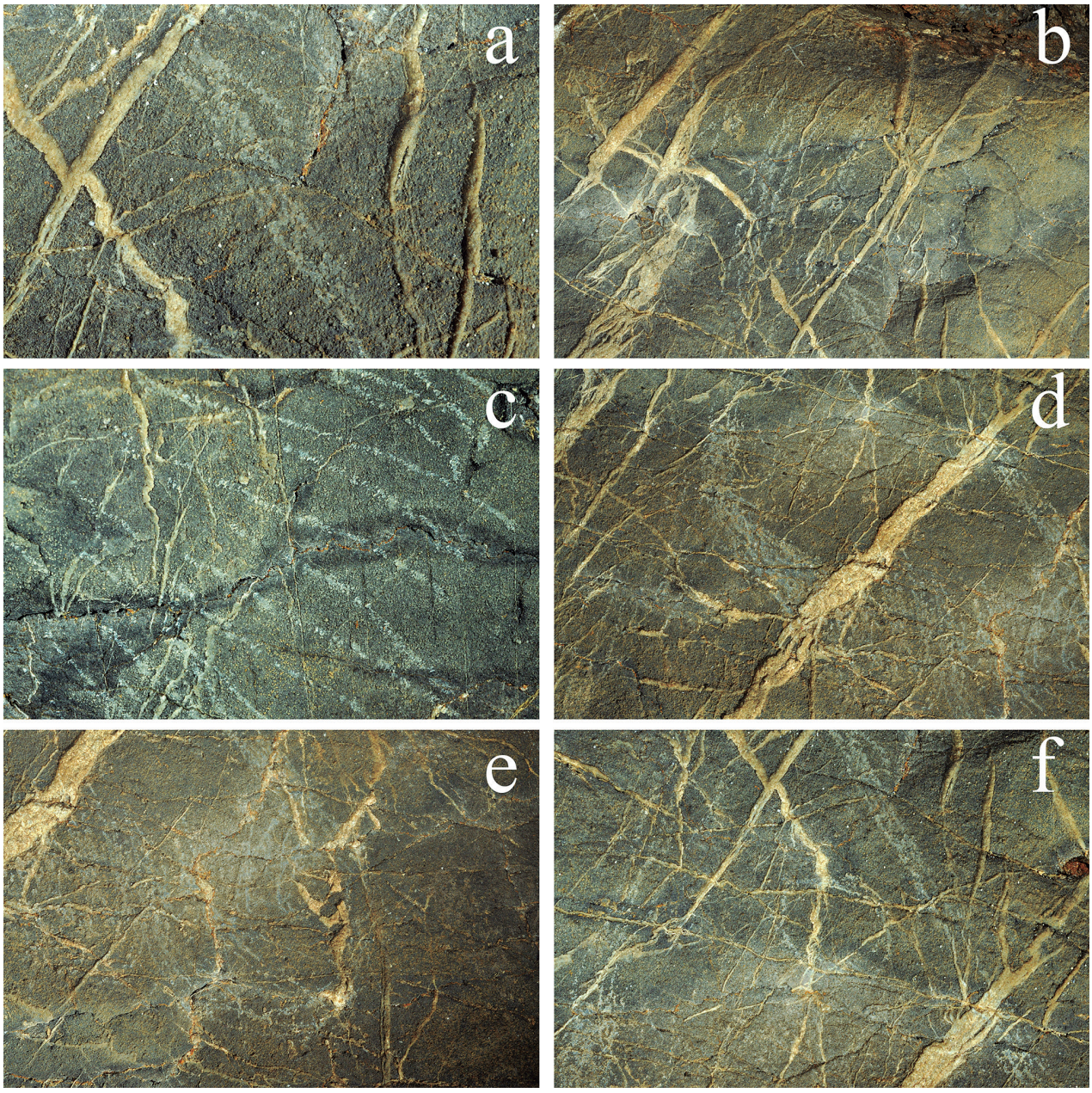


Fig. 175 : Macrophotographies de l'entité graphique GLP.A.3. a) Aspect du tracé au niveau de la ligne fronto-nasale. b) Détail de l'oreille. c) Traits simples de la crinière. d) Le maxillaire, formé par une ligne large et des traits hachurés. e) Détail du museau avec le naseau indiqué à plusieurs reprises. f) Détail de l'œil (O. Rivero et D. Garate).

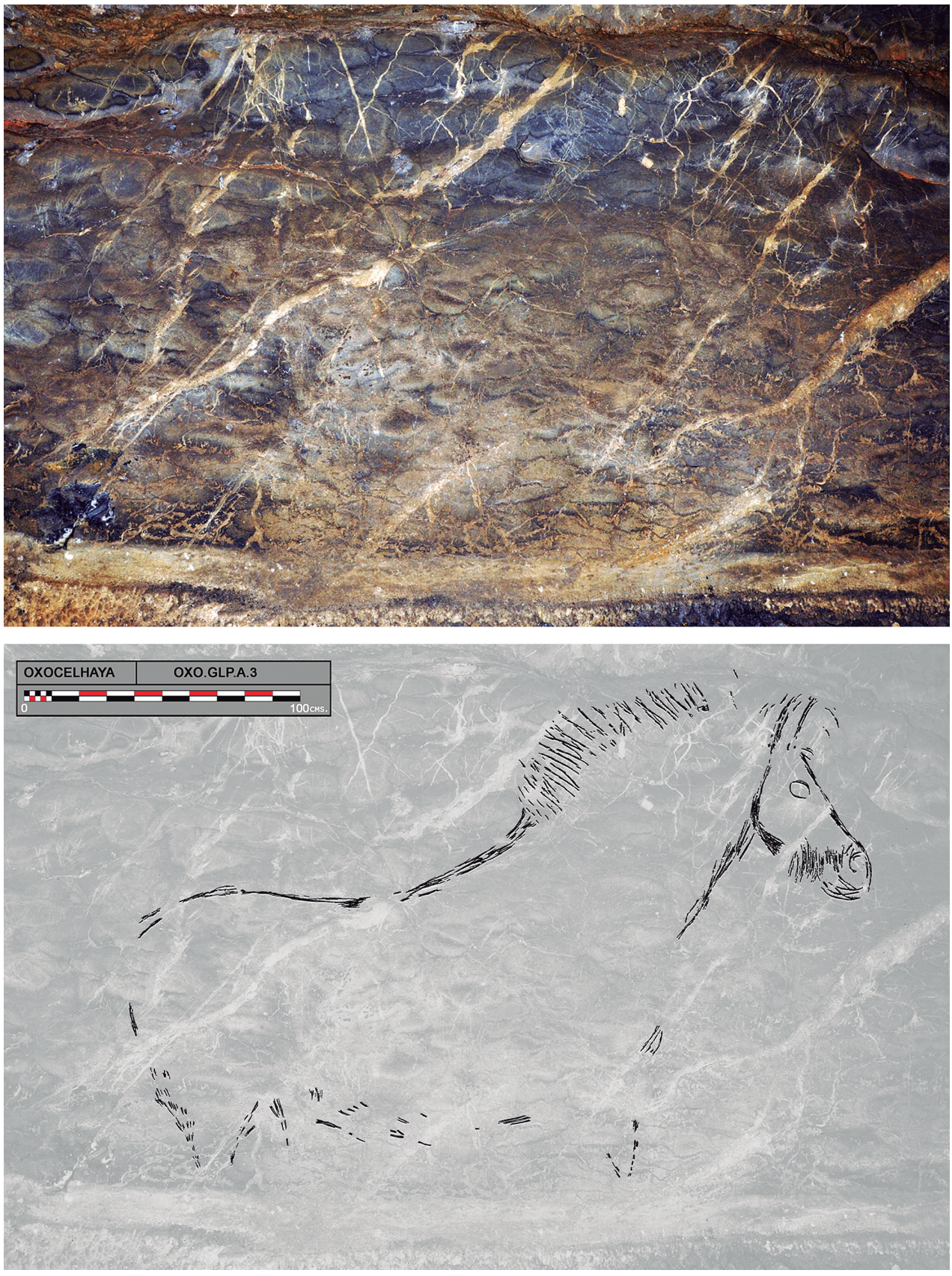


Fig. 176 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLP.A.3 (O. Rivero et D. Garate; relevé : O. Rivero).

Graphie GLP.A.4. (Figure 25 Prudhomme, 1989) 36 cm museau-croupe / 13 cm largeur maximale/ 142 cm hauteur au sol

> Cheval noir.

Complet. La tête, plutôt rectangulaire, n'est pas proportionnée par rapport au corps et elle a été rectifiée à l'emplacement de la ligne fronto-nasale. Les deux possibles oreilles sont indiquées avec une seule ligne de contour, ainsi que la langue qui dépasse. La ligne du maxillaire arrive jusqu'aux traits qui pourraient être les oreilles. La ligne cervico-dorsale se prolonge jusqu'à la queue. La patte arrière a été faite d'une double ligne. Celle de droite est une continuation du trait qui figure les fesses, tandis que la gauche dépasse le ventre et commence à l'intérieur du corps. Le ventre rectiligne s'arrête avant le poitrail et une ligne droite représente la patte avant.

Pour ce qui est des conventions, la mâchoire se prolonge jusqu'à l'oreille. L'absence de crinière est aussi à remarquer.

La figure est tracée avec de la peinture noire appliquée à sec formant des lignes fines.

Il s'agit de la seule figure dans la partie haute du relief horizontal qui traverse le panneau. Le calcaire gris y est partiellement recouvert par une fine coulée récente de calcite. La figure est également altérée par une coulée de calcite active qui recouvre l'intérieur du corps.



Fig. 177 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLP.A.4 (O. Rivero et D. Garate; relevé : O. Rivero).

Graphie GLP.A.5. (Figure 26 : Prudhomme, 1989) : 10 cm longueur maximale / 10 cm largeur maximale/ 90 cm hauteur au sol

> Tete de cheval noir.

De forme rectangulaire, la ligne frontale est sinueuse et présente une correction au niveau du museau. La ligne du maxillaire est très incomplète en raison d'une moindre charge de colorant. Un trait unit le début du cou avec les oreilles (la mâchoire se prolonge jusqu'aux oreilles), qui sont indiquées par deux lignes droites et parallèles. Le début du poitrail complète la figure. Un relief courbé de la paroi pourrait indiquer la crinière de l'animal.

La figure a été tracée avec de la peinture noire appliquée à sec formant des lignes fines.

La peinture n'a pas de patine ou de calcification postérieure.

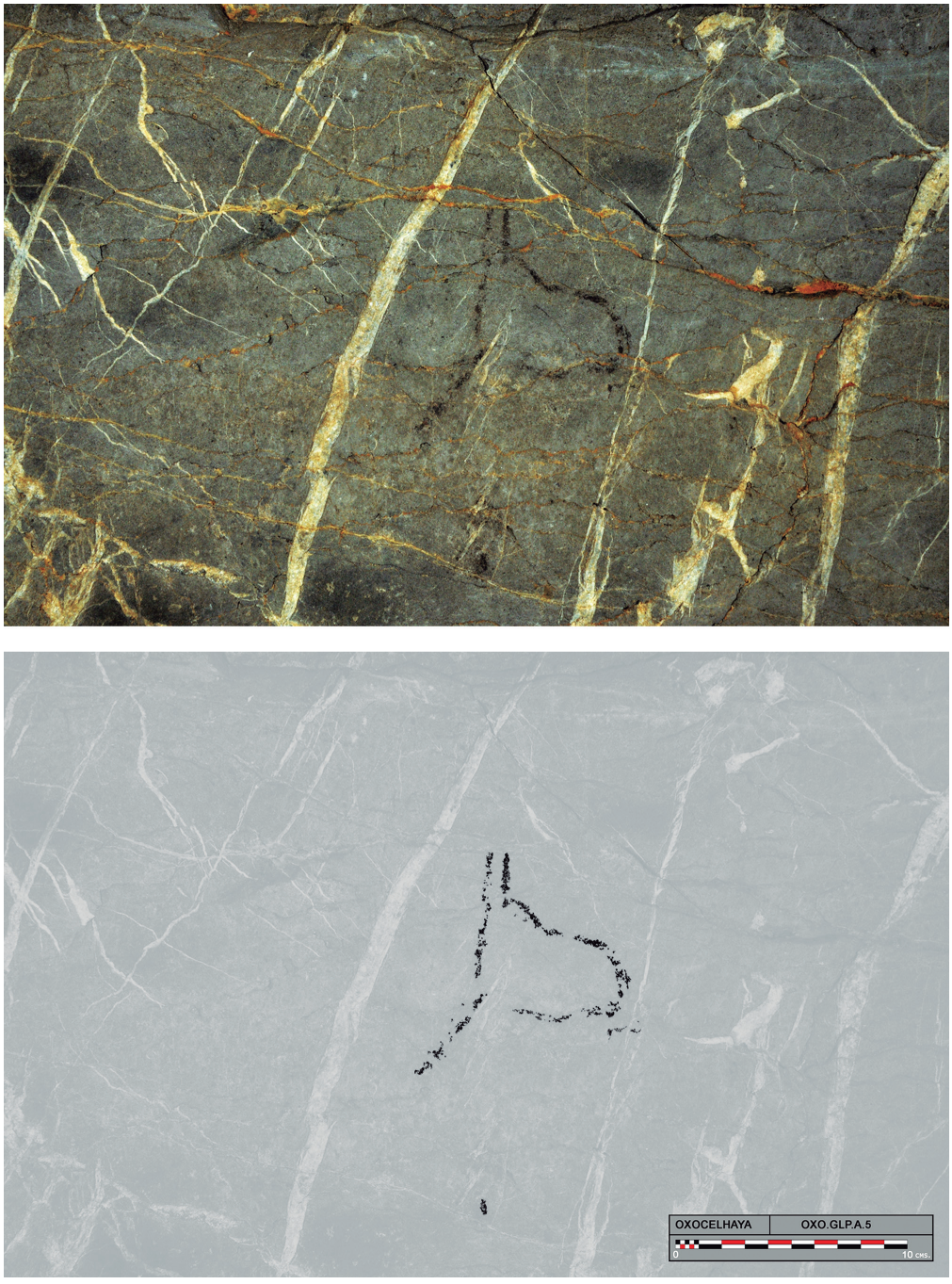


Fig. 178 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLP.A.5 (O. Rivero et D. Garate; relevé : O. Rivero).

Graphie GLP.A.6. (Figure 27, 28, 29 : Prudhomme, 1989) : 129 cm longueur maximale / 15 cm largeur maximale/ 100 cm hauteur au sol

> Cheval.

Partie supérieure. Ligne cervico-dorsale. Quelques traits droits pourraient représenter la crinière mais ils ne sont pas en connexion avec le dos. Sur la figure une série de traits verticaux ne semble pas être liée à ce motif.

La figure a été tracée au moyen d'incisions fines très superficielles à l'exception des traits de la crinière réalisés avec des incisions fines mais plus profondes. Le dos suit un relief horizontal de la paroi.

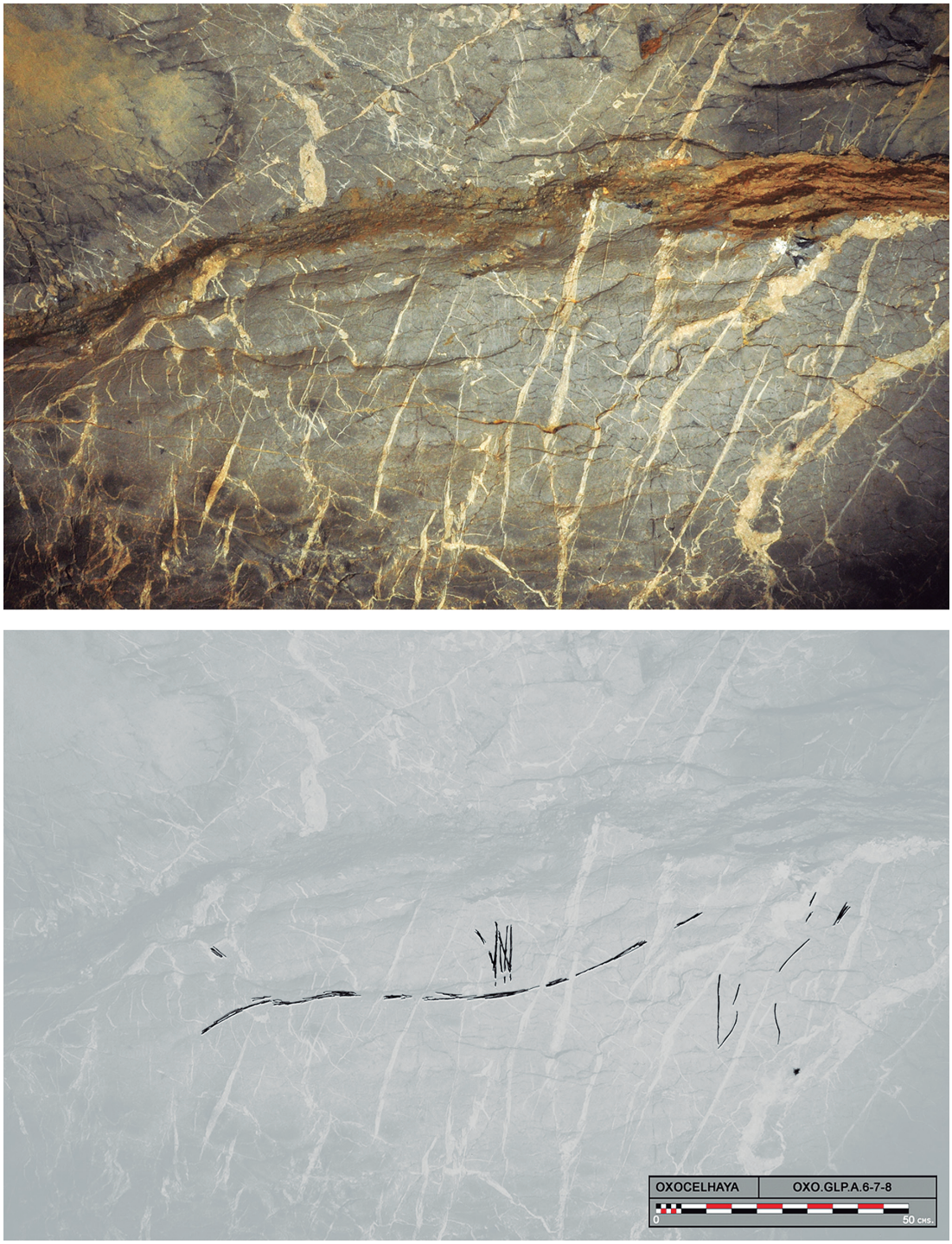


Fig. 179 : Photographie et relevé des entités graphiques GLP.A.6, GLP.A.7 et GLP.A.8 (O. Rivero et D. Garate; relevé : O. Rivero).

Graphie GLP.A.7. (inédite) : 1,5 x 1,5 cm ; H : 81 cm

> Point circulaire noir.

Peinture diluée appliquée probablement avec les doigts sur le support calcaire.

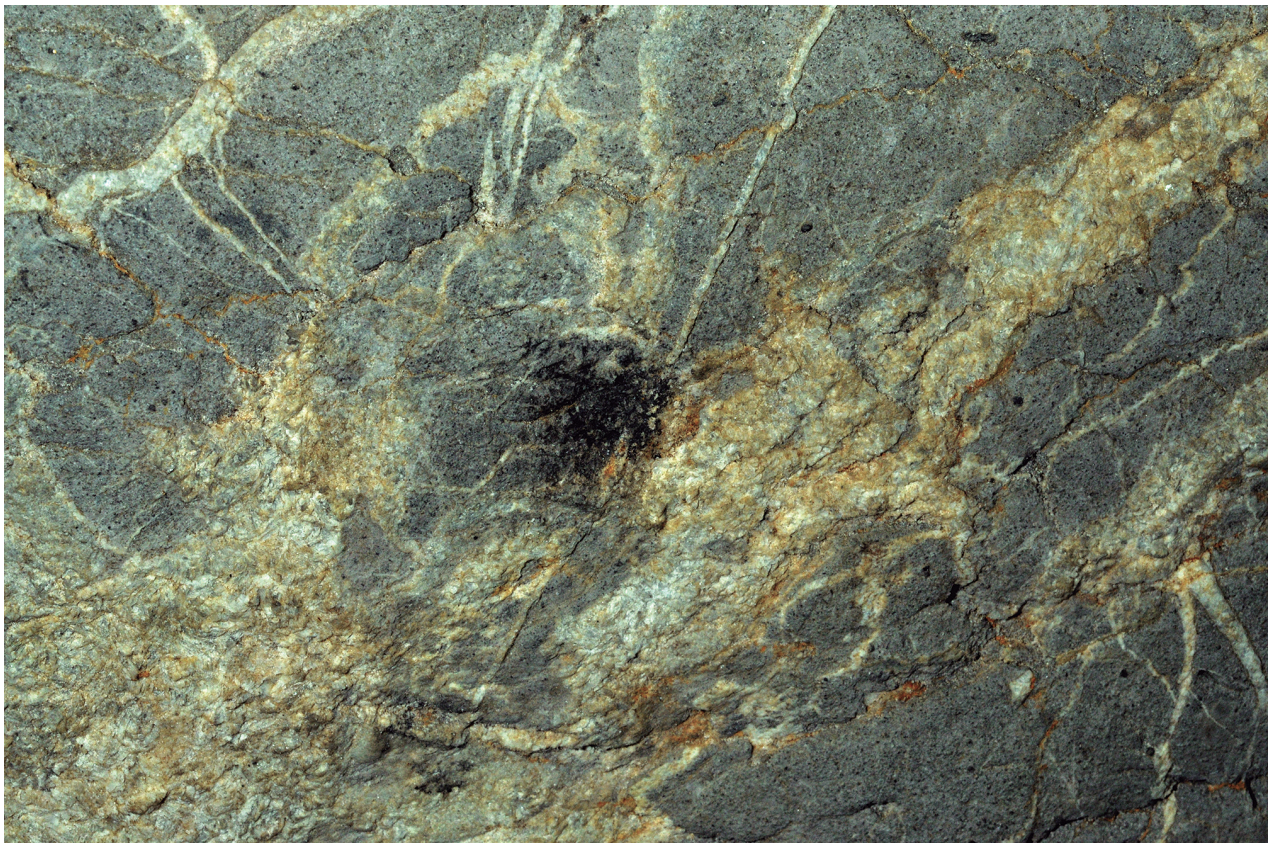


Fig. 180 : Photographie de l'entité graphique GLP.A.7 (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLP.A.8. (Figure 30, 31 : Prudhomme, 1989) : 60 cm longueur maximale / 45 cm largeur maximale/ 100 cm hauteur au sol

> Motif indéterminé orienté vers la droite. Les traits représentés ne sont pas assez précis pour permettre l'identification de la figure.

Partie supérieure. Composée par une série de traits courts parallèles irréguliers et disposés dans différentes directions qui pourraient figurer une crinière. Une ligne rectiligne descend depuis ces incisions et pourrait représenter le contour cervico-dorsal d'un cheval. D'autres traits non déterminables existent près de ces incisions.

Les incisions sont peu profondes et réalises grâce à un seul passage de l'outil dans le cas de la crinière et de plusieurs incisions que n'approfondissent pas un seul sillon dans le cas de la possible ligne du dos.

Il y a quelques frottages récents à la main et il est possible que quelques traits ne soient pas paléolithiques mais l'absence de patine et le sillon peu caractéristique empêchent toute détermination définitive.

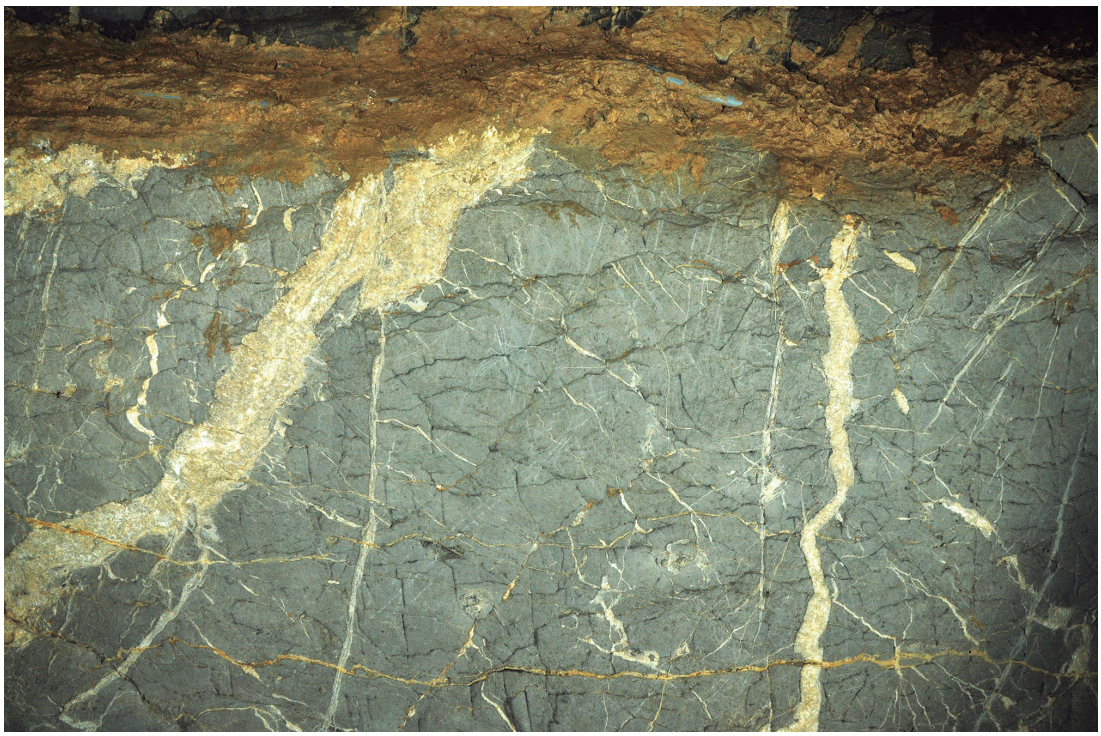


Fig. 181 : Photographie de l'entité graphique GLP.A.8 (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLP.A.9. (inédite) : 1 x 1 cm ; H : 68 cm

> Point circulaire.

Peinture diluée appliquée probablement avec les doigts. Très peu de calcite se superpose au calcaire gris. La peinture n'a aucune patine ou calcification postérieure.

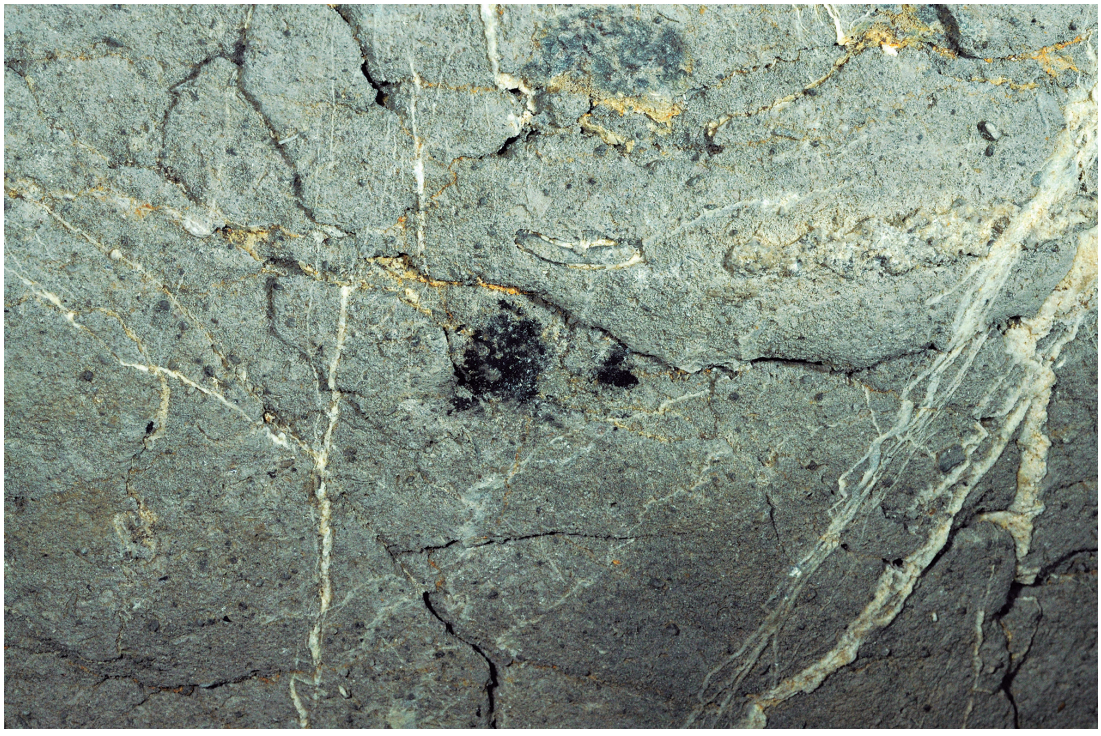


Fig. 182 : Photographie de l'entité graphique GLP.A.9 (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLP.A.10. (Figure 32 : Prudhomme, 1989) : 47 cm longueur maximale / 18 cm largueur maximale/ 100 cm hauteur au sol

> Traits indéterminés.

Deux groupements de traits. À gauche trois verticaux qui convergent en haut et à droite deux trais courbes parallèles horizontaux coupés par des traits verticaux qui semblent modernes d'après leur patine.

Les incisions ont été réalisées au moyen d'un seul passage d'outil ; elles sont parfois groupées afin qu'elles réalisent un trait large mais peu profond.

La peinture n'a pas de patine ou de calcification postérieure. Quelques traits semblent modernes mais il n'y a pas de critère définitif permettant de faire la différence.

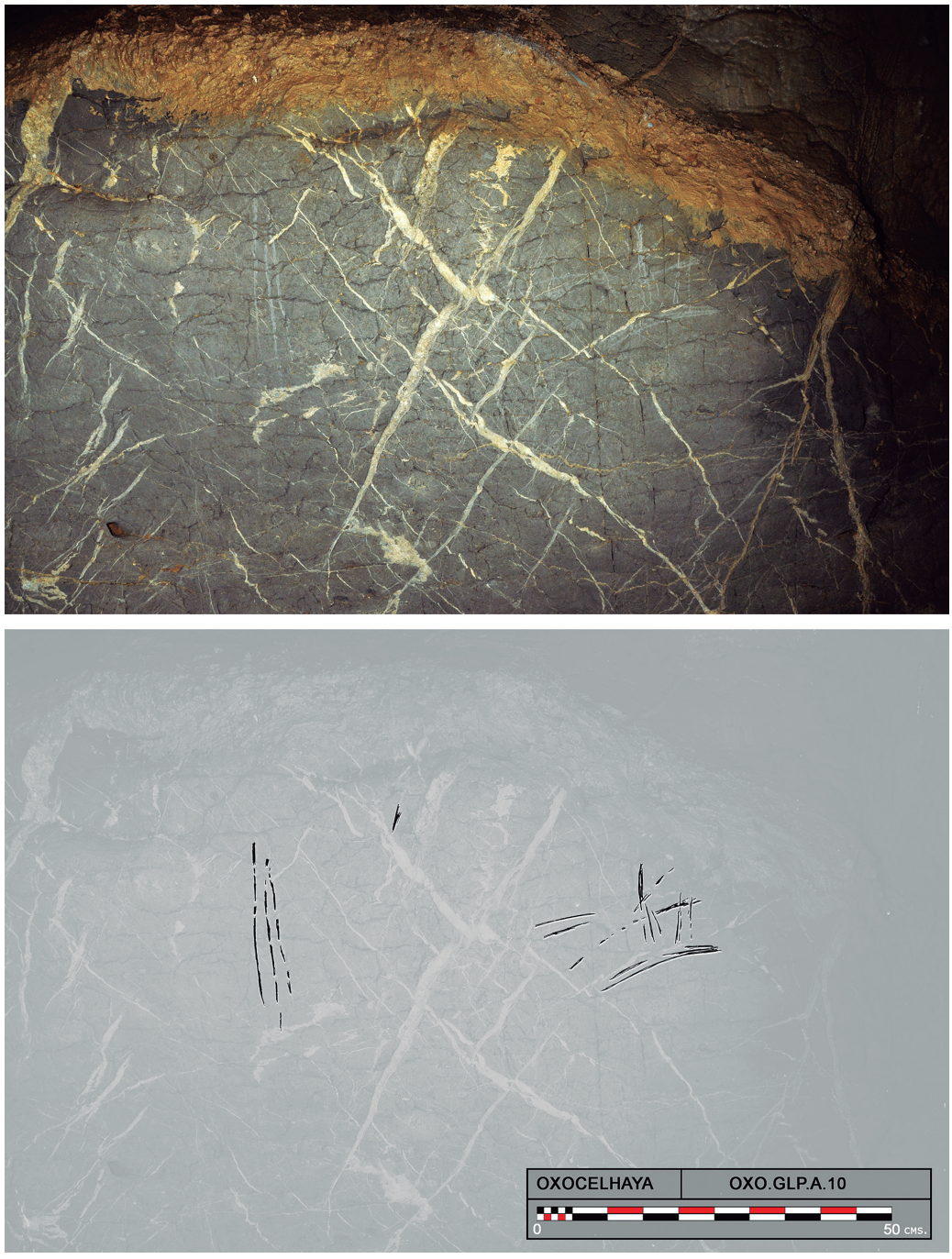


Fig. 183 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLP.A.10 (O. Rivero et D. Garate; relevé : O. Rivero).

8.2. Panneau GLP.B. : 2 x 3 m

Il se situe sur la paroi gauche de la galerie à l'endroit où le sol commence à monter vers le fond de la galerie. Le support de ce panneau est un calcaire fissuré comportant de grandes plaques partiellement détachées et avec de fines formations linéaires de calcite.

D'après la situation actuelle, l'entité graphique a été réalisée debout, dans une position confortable.

La représentation animale, verticale, est orientée à droite vers le fond de la cavité.



Fig. 184 : Photographie du panneau GLP.B (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLP.B.1. (Figure 31 : Prudhomme, 1989) : 77 cm longueur maximale / 43 cm largueur maximale/ 170 cm hauteur au sol.

> Bison noir.

Figure acéphale. Bison disposé verticalement. Seuls la ligne du poitrail, les deux pattes avant, le ventre et les deux pattes arrière ont été dessinés. La représentation du contour cervico-dorsal avec la bosse et la croupe utilise la forme naturelle d'un décrochement d'une partie de la paroi. La figure ne possède pas de queue.

Les pattes ont été figurées en perspective correcte. La figuration de la patte arrière est erronée du fait de l'absence de jarret.

La figure a été peinte avec un crayon sec. Le pigment est très peu visible, peut-être en raison de l'utilisation d'une faible charge de colorant.

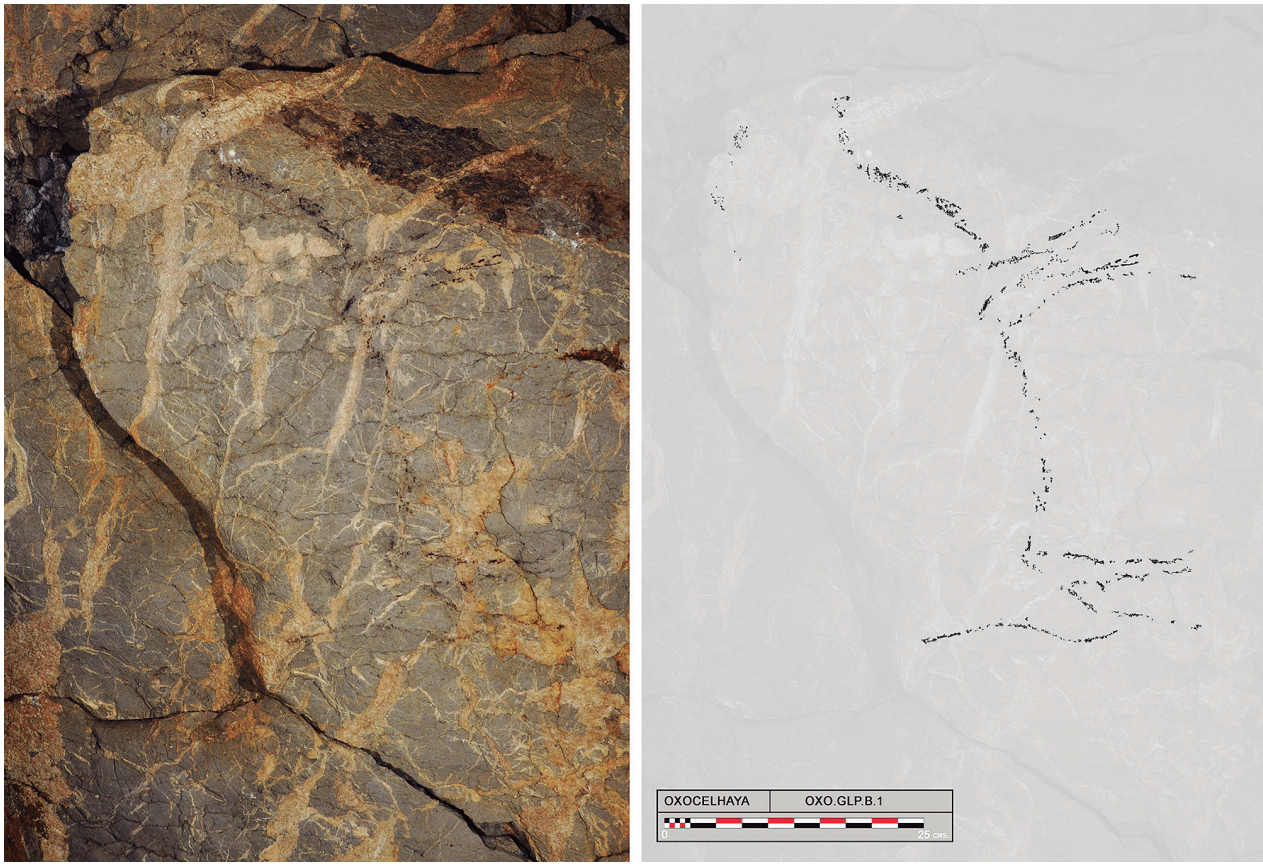


Fig. 185 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLP.B.1 (O. Rivero et D. Garate; relevé : D. Garate).

8.3. Panneau GLP.C. : 2 x 1,5 m

Il se trouve dans la paroi gauche de la galerie, une fois terminée la rampe qui mène au fond de la galerie. Son support est le calcaire fissuré et avec de fines formations linéaires de calcite.

D'après la situation actuelle, les gravures ont été réalisées dans une position confortable mais légèrement inclinée.

La représentation animale est orientée à droite, vers le fond de la cavité.



Fig. 186 : Photographie du panneau GLP.C (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLP.C.1. (Figure 35 : Prudhomme, 1989) : 100 cm longueur maximale / 27 cm largeur maximale/ 117 cm hauteur au sol.

> Cheval.

Partie supérieure. Composée par une crinière (hachurée) à base de traits rectilignes et une ligne cervico-dorsale formée par plusieurs traits enchaînés.

La figure a été représentée au moyen d'incisions avec un seul passage. De nombreuses reprises sont visibles dans la ligne cervico-dorsale.

Le calcaire gris est partiellement recouvert par des alignements transversaux de concrétion. La gravure n'a pas de patine ou de calcification postérieure.



Fig. 187 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLP.C.1 (O. Rivero et D. Garate; relevé : O. Rivero).

8.4. Panneau GLP.D. : 2 x 1,5 m

Ce panneau se situe sur la paroi gauche d'une petite plateforme au fond de la galerie. Son support est le calcaire fissuré et avec de très nombreuses et fines formations linéaires de calcite.

D'après la situation actuelle, les gravures ont été réalisées dans une position inclinée, assis ou accroupi.

Il n'existe pas de stratigraphie permettant de déterminer l'ordre de réalisation des figures. La seule représentation animale est orientée à droite, vers le fond de la cavité.



Fig. 188 : Photographie du panneau GLP.D (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLP.D.1. (inédite) : 13 cm longueur maximale / 76 cm hauteur au sol.

> Cinq traits courts et rectilignes qui ne forment pas de motif identifiable.

Incisions d'un seul passage de l'outil sur un calcaire gris partiellement recouvert par des alignements transversaux de concrétion. La gravure n'a pas de patine ou de calcification postérieure.



Fig. 189 : Photographie de l'entité graphique GLP.D.1 (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLP.D.2. (Figure 36 : Prudhomme, 1989) : 17 cm longueur maximale / 8,5 cm largeur maximale/ 55 cm hauteur au sol

> Biche orientée vers la droite.

Avant-train. Biche gravée ; elle présente deux oreilles à double contour (l'une incomplète probablement à cause des frottements postérieurs), la ligne fronto-nasale, la ligne du maxillaire, le poitrail, la patte avant tendue vers l'avant, la ligne du ventre rectiligne et la ligne du dos.

La figure a été réalisée au moyen d'incisions profondes de profil en V dissymétrique et en V. La profondeur des traits n'est pas due à plusieurs passages car le support à cet endroit, un calcaire gris partiellement recouvert par des alignements transversaux de concrétion, est très tendre, ce qui facilite l'approfondissement des incisions. Des reprises s'observent au niveau de la ligne du poitrail.

La figure a été frottée dans la partie supérieure, ce qui a altéré partiellement le profil du trait.

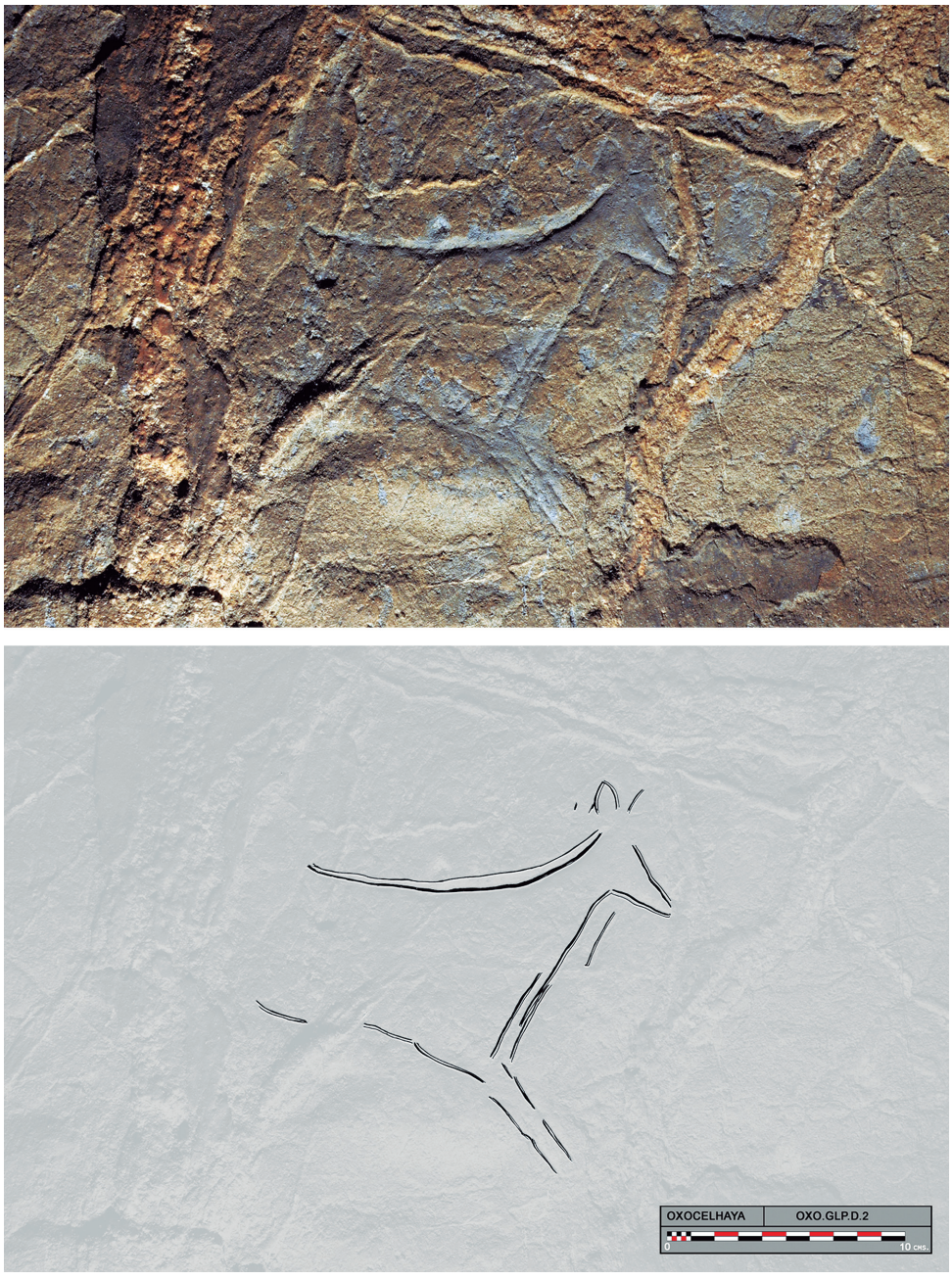


Fig. 190 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLP.D.2 (O. Rivero et D. Garate; relevé : O. Rivero).

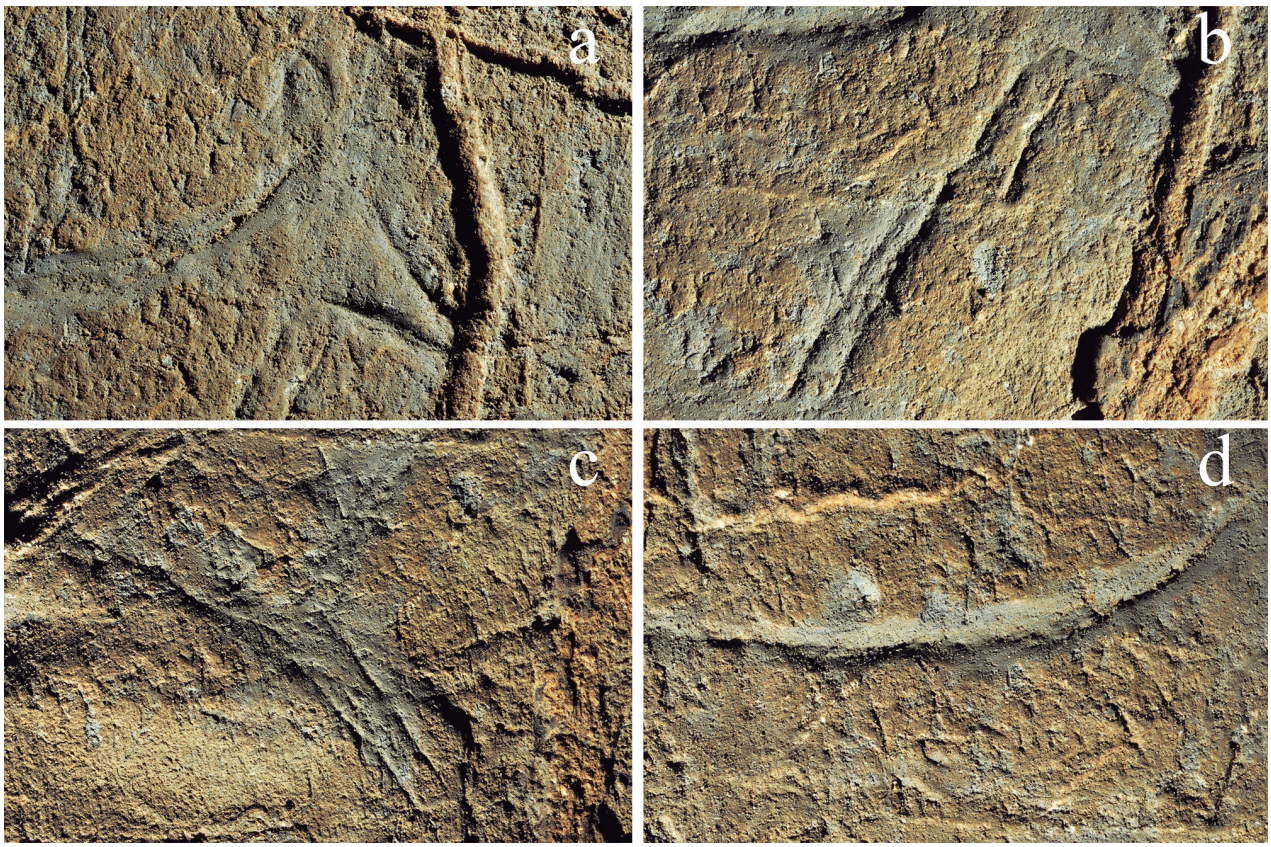


Fig. 191 : Macrophotographies de l'entité graphique GLP.D.2. a) Détail de la tête. b) Reprises au niveau de la ligne du poitrail. c) Détail de la patte avant. d) Profil en V dissymétrique de l'incision qui forme la ligne cervico-dorsal (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLP.D.3. (Figure 37 : Prudhome, 1989) : 7 x 3 cm, H : 50 cm (Figures 353 et 354)

> Deux traits curvilignes qui convergent dans la partie inférieure.

Incisions de profil en V très aigu avec un seul passage de l'outil sur un calcaire gris partiellement recouvert par des alignements transversaux de concrétion.

La gravure n'a pas de patine ou de calcification postérieure. Les caractéristiques des traits, particulièrement le fait que les incisions soient très aigües, mettent en doute sa chronologie paléolithique.



Fig. 192 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLP.D.3 (O. Rivero et D. Garate; relevé : O. Rivero).

Graphie GLP.D.4. (inédite) : 11 cm longueur maximale / H :127 cm

> Trait légèrement incurvé.

Incision de profil en W sur un calcaire gris partiellement recouvert par des alignements transversaux de concrétion. La gravure n'a pas de patine ou de calcification postérieure.



Fig. 193 : Photographie de l'entité graphique GLP.D.4 (O. Rivero et D. Garate).

8.5. Panneau GLP.E. : 80 cm diamètre à la base / 20 cm diamètre au sommet

Ce panneau se situe sur une colonne cylindrique de calcite de la paroi gauche de la galerie d'une petite plateforme au fond de la galerie.

D'après la situation actuelle, les gravures ont été réalisées dans une position confortable.

Il n'existe pas de stratigraphie permettant de déterminer l'ordre de réalisation des figures et aucune organisation n'est visible pour les traits gravés.



Fig. 194 : Photographie du panneau GLP.E (O. Rivero et D. Garate).

Graphie GLP.E.1. (Figure 38 : Prudhomme, 1989) : 32 x 30 cm ; H : 125 cm

> Traits verticaux disposés irrégulièrement, obliques, rectilignes et incurvés, qui ne forment aucun motif identifiable.

Les traits présentent divers profils : plat et en V. Ils ont été réalisés en un seul passage de l'outil.

Le support est un pilier stalagmitique très rugueux, circulaire et avec plusieurs couches de calcite. La gravure n'a pas de patine ou de calcification postérieure.

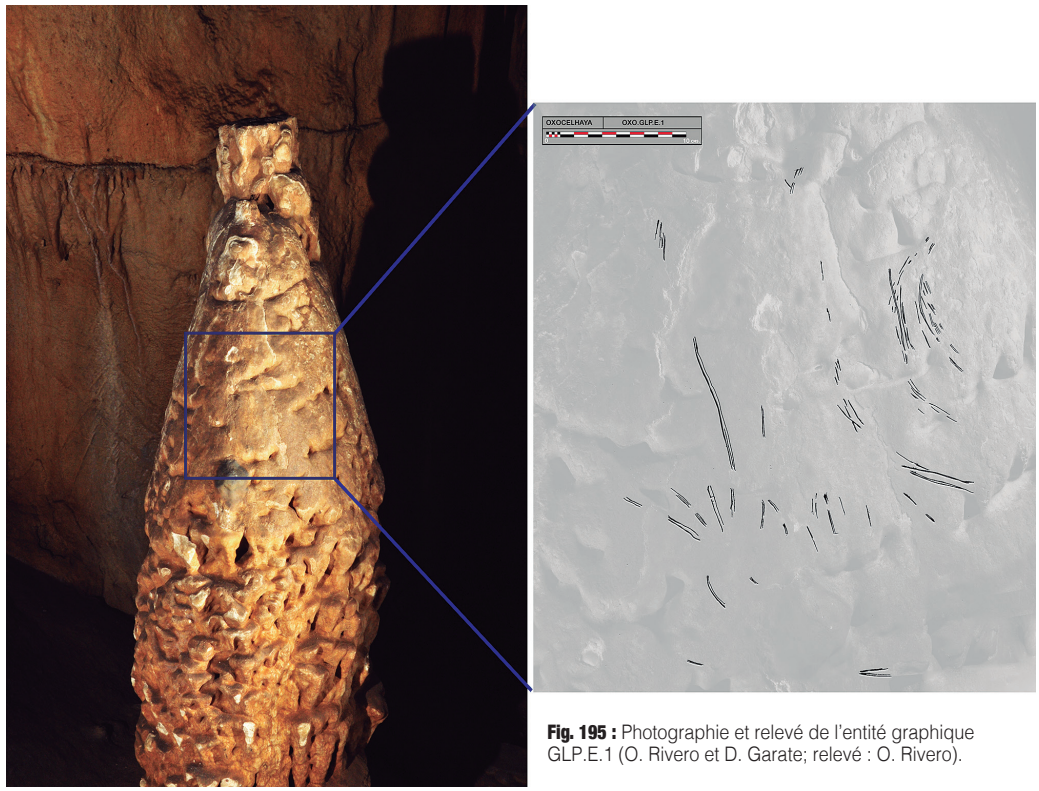


Fig. 195 : Photographie et relevé de l'entité graphique GLP.E.1 (O. Rivero et D. Garate; relevé : O. Rivero).



Fig. 196 : Détails de l'entité graphique GLP.E.1 (O. Rivero et D. Garate).

8.6. Panneau GLP.F. : 1 x 1 m

Ce panneau se situe sur la paroi droite couverte de calcite d'une petite plateforme au fond de la galerie.

D'après la situation actuelle, les motifs ont été réalisés dans une position confortable mais légèrement inclinée.

Il n'existe pas de stratigraphie permettant de déterminer l'ordre de réalisation des figures et aucune organisation n'est visible pour la tache rouge.

Graphie GLP.F.1. (inédite) : 0,5 x 0,5 cm ; H : 115 cm (Figure 359)

> Tache informe rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur une coulée de calcite qui recouvre la paroi droite de la galerie.

La peinture n'a aucune calcification postérieure.



Fig. 197 : Photographie de l'entité graphique GLP.F.1 (D. Garate).

8.7. Panneau GLP.G. : 3 x 1,5 m

Le panneau se situe dans une chatière étroite à droite de la galerie et à raz du sol avant de monter vers le fond de celle-ci. Le calcaire y est recouvert par une couche de calcite.

D'après la situation actuelle, les taches rouges ont été réalisées étendu dans le sol.

Il n'existe pas de stratigraphie permettant de déterminer l'ordre de réalisation des figures et aucune organisation n'est visible pour la tache rouge.

Graphie GLP.G.1. (inédite) : 3 x 2 cm ; H : 86 cm

> Tache informe rouge.

Peinture rouge appliquée diluée sur une coulée de calcite qui recouvre la paroi droite de la galerie. Cette peinture n'a pas de calcification postérieure.



Fig. 198 : Photographies des entités graphiques GLP.G.1. et GPL.G.2 (D. Garate).

Graphie GLP.G.2. (inédite) : 27 x 4 cm ; H : 95 cm

> Deux taches informes rouges, l'une de 4x3cm et l'autre de 6x4cm.

Peinture rouge appliquée diluée sur une coulée de calcite qui recouvre le plafond de la chatière. Cette peinture n'a pas de calcification postérieure.

Graphie GLP.G.3. (inédite) : 36 x 13 cm ; H : 65 cm

> Trois taches informes.

Peinture rouge appliquée diluée sur une coulée de calcite qui recouvre le plafond de la chatière. Cette peinture n'a pas de calcification postérieure mais elle est légèrement effacée.



Fig. 199 : Photographie de l'entité graphique GLP.G.3 (D. Garate).

8.8. Panneau GLP.H. : 0.5 x 0,5 m

Ce panneau, irrégulier, se situe sur la coulée de calcite de la paroi droite de la galerie qui limite l'accès à celle-ci.

D'après la situation actuelle, les taches rouges ont été réalisées debout dans une position confortable.

Il n'existe pas de stratigraphie permettant de déterminer l'ordre de réalisation des figures et aucune organisation n'est visible pour la tache rouge.



Fig. 200 : Photographie du panneau GLP.H (D. Garate).

Graphie GLP.H.1. (inédite) : 14 x 10 cm ; H : 120 cm

> Deux taches informes rouges, l'une de 45 x 5cm et l'autre de 7 x 2cm.

Peinture rouge appliquée diluée sur une grande formation de calcite qui rend difficile l'accès à la galerie Laplace. La peinture est très effacée à cause du concrétionnement encore actif.



Fig. 201 : Photographie de l'entité graphique GLP.H.1 (D. Garate).

9. CONCLUSION

L'art rupestre de la grotte d'Oxocelhaya est un art caché. En effet, malgré les grandes dimensions de la grotte, les motifs pariétaux sont situés dans des zones éloignées ou discrètes, plus encore pour l'art figuratif qui se trouve à l'écart des principales voies de passage ou complètement au fond de la grotte. Dans cette grotte, il n'y a pas de grands panneaux principaux ou de points de repère caractérisant les zones décorées et leur impact sur l'environnement souterrain est très faible.

Les motifs peints en rouge - taches, points et lignes - répondent à un comportement déjà observé dans d'autres grottes de chronologie similaire, comme la grotte voisine d'Etxeberri, où ils semblent être liés à l'exploration de la grotte elle-même. En ce qui concerne les représentations figuratives d'animaux, gravées ou peintes en noir, il existe une grande similitude avec l'art mobilier de la grotte d'Isturitz et avec d'autres sites magdaléniens des Pyrénées et de la côte cantabrique, s'encadrant dans les courantes artistiques du Magdalénien moyen et supérieur.

BIBLIOGRAPHIE

Larribau, J.D., 2011. La grotte d'Oxocelhaya. Art pariétal préhistorique du Pays Basque (Isturitz-Oxocelhaya-Erberua). Le Luy de France, Orthez.